

Fonds offrant des titres de série LB, de série LF, de série LF5, de série LM, de série LP, de série LW, de série LW5 et/ou de série LX, comme il est indiqué ci-après.

FONDS CONSTITUÉS EN FIDUCIE

Fonds du marché monétaire

Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie³

Fonds de titres à revenu fixe

Fonds canadien d'obligations Mackenzie⁷

Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie⁷

Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie⁷

Fonds de revenu à taux variable Mackenzie⁷

Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie⁸

Fonds d'obligations stratégique Mackenzie⁷

Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie⁷

Fonds équilibrés

Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie⁸

Fonds équilibré de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie⁸

Fonds de revenu Mackenzie¹

Fonds de revenu stratégique Mackenzie²

Fonds d'actions canadiennes

Fonds canadien de croissance Mackenzie⁷

Fonds canadien Mackenzie Ivy⁷

Mandats Patrimoine privé

Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie⁶

Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie⁵

Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie⁶

Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie⁶

Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie⁵

Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie⁵

Mandat privé d'actions américaines Mackenzie⁶

Fonds d'actions mondiales

Fonds mondial de dividendes Mackenzie⁷

Fonds de petites capitalisations mondiales Mackenzie⁷

Fonds international Mackenzie Ivy¹

Fonds sectoriel

Fonds mondial de ressources Mackenzie^{1,9}

Portefeuilles de gestion de l'actif

Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie⁸

Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie⁸

Portefeuille revenu fixe Symétrie⁴

Portefeuille revenu prudent Symétrie⁴

Portefeuille prudent Symétrie⁴

Portefeuille équilibré Symétrie⁴

Portefeuille croissance modérée Symétrie⁴

Portefeuille croissance Symétrie⁴

FONDS CONSTITUÉS EN SOCIÉTÉ*

Fonds équilibré

Catégorie Mackenzie Équilibré canadien de croissance⁸

Fonds d'actions canadiennes

Catégorie Mackenzie Actions canadiennes^{7,10}

Catégorie Mackenzie Canadien de croissance⁷

Catégorie Mackenzie Dividendes canadiens^{8,11}

Catégorie Mackenzie Petites capitalisations canadiennes⁷

Fonds d'actions américaines

Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines⁷

Fonds d'actions mondiales

Catégorie Mackenzie Croissance mondiale⁷

Portefeuilles de gestion de l'actif

Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie⁴

Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie⁴

Catégorie Portefeuille croissance Symétrie⁴

Catégorie Portefeuille actions Symétrie⁴

Mandats Patrimoine privé

Catégorie mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie⁶

Catégorie mandat privé d'actions mondiales Mackenzie⁶

Catégorie mandat privé équilibré de revenu Mackenzie⁵

Catégorie mandat privé d'actions américaines Mackenzie⁶

NOTES EN BAS DE PAGE : * Chaque « Fonds constitué en société » constitue une catégorie de Corporation Financière Capital Mackenzie. 1) Ce Fonds offre des titres de série LB et de série LW. 2) Ce Fonds offre des titres de série LB, de série LW, de série LW5 et de série LX. 3) Ce Fonds offre des titres de série LB, de série LF, de série LP et de série LW. 4) Ce Fonds offre des titres de série LB, de série LF, de série LF5, de série LM, de série LW, de série LW5 et de série LX. 5) Ce Fonds offre des titres de série LF et de série LW. 6) Ce Fonds offre des titres de série LF, de série LF5, de série LW et de série LW5. 7) Ce Fonds offre des titres de série LB, de série LF et de série LW. 8) Ce Fonds offre des titres de série LB, de série LF, de série LF5, de série LW, de série LW5 et de série LX. 9) Avant le 16 août 2019, « Fonds de ressources canadiennes Mackenzie ». 10) Avant le 27 septembre 2019, « Catégorie Mackenzie Valeur toutes capitalisations canadiennes ». 11) Avant le 27 septembre 2019, « Catégorie Mackenzie Dividendes grandes capitalisations canadiennes ».

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	i
Partie A : INFORMATION GÉNÉRALE.....	1
Introduction	1
Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme?	1
Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?	2
Modalités d'organisation et de gestion des Fonds	7
Souscriptions, échanges et rachats.....	9
Services facultatifs.....	15
Frais et charges	17
Rémunération du courtier	25
Rémunération du courtier payée à partir des frais de gestion	27
Incidences fiscales	27
Quels sont vos droits?	31
Partie B : INFORMATION PRÉCISE SUR CHACUN DES OPC DÉCRITS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT	33
Introduction à la partie B	33
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie.....	41
Fonds canadien d'obligations Mackenzie	43
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	45
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	48
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	50
Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	52
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	55
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie	57
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	59
Fonds de revenu Mackenzie.....	61
Fonds de revenu stratégique Mackenzie	63
Fonds canadien de croissance Mackenzie	66
Fonds équilibré de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie.....	68
Fonds canadien Mackenzie Ivy.....	71
Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	73
Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie.....	76
Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	79
Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie.....	82
Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	85
Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	88
Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	90
Fonds mondial de dividendes Mackenzie	92
Fonds de petites capitalisations mondiales Mackenzie.....	94
Fonds international Mackenzie Ivy	96
Fonds mondial de ressources Mackenzie.....	98
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie.....	100
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	102
Portefeuille revenu fixe Symétrie.....	104
Portefeuille revenu prudent Symétrie.....	107
Portefeuille prudent Symétrie	110
Portefeuille équilibré Symétrie.....	113
Portefeuille croissance modérée Symétrie.....	116
Portefeuille croissance Symétrie	119
Catégorie Mackenzie équilibré canadien de croissance	122
Catégorie Mackenzie actions canadiennes (AUPARAVANT, Catégorie Mackenzie valeur toutes capitalisations canadiennes)	124
Catégorie Mackenzie canadien de croissance	126

Catégorie Mackenzie dividendes canadiens (AUPARAVANT, Catégorie Mackenzie dividendes grandes capitalisations canadiennes) 128

Catégorie Mackenzie petites capitalisations canadiennes 130

Catégorie Mackenzie croissance moyennes capitalisations américaines 132

Catégorie Mackenzie croissance mondiale..... 134

Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie 136

Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie 139

Catégorie Portefeuille croissance Symétrie..... 142

Catégorie Portefeuille actions Symétrie 145

Catégorie mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie..... 148

Catégorie mandat privé d'actions mondiales Mackenzie 150

Catégorie mandat privé équilibré de revenu Mackenzie 152

Catégorie mandat privé d'actions américaines Mackenzie 154

PARTIE A : INFORMATION GÉNÉRALE

INTRODUCTION

Le présent prospectus simplifié contient des renseignements importants choisis pour vous aider à prendre une décision éclairée relativement à un placement dans les fonds énumérés à la page couverture (chacun étant individuellement un « **Fonds** » et tous étant collectivement les « **Fonds** »). Sont inclus dans les Fonds les Mandats Patrimoine privé Mackenzie, quelquefois appelés les « **Mandats** ».

Il importe de choisir les Fonds ainsi que les catégories et les séries de titres dans lesquels vous voulez investir en fonction de votre situation personnelle et de vos besoins en matière de placement.

Le présent prospectus simplifié vous aidera à comprendre vos droits à titre d'investisseur des Fonds.

Nous avons utilisé des pronoms personnels dans la majeure partie de ce document afin qu'il soit plus facile à lire et à comprendre. Par « **Placements Mackenzie** », « **Mackenzie** », « **notre** », « **nos** » ou « **nous** », on entend généralement Corporation Financière Mackenzie, en sa qualité de fiduciaire ou de gestionnaire des Fonds. Par « **BLCSF** », on entend BLC Services Financiers Inc., en sa qualité de placeur principal des titres offerts aux termes du présent prospectus simplifié. Par votre « **représentant de BLCSF** », on entend votre représentant de courtier en épargne collective de BLCSF. Par « **courtier autorisé de BLCSF** », on entend un courtier autorisé par BLCSF à offrir les titres des Fonds dans des cas précis et, par « **représentant autorisé de BLCSF** », on entend un représentant d'un courtier autorisé de BLCSF. Par « **vous** », « **vos** » ou « **vous** », on entend le lecteur qui est un investisseur existant ou éventuel des Fonds.

Par votre représentant de BLCSF ou représentant autorisé de BLCSF, on entend la personne qui vous conseille dans votre choix de placements et, par BLCSF ou votre courtier autorisé de BLCSF, la société par actions ou société en commandite pour laquelle elle travaille.

Dans le présent document, tous les organismes de placement collectif (« OPC ») que nous gérons, notamment les Fonds, sont collectivement appelés les « **Fonds Mackenzie** » et individuellement un « **Fonds Mackenzie** ». Ce ne sont pas tous les Fonds Mackenzie qui sont offerts aux termes du présent prospectus simplifié. Tous les Fonds, y compris les Mandats, sont des organismes de placement collectif assujettis aux dispositions du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « **Règlement 81-102** »).

Le présent prospectus simplifié contient des renseignements sur chacun des Fonds, y compris les séries qu'ils offrent, et sur les risques que comporte un placement dans des OPC en général, de même que la désignation des sociétés responsables de la gestion des portefeuilles des Fonds.

Chaque Fonds offre des titres d'autres séries aux termes de prospectus simplifiés distincts qui visent le placement des titres des fonds communs de placement Mackenzie. Pour obtenir plus de renseignements concernant ces autres séries de titres des Fonds, veuillez consulter le prospectus simplifié des fonds communs de placement Mackenzie qui se trouve sur notre site Web à l'adresse www.placementsmackenzie.com ou sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. À moins d'indication contraire dans le présent document, « **Fonds** » désigne les catégories ou séries de titres des Fonds qui sont offertes aux termes du présent prospectus simplifié.

Ce document est divisé en deux parties :

- Partie A, qui va de la page 1 à la page 33, contient de l'**information générale** sur tous les Fonds;
- Partie B, qui va de la page 34 à la page 160, contient de l'**information propre** à chacun des Fonds décrits dans le présent document.

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur chacun des Fonds dans les documents suivants :

- la notice annuelle;
- les derniers aperçus du fonds déposés;
- les derniers états financiers annuels déposés;
- les rapports financiers intermédiaires déposés après les états financiers annuels;
- le dernier rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé;
- tout rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds déposé après le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds.

Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus simplifié, de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents en téléphonant à BLCSF au numéro sans frais **1 800 252-1846** (service en français) ou au **1 800 522-1846** (service en anglais), en vous adressant à votre représentant de BLCSF ou représentant autorisé de BLCSF, ou en communiquant avec nous au numéro sans frais **1 800 387-0615** (service en français) ou **1 800 387-0614** (service en anglais), ou à l'adresse électronique service@mackenzieinvestments.com.

On peut également obtenir ces documents sur le site Web de BLCSF, www.banquelaurentienne.ca/mackenzie, ou sur le site Web de SEDAR, www.sedar.com.

QU'EST-CE QU'UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF ET QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS UN TEL ORGANISME?

Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif?

Un organisme de placement collectif (« OPC ») regroupe des sommes mises en commun par des personnes dont les objectifs de placement sont semblables. Les investisseurs se partagent le revenu et les frais de l'OPC, de même que les gains et les pertes réalisés par ce dernier sur ses placements, en fonction de la somme qu'ils ont investie dans l'OPC.

Au Canada, un OPC peut être constitué sous forme de fiducie d'investissement à participation unitaire ou d'une ou de plusieurs catégories d'actions d'une société. Dans le présent document, les Fonds qui ont été constitués sous forme de fiducie d'investissement à participation unitaire sont collectivement appelés des « **Fonds constitués en fiducie** » et individuellement un « **Fonds constitué en fiducie** », alors que les Fonds qui ont été constitués sous forme d'une ou de plusieurs catégories d'actions d'une société sont collectivement appelés des « **Fonds constitués en société** » et individuellement un « **Fonds constitué en société** ».

Chaque Fonds désigné comme un Fonds constitué en société sur la page couverture du présent prospectus simplifié constitue une catégorie distincte d'actions de Corporation Financière Capital Mackenzie (« **Capitalcorp** »). À l'heure actuelle, Capitalcorp a 36 catégories distinctes d'actions d'OPC qui constituent 36 fonds d'investissement (collectivement, les « **Fonds** »).

Capitalcorp »), dont 18 sont offerts aux termes du présent prospectus simplifié. Tous les Fonds Capitalcorp sont composés d'une seule catégorie d'actions de Capitalcorp, et chacune de ces catégories comporte une ou plusieurs séries d'actions.

Les Fonds constitués en fiducie émettent des parts aux investisseurs alors que les Fonds constitués en société émettent des actions aux investisseurs. Dans le présent document, par « titres » d'un Fonds, on entend des parts dans le cas d'un Fonds constitué en fiducie et des actions dans le cas d'un Fonds constitué en société.

Veillez vous reporter à la page couverture du présent prospectus simplifié ou à l'information précise sur chacun des Fonds, que vous trouverez à la Partie B, pour connaître les séries émises par chacun des Fonds aux termes du présent document. Certains Fonds peuvent également émettre d'autres séries de titres aux termes de prospectus simplifiés distincts et de notices annuelles y afférentes, ou émettre des séries qui ne sont offertes que dans le cadre de placements dispensés. Les différentes séries de titres qui sont offertes aux termes du présent prospectus simplifié sont décrites à la rubrique « **Souscriptions, échanges et rachats** ». Il est possible que nous offrions d'autres catégories d'actions de Capitalcorp et séries de titres des Fonds à l'avenir sans en aviser les investisseurs et sans avoir à obtenir leur approbation.

QUELS SONT LES RISQUES GÉNÉRAUX ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS UN OPC?

Les OPC peuvent détenir différents types de placements, comme des actions, des obligations, des titres d'autres OPC, des dérivés et des espèces, selon leurs objectifs de placement. La valeur de ces placements varie de jour en jour reflétant l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et de la situation des sociétés ainsi que la conjoncture économique. Par conséquent, la valeur liquidative (« VL ») d'un OPC peut augmenter ou diminuer quotidiennement et la valeur de votre placement dans l'OPC, au moment du rachat, peut être supérieure ou inférieure à sa valeur à la souscription.

Nous ne garantissons pas que vous récupérerez le montant intégral de votre placement initial dans un Fonds. À la différence des comptes de banque ou des certificats de placement garanti, les titres d'un OPC ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental.

Dans des circonstances exceptionnelles, un OPC peut suspendre les rachats. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Souscriptions, échanges et rachats** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les OPC sont exposés à un certain nombre de risques, lesquels pourraient vous faire subir une perte. Cette section comprend les risques associés aux placements dans les OPC. Les risques qui s'appliquent à chaque Fonds offert aux termes du présent prospectus simplifié sont décrits à la sous-rubrique « **Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?** » de chaque Fonds qui figure à la Partie B. Dans la mesure où un Fonds investit, directement ou indirectement, dans un autre OPC, les risques associés à un placement dans le Fonds sont comparables à ceux associés à l'autre OPC dans lequel ce Fonds investit.

Risque associé à l'épuisement du capital

Certaines séries des Fonds visent à verser des distributions mensuelles à un taux cible. Ces distributions mensuelles seront généralement composées, en totalité ou en partie, d'un remboursement de capital. Lorsque nous remboursons votre capital, il en résulte une réduction du montant de votre placement initial et possiblement son remboursement intégral. Un remboursement de capital qui n'est pas réinvesti réduira la VL du Fonds, ce qui pourrait réduire la capacité du Fonds à générer un revenu plus tard.

Vous ne devriez pas vous fier au montant de cette distribution pour tirer des conclusions sur le rendement des placements du Fonds. En ce qui concerne les actions d'un Fonds constitué en société, un remboursement de capital ne peut être distribué que si le solde du compte de capital versé de la série à l'égard de laquelle la distribution est versée est positif. Si le solde de capital tombe à zéro ou risque de tomber à zéro, les distributions mensuelles peuvent être réduites ou interrompues sans préavis. Les séries et les Fonds qui offrent des distributions mensuelles sont énumérés à la rubrique « **Séries donnant droit à un revenu régulier** ».

Risque associé à la catégorie

Chaque Fonds constitué en société correspond à une catégorie d'actions de Capitalcorp. Chaque Fonds constitué en société émet des actions et utilise le produit de la vente pour investir dans un portefeuille de titres en fonction de ses objectifs de placement. Cependant, chaque Fonds constitué en société fait partie de Capitalcorp, laquelle est responsable des frais et des autres dettes attribuables à l'ensemble de ses OPC. Par conséquent, si un des Fonds constitués en société de Capitalcorp (y compris les Fonds constitués en société qui ne sont pas offerts aux termes du présent prospectus simplifié) n'est pas en mesure d'assumer ses propres frais ou d'acquitter ses propres dettes, Capitalcorp sera tenue de les acquitter à même les actifs de ses autres Fonds constitués en société, entraînant ainsi la diminution de la VL de ces autres Fonds constitués en société.

Risque associé aux marchandises

Un OPC peut investir dans les marchandises ou dans les sociétés exerçant des activités dans des industries axées sur les marchandises et il peut obtenir une exposition aux marchandises au moyen de dérivés ou de placements dans des fonds négociés en bourse dont les sous-jacents sont des marchandises. Le prix des marchandises peut varier de façon importante durant de courtes périodes, ce qui aura une incidence directe ou indirecte sur la valeur d'un tel OPC.

Risque associé aux sociétés

Les placements dans des titres de capitaux propres, comme les actions et les placements dans des fiducies, ainsi que dans des titres à revenu fixe, comme les obligations, comportent plusieurs risques propres à la société qui émet les titres. Différents facteurs peuvent entraîner une baisse du cours de ces placements. Il peut s'agir notamment d'événements particuliers liés à une société, de la conjoncture du marché sur lesquels ces placements sont négociés, ainsi que des conjonctures économique, financière et politique générales dans les pays où la société exerce ses activités. Bien que ces facteurs aient une incidence sur tous les titres émis par une société, la valeur des titres de capitaux propres varie généralement plus fréquemment et dans une plus grande mesure que celle des titres à revenu fixe. Étant donné que la VL d'un OPC est établie en fonction de la valeur de ses titres en portefeuille, une baisse générale de la valeur des titres en portefeuille qu'il détient entraînera une baisse de la valeur de cet OPC et, par conséquent, une baisse de la valeur de votre placement.

Risque associé à la concentration

Un OPC peut investir la quasi-totalité de son actif net dans un petit nombre d'émetteurs, dans un seul secteur de l'économie ou dans une seule région du monde, ou encore adopter un style de placement qui lui est propre; par exemple, il pourrait privilégier un style axé sur la valeur ou un style axé sur la croissance. La concentration relativement élevée des titres d'un seul émetteur, ou une grande exposition à ceux-ci, ou bien la concentration relativement élevée des titres d'un petit nombre d'émetteurs, peut nuire à la diversification d'un portefeuille et peut accroître la volatilité de la VL de l'OPC en question. La concentration de l'OPC dans un émetteur peut

également nuire à la liquidité de son portefeuille lorsque seul un petit nombre d'acheteurs souhaitent acquérir les titres de cet émetteur.

Un OPC adopte un style de placement qui lui est propre ou concentre ses placements dans un secteur de l'économie parce qu'il souhaite offrir aux investisseurs davantage de certitude sur la façon dont son actif sera investi ou sur le style adopté, ou encore parce qu'un gestionnaire de portefeuille estime que la spécialisation augmente la possibilité d'obtenir de bons rendements. Si l'émetteur, le secteur ou la région est aux prises avec une conjoncture économique difficile ou si le style ou la stratégie de placement choisi par l'OPC n'est plus prisé, l'OPC perdra probablement davantage que s'il avait diversifié ses placements ou son style. Si en raison de ses objectifs ou de ses stratégies de placement un OPC est obligé de concentrer ses placements, il pourrait obtenir de mauvais rendements pendant une période prolongée.

Risque associé aux titres convertibles

Les titres convertibles sont des titres à revenu fixe, des actions privilégiées ou d'autres titres qui sont convertibles en actions ordinaires ou en d'autres titres. La valeur marchande des titres convertibles a tendance à baisser lorsque les taux d'intérêt augmentent et, à l'inverse, à augmenter lorsque les taux d'intérêt baissent. Toutefois, la valeur marchande d'un titre convertible a tendance à refléter le cours du marché des actions ordinaires de la société émettrice lorsque ce cours s'approche du « prix de conversion » du titre convertible ou dépasse celui-ci. Le prix de conversion peut être défini comme le prix prédéterminé auquel le titre convertible peut être échangé contre l'action connexe. Lorsque le cours du marché de l'action ordinaire baisse, le prix du titre convertible a tendance à être davantage tributaire du rendement du titre convertible. Par conséquent, son prix peut ne pas baisser dans la même mesure que celui de l'action ordinaire sous-jacente.

Dans le cas où la société émettrice est liquidée, les porteurs de titres convertibles prennent rang avant les porteurs d'actions ordinaires de la société, mais après les porteurs de titres de créance de premier rang de la société. Par conséquent, un placement dans les titres convertibles d'un émetteur présente généralement moins de risque qu'un placement dans ses actions ordinaires, mais plus de risque qu'un placement dans ses titres de créance de premier rang.

Risque associé au crédit

Un émetteur d'obligations ou d'autres titres à revenu fixe, y compris les titres adossés à des créances, peut ne pas être en mesure de verser les intérêts sur le placement ou d'en rembourser le capital à la date d'échéance. Ce risque de non-respect du paiement correspond au risque associé au crédit. Certains émetteurs comportent plus de risque que d'autres. Les émetteurs dont le risque associé au crédit est plus élevé paient habituellement des taux d'intérêt plus importants que les émetteurs dont le risque est moins élevé, car les sociétés dont le risque associé au crédit est plus élevé exposent les investisseurs à un plus grand risque de perte. Ce risque peut augmenter ou diminuer au cours de la durée du placement à revenu fixe.

Les sociétés, les gouvernements et les autres entités, y compris les instruments à vocation spéciale qui contractent des emprunts, ainsi que les titres de créance qu'ils émettent, se voient attribuer des notes de solvabilité par des agences de notation spécialisées, comme Dominion Bond Rating Service Limited (« DBRS ») et Standard & Poor's Corporation (« S&P »). Les notes constituent des mesures du risque de crédit et tiennent compte de plusieurs facteurs, dont la valeur de la garantie sous-jacente à un placement à revenu fixe. Les émetteurs dont les notes sont faibles ou qui ne sont pas notés offrent généralement un rendement plus intéressant, mais ils peuvent exposer les investisseurs à des pertes plus importantes. Les notes de solvabilité sont l'un des facteurs qu'utilisent les gestionnaires de

portefeuille des OPC pour prendre des décisions en matière de placement. Une notation peut s'avérer mal établie, ce qui peut entraîner des pertes imprévues sur les placements à revenu fixe. Si les investisseurs considèrent que la note attribuée est trop élevée, la valeur des placements peut diminuer de façon importante. Une baisse de la note attribuée à un émetteur ou toute autre nouvelle défavorable à l'égard d'un émetteur peut entraîner la diminution de la valeur marchande du titre de cet émetteur.

Le différentiel de taux correspond à l'écart entre les taux d'intérêt de deux obligations, l'une émise par une société, l'autre par le gouvernement, qui sont par ailleurs identiques à tous égards, mais dont les notations diffèrent. Le différentiel de taux s'agrandit lorsque le marché établit qu'un rendement plus élevé est nécessaire afin de contrebalancer la hausse des risques que comporte un placement à revenu fixe donné. Toute hausse du différentiel de taux après l'achat du placement à revenu fixe réduira la valeur de ce placement.

Risque associé à la cybersécurité

En raison de l'utilisation répandue de la technologie dans le cadre de leurs activités, les Fonds sont devenus possiblement plus sensibles aux risques opérationnels que présentent les brèches à la cybersécurité. On entend par risque associé à la cybersécurité le risque de préjudice, de perte et de responsabilité découlant d'une défaillance, d'une perturbation ou d'une brèche dans les systèmes de technologie de l'information d'une organisation. Il peut s'agir autant d'événements intentionnels que d'événements non intentionnels qui peuvent faire en sorte qu'un Fonds perde des renseignements exclusifs, subisse une corruption de données ou voie sa capacité opérationnelle perturbée. De tels événements pourraient à leur tour perturber les activités commerciales de Mackenzie ou d'un Fonds, nuire à leur réputation, compliquer la capacité d'un Fonds à calculer sa VL, ou encore exposer Mackenzie ou un Fonds à des pénalités prévues par la réglementation, à des frais de conformité supplémentaires associés à des mesures correctrices ou à une perte financière. Les cyberattaques peuvent comporter des accès non autorisés aux systèmes informatiques numériques d'un Fonds (p. ex., au moyen d'un « piratage » ou d'un encodage de logiciel malveillant) en vue de détourner des actifs ou de l'information sensible ou de corrompre des données, des appareils ou des systèmes. D'autres cyberattaques ne nécessitent pas d'accès non autorisé, comme des attaques de type déni de service (c'est-à-dire faire en sorte que les utilisateurs visés n'aient pas accès aux services de réseau). De plus, les cyberattaques visant des fournisseurs de services tiers d'un Fonds (p. ex., les administrateurs, agents de transfert, dépositaires et sous-conseillers) ou des émetteurs dans lesquels un Fonds investit peuvent également exposer un Fonds à bon nombre des mêmes risques que ceux associés aux cyberattaques directes. Comme c'est le cas pour les risques opérationnels en général, nous avons mis en place des systèmes de gestion des risques conçus pour réduire les risques associés à la cybersécurité. Toutefois, rien ne garantit que ces efforts porteront fruit.

Risque associé aux dérivés

Certains OPC peuvent utiliser des dérivés afin d'atteindre leurs objectifs de placement. Habituellement, un dérivé constitue un contrat entre deux parties dont la valeur est déterminée en fonction du cours d'un actif, comme une devise, une marchandise ou un titre, ou la valeur d'un indice ou d'un indicateur économique, comme un indice boursier ou un taux d'intérêt en particulier (l'« élément sous-jacent »).

La plupart des dérivés sont des options, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés ou des swaps. Une option confère au porteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent à un prix convenu au cours d'une certaine période. Une option d'achat confère au porteur le droit d'acheter alors qu'une option de vente

confère au porteur le droit de vendre. Un contrat à terme de gré à gré est un engagement d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent à un prix convenu pour livraison future. Un contrat à terme standardisé est semblable à un contrat à terme de gré à gré, sauf qu'il se négocie à la bourse. Un swap est un engagement portant sur l'échange d'un ensemble de paiements contre un autre ensemble de paiements.

Certains dérivés sont réglés par la remise de l'élément sous-jacent d'une partie à une autre partie et d'autres, au moyen d'un paiement en espèces équivalant à la valeur du contrat.

L'utilisation de dérivés comporte plusieurs risques.

- Rien ne garantit qu'il existera un marché pour certains dérivés, ce qui pourrait empêcher l'OPC de les vendre ou de s'en retirer avant la date d'échéance du contrat. Par conséquent, cela peut réduire la capacité de l'OPC à réaliser ses bénéfices ou à limiter ses pertes.
- Il est possible que l'autre partie à un contrat sur dérivés (« **contrepartie** ») ne parvienne pas à honorer les obligations qui lui incombent aux termes du contrat, entraînant ainsi une perte pour l'OPC.
- Lorsqu'un OPC conclut un contrat sur dérivés, il peut être tenu d'effectuer un dépôt de garantie ou de donner un bien en garantie à la contrepartie au contrat. Si la contrepartie devient insolvable, l'OPC pourrait perdre son dépôt de garantie ou son bien donné en garantie ou devoir engager des frais pour les recouvrer.
- Certains OPC peuvent utiliser des dérivés pour réduire certains risques associés à des placements sur des marchés étrangers, dans des devises ou dans des titres particuliers. On appelle cela une opération de couverture. L'opération de couverture peut ne pas parvenir à empêcher les pertes. De plus, elle peut réduire les possibilités de gains si la valeur du placement couvert varie à la hausse, parce que le dérivé pourrait subir une perte équivalente. Elle pourrait s'avérer coûteuse ou sa mise en œuvre pourrait être difficile.
- Les bourses de valeurs mobilières et de marchandises peuvent imposer des limites quotidiennes sur les options et les contrats à terme standardisés. Une telle modification des règles pourrait empêcher l'OPC de réaliser une opération sur un contrat à terme standardisé ou une option, suscitant une perte pour l'OPC parce qu'il ne pourrait pas couvrir convenablement une perte ou la limiter.
- Si un OPC détient une position acheteur ou vendeur sur un contrat à terme standardisé dont l'élément sous-jacent est une marchandise, l'OPC cherchera toujours à liquider sa position en concluant un contrat à terme standardisé de compensation avant la première date à laquelle l'OPC pourrait être tenu de livrer ou de réceptionner la marchandise aux termes du contrat à terme standardisé. Toutefois, rien ne garantit que l'OPC en question sera en mesure de conclure un tel contrat. Il se pourrait que l'OPC soit contraint de livrer ou de réceptionner la marchandise.

Risque associé aux marchés émergents

Les marchés émergents comportent les mêmes risques que ceux associés aux devises et aux marchés étrangers. En outre, les marchés émergents sont plus susceptibles d'être touchés par l'instabilité politique, économique et sociale, et peuvent être marqués par la corruption ou adopter des normes moins sévères en matière de pratiques commerciales. L'instabilité pourrait se

traduire par une expropriation des actifs ou une restriction à l'égard du paiement des dividendes, du revenu ou du produit de la vente des titres d'un OPC. De plus, les normes et les pratiques en matière de comptabilité et d'audit peuvent être moins rigoureuses que celles des pays développés; la disponibilité des renseignements sur les placements d'un OPC pourrait donc être limitée. En outre, les titres des marchés émergents sont souvent moins liquides et les mécanismes de garde et de règlement de ces marchés émergents peuvent être moins élaborés, ce qui pourrait entraîner des retards et des frais supplémentaires en ce qui concerne l'exécution des opérations sur les titres.

Risque associé aux FNB

Un OPC peut investir dans un fonds dont les titres sont inscrits à la cote d'une bourse aux fins de négociation (un « **fonds négocié en bourse** » ou « **FNB** »). Les placements que font les FNB comprennent les actions, les obligations, les marchandises et d'autres instruments financiers. Certains FNB, que l'on appelle parts indicelles, tentent de reproduire le rendement d'un indice boursier largement utilisé. Tous les FNB ne sont pas des parts indicelles. Bien qu'un placement dans un FNB comporte généralement les mêmes risques qu'un placement dans un OPC classique qui a les mêmes objectifs et stratégies de placement, il comporte également les risques supplémentaires suivants, qui ne s'appliquent pas à un placement dans les OPC classiques :

- Le rendement d'un FNB peut être très différent de celui de l'indice, des actifs ou de la mesure financière que le FNB cherche à reproduire. Plusieurs motifs peuvent expliquer pareille situation, notamment le fait que les titres du FNB peuvent se négocier à un cours inférieur ou supérieur à leur VL ou que le FNB peut utiliser des stratégies complexes, comme l'effet de levier, rendant difficile la reproduction exacte de l'indice.
- Il est possible qu'un marché pour la négociation active des titres de FNB ne soit pas créé ou ne soit pas maintenu.
- Rien ne garantit qu'un FNB continuera de satisfaire aux exigences d'inscription de la bourse à laquelle ses titres sont inscrits aux fins de négociation.

Également, des courtages peuvent devoir être payés à l'achat ou à la vente des titres de FNB. Par conséquent, un placement dans les titres de FNB peut avoir un rendement qui diffère de la variation de la VL de ces titres.

Risque associé aux devises

La VL de la majorité des OPC est établie en dollars canadiens. Les titres étrangers s'achètent généralement dans une devise et non en dollars canadiens. Lorsque des titres étrangers sont achetés dans une devise, la valeur de ces titres étrangers variera selon le cours du dollar canadien par rapport à celui de la devise. Si le cours du dollar canadien augmente par rapport à la valeur de la devise, mais que la valeur du titre étranger demeure par ailleurs constante, la valeur du placement en dollars canadiens baissera. De même, si le cours du dollar canadien baisse par rapport à celui de la devise, le placement de l'OPC vaudra davantage.

Certains OPC peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré, les swaps et d'autres dérivés sur mesure, aux fins de couverture contre les fluctuations des taux de change. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Stratégies de placement** » de chaque Fonds décrit à la Partie B du présent prospectus simplifié.

Risque associé aux marchés étrangers

La valeur d'un placement dans un titre étranger dépend, de façon générale, de facteurs économiques mondiaux ou, plus particulièrement, de facteurs

économiques et politiques précis propres aux pays où l'émetteur étranger exerce ses activités. La réglementation en vigueur dans certains pays peut être moins rigoureuse qu'au Canada, notamment en ce qui a trait aux normes en matière de présentation de l'information financière et juridique. Il peut y avoir plus ou moins d'information disponible sur les sociétés étrangères. Par ailleurs, les systèmes juridiques de certains pays étrangers peuvent négliger les droits des investisseurs. Les marchés boursiers des pays étrangers peuvent avoir des volumes d'opérations plus faibles et faire l'objet de corrections plus marquées. Tous ces facteurs ou certains d'entre eux peuvent rendre un placement dans des titres étrangers plus ou moins volatil comparativement à un placement dans des titres canadiens.

Risque associé aux titres à rendement élevé

Les Fonds peuvent être exposés au risque associé aux titres à rendement élevé. Le risque associé aux titres à rendement élevé est le risque que les titres qui n'ont pas obtenu une note de qualité (une note inférieure à « BBB- » accordée par S&P ou Fitch Rating Service Inc. ou inférieure à la note « Baa3 » accordée par Moody's^{MD} Investor's Services, Inc.) ou qui n'ont aucune note au moment de l'achat soient plus volatils que des titres ayant une échéance semblable dont la note est supérieure. Les titres à rendement élevé peuvent également être exposés à des niveaux de risque de crédit ou de risque de défaut supérieurs à ceux des titres à note plus élevée. La valeur des titres à rendement élevé peut être touchée défavorablement par la conjoncture économique générale, tel un repli économique ou une période de hausse des taux d'intérêt, et les titres à rendement élevé peuvent être moins liquides et plus difficiles à vendre à un moment propice ou à un prix avantageux, ou à évaluer par rapport aux titres à note plus élevée. Plus particulièrement, les titres à rendement élevé sont souvent émis par des sociétés plus petites, moins solvables, ou par des entreprises fortement endettées, qui sont généralement moins aptes que les entreprises financièrement stables à respecter l'échéancier de versement de l'intérêt et de remboursement de capital.

Risque associé aux titres non liquides

Un OPC peut détenir jusqu'à 15 % ou plus de son actif net dans des titres non liquides. Un titre est non liquide lorsqu'il ne peut pas être vendu à un montant équivalant au moins au prix auquel il est évalué. Cela peut se produire a) lorsque des restrictions s'appliquent à la vente des titres; b) si les titres ne peuvent pas se négocier sur les marchés normaux; c) s'il y a tout simplement une pénurie d'acheteurs intéressés par les titres; ou d) pour toute autre raison. Sur des marchés très volatils, comme dans des périodes de changements soudains des taux d'intérêt ou de graves perturbations boursières sévères, les titres qui étaient auparavant liquides peuvent devenir non liquides soudainement et de manière imprévue. Il est plus difficile de vendre des titres non liquides, et un OPC peut être forcé d'accepter un prix réduit.

Certains titres de créance à rendement élevé, qui peuvent comprendre, entre autres, les types de titres communément appelés obligations à rendement élevé, titres de créance à taux variable et prêts à taux variable, ainsi que certains titres à revenu fixe émis par des sociétés et des gouvernements établis dans des pays émergents, peuvent être moins liquides en périodes d'instabilité ou de replis brutaux des marchés. En outre, la liquidité de titres particuliers peut varier grandement au fil du temps. La non-liquidité de ces titres peut se manifester par des écarts acheteur-vendeur plus prononcés (c.-à-d. des différences importantes dans les prix auxquels les vendeurs sont prêts à vendre un titre donné et les acheteurs sont prêts à acheter le titre en question). La non-liquidité peut également se traduire par des délais prolongés pour le règlement des opérations ou la livraison de titres. Dans certains cas de non-liquidité, il pourrait être difficile d'établir la juste valeur marchande de titres donnés; le fonds qui a investi dans ces titres pourrait alors subir des pertes.

Risque associé aux taux d'intérêt

Les taux d'intérêt ont des répercussions sur toute une gamme de placements. Les taux d'intérêt ont une incidence sur le coût d'emprunt des gouvernements, des sociétés et des particuliers, qui se répercute à son tour sur l'activité économique générale. Les taux d'intérêt peuvent augmenter au cours de la durée d'un placement à revenu fixe. De façon générale, s'ils montent, la valeur du placement baissera. Au contraire, si les taux d'intérêt baissent, la valeur du placement augmentera.

En général, les obligations à long terme et les obligations à coupons détachés sont plus sensibles aux variations des taux d'intérêt que ne le sont les autres types de titres. Les flux de trésorerie tirés des titres de créance à taux variable peuvent varier au fur et à mesure que les taux d'intérêt fluctuent.

La fluctuation des taux d'intérêt peut également influencer indirectement sur le cours des titres de capitaux propres. En effet, lorsque les taux d'intérêt sont élevés, il peut en coûter davantage à une société pour financer ses activités ou réduire sa dette existante. Cette situation peut nuire à la rentabilité de la société et à son potentiel de croissance des bénéfices et, par ricochet, avoir un effet négatif sur le cours de ses actions. À l'inverse, des taux d'intérêt plus bas peuvent rendre le financement moins onéreux pour une société, ce qui peut possiblement accroître son potentiel de croissance des bénéfices. Les taux d'intérêt peuvent également influencer sur la demande de biens et de services qu'une société fournit en ayant une incidence sur l'activité économique générale, comme il est décrit précédemment.

Risque associé aux opérations importantes

Les titres de certains OPC peuvent être souscrits par d'autres OPC, des fonds d'investissement ou des fonds distincts, y compris les Fonds Mackenzie, des institutions financières en lien avec d'autres placements de titres et/ou certains investisseurs qui sont inscrits à un programme de répartition de l'actif ou à un programme de modèles de portefeuille. Les tiers, individuellement ou collectivement, peuvent à l'occasion souscrire, vendre ou faire racheter une quantité importante de titres d'un OPC.

Toute souscription importante de titres d'un OPC créera une position de trésorerie relativement importante dans le portefeuille de l'OPC. Cette position de trésorerie pourrait nuire au rendement de l'OPC, et son affectation à des placements pourrait entraîner des frais d'opérations supplémentaires relativement plus élevés, lesquels seraient pris en charge par l'ensemble des investisseurs de l'OPC.

Au contraire, un rachat massif de titres d'un OPC pourrait obliger l'OPC à liquider certains placements afin de disposer des sommes nécessaires au paiement du produit du rachat. Cette opération pourrait avoir une incidence sur la valeur marchande de ces placements en portefeuille et entraîner des frais d'opérations supplémentaires relativement plus élevés, lesquels seraient pris en charge par l'ensemble des investisseurs de l'OPC, et elle pourrait accélérer ou accroître le versement des distributions ou des dividendes sur les gains en capital à ces investisseurs.

Risque associé aux lois

Les autorités en valeurs mobilières, les autorités fiscales ou d'autres autorités apportent des modifications aux lois, aux règlements et aux pratiques administratives. Ces modifications peuvent avoir une incidence négative sur la valeur d'un OPC.

Risque associé au marché

Les placements sur les marchés des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe comportent généralement des risques. La valeur marchande des placements d'un OPC fluctuera en fonction d'événements particuliers liés

à une société et de l'état des marchés des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe, en général. La valeur marchande variera également en fonction de la conjoncture économique et financière générale dans les pays où sont faits ces placements.

Risque associé au gestionnaire de portefeuille

Le rendement d'un OPC dépend du choix des placements qu'effectue son gestionnaire de portefeuille ou sous-conseiller. Un fonds équilibré ou un fonds de répartition de l'actif dépend également de son gestionnaire de portefeuille ou sous-conseiller, lequel détermine la proportion des actifs d'un OPC à investir dans chaque catégorie d'actifs. Si les titres sont mal choisis ou si de mauvaises décisions sont prises quant à la répartition de l'actif, le rendement de l'OPC risque d'être inférieur à celui de son indice de référence ou des autres OPC ayant des objectifs de placement analogues.

Risque associé au remboursement anticipé

Certains titres à revenu fixe, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres créances, confèrent à l'émetteur le droit de les rembourser avant l'échéance. En cas de remboursement inattendu ou précipité, ces titres à revenu fixe peuvent générer un revenu moins intéressant et leur valeur peut diminuer. De plus, comme les émetteurs décident habituellement de rembourser le capital par anticipation lorsque les taux d'intérêt sont bas, l'OPC pourrait avoir à réinvestir ces sommes d'argent dans des titres assortis de taux d'intérêt moins élevés.

Risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Certains OPC peuvent conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres. À l'occasion d'une opération de prêt de titres, l'OPC prête ses titres, par l'intermédiaire d'un agent autorisé, à une autre partie (la « contrepartie »), moyennant une rémunération et une garantie d'une forme acceptable. À l'occasion d'une mise en pension de titres, l'OPC vend ses titres contre des espèces, par l'intermédiaire d'un agent autorisé, tout en prenant l'engagement de les racheter avec des espèces (habituellement à un prix moindre) à une date ultérieure. À l'occasion d'une prise en pension de titres, l'OPC achète des titres avec des espèces et prend l'engagement de les revendre contre des liquidités (habituellement à un prix plus élevé) à une date ultérieure. Nous indiquons ci-après quelques-uns des risques généraux associés aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres :

- Lorsqu'il effectue des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, l'OPC s'expose à un risque de crédit, c'est-à-dire que la contrepartie puisse faire faillite ou manquer à son engagement, ce qui forcerait l'OPC à faire une réclamation pour recouvrer son placement.
- Lorsqu'il récupère son placement en cas de manquement, un OPC peut subir une perte si la valeur des titres prêtés (au cours d'une opération de prêt de titres) ou vendus (dans le cadre d'une mise en pension de titres) a augmenté par rapport à la valeur de la garantie qui lui a été donnée.
- De la même manière, un OPC peut subir une perte si la valeur des titres qu'il a achetés (à l'occasion d'une prise en pension de titres) diminue par rapport à la somme qu'il a versée à la contrepartie, plus les intérêts.

Risque associé aux prêts de premier rang

Les risques associés aux prêts de premier rang sont semblables aux risques associés aux obligations à rendement élevé, même si de tels prêts sont

habituellement de premier rang et garantis, alors que les obligations à rendement élevé sont souvent subordonnées et non garanties. Les placements en prêts de premier rang ne sont habituellement pas assortis de notes de bonne qualité et sont considérés comme des placements spéculatifs en raison du risque de crédit que présentent leurs émetteurs.

Par le passé, ces sociétés ont été plus susceptibles d'être en défaut, en ce qui a trait au paiement des intérêts et du capital dus, que les sociétés qui émettent des titres de bonne qualité, et de tels défauts pourraient réduire la VL et les distributions mensuelles de revenu de ces Fonds. Ces risques peuvent être plus importants advenant un repli économique. Selon la conjoncture des marchés, la demande de prêts de premier rang peut être réduite, ce qui peut réduire leurs cours. Il se pourrait qu'aucun marché n'existe pour la négociation de certains prêts de premier rang, ce qui peut limiter la possibilité pour un porteur de prêt de premier rang d'en réaliser la pleine valeur s'il a besoin de liquider un tel actif. Une conjoncture défavorable sur les marchés peut réduire la liquidité de certains prêts de premier rang qui font l'objet d'une négociation active. Même si ces prêts comportent en général une garantie précise, rien ne permet d'assurer que la garantie sera disponible, que la réalisation d'une telle garantie suffira à satisfaire aux obligations de l'emprunteur en cas de défaut de paiement des intérêts ou du capital prévus ou que la garantie pourra être réalisée rapidement. En conséquence, le porteur d'un prêt pourrait ne pas recevoir les paiements auxquels il a droit.

Les prêts de premier rang peuvent également être exposés à certains risques parce que leur période de règlement est plus longue que celle d'autres titres. Le règlement des opérations visant la plupart des titres a lieu deux jours suivant la date de l'opération; c'est le règlement « T+2 ». Par opposition, les opérations sur des prêts de premier rang peuvent comporter des périodes de règlement plus longues, qui dépassent T+2. Contrairement aux opérations visant des titres de capitaux propres, les opérations sur prêts ne font pas intervenir de chambre de compensation centrale, et le marché des prêts n'a pas établi de normes de règlement exécutoires ou de recours en cas de défaut de règlement. Cette période de règlement possiblement plus longue peut entraîner des décalages entre le moment du règlement d'un prêt de premier rang et le moment auquel un fonds d'investissement qui détient le prêt de premier rang en tant que placement doit régler les demandes de rachat émanant de ses investisseurs.

Risque associé aux séries

Un OPC peut offrir plus d'une série, y compris les séries qui sont offertes aux termes de prospectus simplifiés distincts. Si une série d'un OPC n'est pas en mesure de prendre en charge ses propres frais ou d'acquitter ses propres dettes, les actifs des autres séries de cet OPC serviront à les acquitter, ce qui pourrait réduire le rendement des autres séries.

Risque associé aux ventes à découvert

Certains OPC ont l'autorisation de participer à un nombre limité de ventes à découvert. Une vente à découvert est une opération par laquelle un OPC vend, sur le marché libre, des titres qu'il a empruntés à un prêteur à cette fin. À une date ultérieure, l'OPC achète des titres identiques sur le marché libre et les remet au prêteur. Entre-temps, l'OPC doit verser une rémunération au prêteur pour le prêt de titres et lui donner des biens en garantie pour les titres prêtés.

Les ventes à découvert comportent certains risques :

- Rien ne garantit que la valeur des titres empruntés diminuera suffisamment pendant la période de vente à découvert pour contrebalancer la rémunération versée au prêteur. Au contraire, la valeur des titres vendus à découvert pourrait augmenter.

- Un OPC pourrait avoir de la difficulté à acheter les titres empruntés et à les retourner au prêteur s'il n'y a pas de marché liquide pour ceux-ci à ce moment-là.
- Un prêteur peut demander à un OPC de retourner les titres empruntés à tout moment. Ainsi, l'OPC pourrait devoir acheter ces titres sur le marché libre à un moment inopportun.
- Le prêteur à qui l'OPC a emprunté des titres ou le courtier utilisé pour faciliter la vente à découvert peut devenir insolvable et l'OPC peut perdre les biens donnés en garantie au prêteur ou au courtier.

Risque associé aux sociétés à petite capitalisation

Un OPC peut effectuer des placements dans des titres de capitaux propres et parfois dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés à petite capitalisation. Pour différentes raisons, ces placements sont généralement plus risqués que les placements dans les grandes sociétés. Les petites sociétés sont souvent relativement nouvelles et leurs résultats antérieurs ne s'étendent pas sur une longue période. Il est donc difficile pour le marché de déterminer précisément la valeur de ces sociétés. Certaines de ces sociétés ne possèdent pas d'importantes ressources financières, et pour cette raison, elles sont incapables de réagir aux événements de manière optimale. En outre, les titres des petites sociétés sont souvent moins liquides, ce qui signifie qu'il y a peu de demandes sur le marché pour ces titres à un cours que les vendeurs jugent raisonnable.

Risque associé aux petits ou nouveaux OPC

Le rendement d'un petit ou nouvel OPC pourrait ne pas refléter sa performance à long terme ou la performance qu'il offrira lorsqu'il aura pris de l'ampleur et/ou totalement mis en œuvre ses stratégies de placement. Les positions de placement pourraient avoir une incidence disproportionnée, positive ou négative, sur le rendement d'un Fonds, qu'il soit récent ou d'envergure modeste. Il pourrait également s'écouler plus de temps avant que les petits ou nouveaux OPC aient pleinement investi dans un portefeuille représentatif qui respecte leurs objectifs et stratégies de placement. Le rendement d'un OPC pourrait aussi être plus volatil durant cette période de « démarrage » qu'il ne le serait une fois qu'il a pleinement investi. De même, la stratégie de placement d'un petit ou nouvel OPC pourrait prendre plus de temps à donner les résultats escomptés. Les nouveaux OPC n'offrent aux investisseurs que des historiques de rendement relativement récents et pourraient ne pas attirer suffisamment d'actifs pour réaliser des gains d'efficience au niveau des placements et des opérations. Si un petit ou nouvel OPC ne réussit pas à atteindre ses objectifs ou stratégies de placement, cela aura des répercussions sur son rendement, et les rachats qui s'ensuivront pourraient commander des frais d'opérations plus élevés pour l'OPC et/ou des incidences fiscales pour les investisseurs.

Risque associé à l'imposition

En général, Capitalcorp ne devrait pas payer de l'impôt sur les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables ou sur ses gains en capital nets réalisés, parce qu'elle devrait verser suffisamment de dividendes ordinaires et de dividendes sur les gains en capital à ses porteurs de titres pour éliminer l'assujettissement à l'impôt s'y rapportant. Capitalcorp pourrait être tenue de payer de l'impôt aux taux d'imposition applicables à une société de placement à capital variable sur le revenu provenant d'autres sources, tels les intérêts, le revenu tiré de certains dérivés et le revenu de source étrangère. Capitalcorp tente de réduire son assujettissement à l'impôt en réduisant le revenu imposable au moyen de frais déductibles et de crédits et/ou déductions d'impôt. Considérant les mandats d'investissement des fonds constitués en société de Capitalcorp et compte tenu des frais anticipés et des déductions aux fins de l'impôt, Capitalcorp pourrait être assujettie à un impôt canadien sur le revenu non remboursable pour l'année d'imposition se terminant le 31 mars 2020. La probabilité que Capitalcorp soit assujettie à un impôt canadien sur le revenu non remboursable au cours d'années ultérieures pourrait varier en fonction de nombreux facteurs et sans avertissement préalable. Capitalcorp utilisera une méthode de répartition des impôts à payer d'une manière juste et équitable entre ses fonds constitués en société, ce qui réduira le rendement avant impôt des porteurs de titres. Les calculs et les attributions de l'impôt à payer sont effectués périodiquement au cours de l'année et sont pris en compte dans la VL des catégories d'actions des fonds constitués en sociétés visés à ces moments. En règle générale, plus l'impôt non remboursable payable par Capitalcorp est important, plus grand est le risque que le rendement avant impôt d'un porteur de titres soit réduit et l'ampleur de cette réduction devrait être plus grande. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Incidences fiscales** » pour obtenir de plus amples renseignements sur l'imposition des fonds constitués en société.

Risque associé à la reproduction d'une référence

Certains OPC peuvent investir la quasi-totalité de leurs actifs dans un ou plusieurs autres fonds. Cette situation se produit si l'OPC détient des titres émis par un autre fonds (un « **Fonds sous-jacent** »).

Le rendement d'un OPC qui effectue des placements dans un Fonds sous-jacent peut différer du rendement du ou des fonds dans lesquels il investit de la façon suivante :

- les frais et charges de l'OPC peuvent différer des frais et charges du ou des fonds dans lesquels il investit;
- il peut y avoir un délai entre la date à laquelle l'OPC émet les titres à ses investisseurs et la date à laquelle l'OPC investit dans d'autres fonds;
- plutôt que d'investir dans d'autres fonds, l'OPC peut détenir de la trésorerie ou des titres de créance à court terme afin de répondre à des demandes de rachat anticipé.

MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE GESTION DES FONDS

Gestionnaire

Corporation Financière Mackenzie
180, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3K1

Nous gérons l'ensemble des activités de chaque Fonds, notamment en choisissant l'équipe de gestion de portefeuille que comporte le portefeuille de chaque Fonds, en fournissant des services de comptabilité et d'administration à chaque Fonds et en appuyant BLCSF pour la promotion et la vente des titres des Fonds.

MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE GESTION DES FONDS

<p>Placeur principal</p> <p>BLC Services Financiers Inc. 1360, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 630 Montréal (Québec) H3G 0A9 www.banquelaurentienne.ca/mackenzie</p>	<p>BLCSF vend les titres des Fonds dans toutes les provinces du Canada.</p>
<p>Fiduciaire</p> <p>Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)</p>	<p>Chacun des Fonds constitués en fiducie est constitué en fiducie d'investissement à participation unitaire. Lorsque vous effectuez un placement dans les Fonds constitués en fiducie, vous achetez des titres de la fiducie. Le fiduciaire détient le titre de propriété réel à l'égard des espèces et des titres détenus par les Fonds constitués en fiducie en question en votre nom.</p>
<p>Gestionnaire de portefeuille</p> <p>Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)</p>	<p>En notre qualité de gestionnaire, nous assumons la responsabilité ultime des services de gestion de portefeuille que nous offrons directement, sauf indication contraire, aux Fonds.</p> <p>Un Fonds peut retenir les services d'un sous-conseiller que nous nommons, afin de bénéficier de ses conseils pour une partie ou la totalité de son portefeuille. Lorsqu'un sous-conseiller a été nommé, il est mentionné à la rubrique « Précisions sur le fonds » de la Partie B.</p> <p>Le gestionnaire de portefeuille ou le sous-conseiller prend les décisions concernant l'achat et la vente de titres que comporte le portefeuille d'un Fonds.</p> <p>Aux termes des lois sur les valeurs mobilières, nous sommes tenus de vous informer que, si les services de gestion de portefeuille sont fournis par un gestionnaire de portefeuille ou un sous-conseiller situé à l'étranger, il peut être difficile de faire valoir tout droit conféré par la loi contre eux, étant donné que la totalité ou une partie substantielle de leurs actifs sera vraisemblablement située hors du Canada. Le seul sous-conseiller actuel, Rockefeller & Co. LLC est situé à l'extérieur du Canada.</p> <p>Les sous-conseillers internationaux ne sont pas assujettis à la législation en valeurs mobilières canadiennes, notamment en ce qui a trait aux compétences, au capital, aux assurances, à la tenue de registres, à la séparation des fonds et des titres, aux relevés de compte et aux portefeuilles. Nous sommes responsables des avis au sujet des placements donnés aux Fonds Mackenzie par les sous-conseillers internationaux.</p>
<p>Dépositaire</p> <p>Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») Toronto (Ontario)</p>	<p>Sauf indication contraire, le dépositaire a la garde des titres détenus dans le portefeuille de chacun des Fonds.</p>
<p>Mandataire d'opérations de prêt de titres</p> <p>CIBC Toronto (Ontario)</p>	<p>CIBC agit à titre de mandataire d'opérations de prêt de titres des Fonds qui effectuent des opérations de prêt de titres.</p>
<p>Agent chargé de la tenue des registres</p> <p>Corporation Financière Mackenzie Toronto (Ontario)</p>	<p>En tant qu'agent chargé de la tenue des registres, nous effectuons un suivi à l'égard des propriétaires de titres des Fonds, traitons les ordres de souscription, d'échange et de rachat, délivrons des états de compte aux investisseurs et transmettons des renseignements aux fins des déclarations annuelles d'impôt.</p>
<p>Auditeur</p> <p>Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. Toronto (Ontario)</p>	<p>L'auditeur audite les états financiers annuels de chaque Fonds et indique s'ils présentent fidèlement l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière.</p>

MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE GESTION DES FONDS

Comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie

Le comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds Mackenzie est chargé d'étudier nos politiques et procédures écrites en matière de conflits d'intérêts, et de formuler des commentaires à leur égard, ainsi que d'examiner et, dans certaines circonstances, de régler des questions de conflits d'intérêts. Ce mandat comprend l'examen des avoirs qu'un Fonds détient dans des sociétés qui nous sont apparentées, ainsi que des opérations d'achat et de vente effectuées dans de telles sociétés. Le CEI peut également approuver certaines opérations de fusion visant l'un des Fonds ou le remplacement de l'auditeur d'un des Fonds. Le consentement des investisseurs n'est pas nécessaire dans de telles circonstances, mais les investisseurs du Fonds concerné recevront un préavis écrit d'au moins 60 jours avant la date de prise d'effet de toute fusion ou de tout remplacement de l'auditeur.

À l'heure actuelle, le CEI est composé des quatre membres suivants : Robert Hines (président), George Hucal, Martin Taylor et Scott Edmonds.

Tous les membres du CEI sont indépendants de nous, des Fonds Mackenzie et des personnes qui nous sont apparentées. Le CEI produit au moins chaque année un rapport sur ses activités qu'il remet aux investisseurs. Ce rapport est présenté sur le site Web de Mackenzie, à l'adresse www.placementsmackenzie.com. Il est également possible de l'obtenir gratuitement en présentant une demande par écrit à l'adresse électronique service@mackenzieinvestments.com.

De plus amples renseignements sur le CEI sont donnés dans la notice annuelle.

Fonds de fonds

Aux termes du Règlement 81-102, un OPC peut placer la totalité ou une partie de ses actifs dans un Fonds sous-jacent.

Nous pouvons exercer les droits de vote afférents aux titres d'un Fonds sous-jacent appartenant à un Fonds, à condition que nous ne gérons pas le Fonds sous-jacent en question. Si nous ou l'une des sociétés qui a un lien avec nous ou qui fait partie du même groupe que nous gérons un Fonds sous-jacent, nous ne serons pas autorisés à exercer de droit de vote afférent aux titres d'un tel Fonds sous-jacent détenus par un Fonds, mais déciderons s'il est dans votre intérêt de vous permettre d'exercer ces droits de vote vous-même. En règle générale, nous jugerons que ce n'est pas dans votre intérêt lorsqu'il s'agit d'affaires courantes. Cependant, si nous jugeons que l'exercice du droit de vote est dans votre intérêt, nous vous demanderons de nous donner des directives sur la façon d'exercer le droit de vote relatif à votre quote-part des titres des Fonds sous-jacents appartenant au Fonds et voterons en conséquence. Nous n'exercerons le droit de vote qu'en proportion des titres du Fonds sous-jacent à l'égard desquels nous avons reçu des directives.

SOUSCRIPTIONS, ÉCHANGES ET RACHATS

Fonds et séries

Chaque Fonds a droit au rendement total (y compris les gains réalisés et non réalisés) dégagé par les actifs de son portefeuille, déduction faite de certains frais et charges.

Séries de titres

Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de séries de titres et un nombre illimité de titres de chaque série. Les Fonds peuvent offrir de nouvelles séries ou cesser d'offrir des séries existantes en tout temps, sans vous en aviser et sans avoir à obtenir votre approbation. Les frais de chacune des séries de chaque Fonds sont comptabilisés séparément et une VL distincte est calculée pour les titres de chaque série. Même si les sommes d'argent que d'autres investisseurs et vous affectez à la souscription de titres, de même que les frais afférents à toute série sont comptabilisés par série dans les registres administratifs de votre Fonds, les actifs de toutes les séries

de votre Fonds sont regroupés pour créer un seul portefeuille aux fins de placement.

Il y a actuellement huit séries de titres offertes aux termes du présent prospectus simplifié, soit les séries LB, LF, LF5, LM, LP, LW, LW5 et LX. Les séries offertes par chaque Fonds aux termes du présent prospectus simplifié sont précisées à la page couverture et à la Partie B de chaque Fonds ci-après. La mise de fonds minimale et les critères d'admissibilité pour la souscription de titres de séries offertes aux termes du présent prospectus simplifié sont présentés en détail ci-après.

Chaque Fonds comporte d'autres séries de titres qui sont offertes aux termes de prospectus simplifiés distincts ou par certains Fonds Mackenzie par voie de placements dispensés. Certains Fonds ont des séries qui n'acceptent aucune nouvelle souscription. Ces séries ne figurent généralement pas à la page couverture ni dans **Introduction à la partie B** d'aucun Fonds et elles ne sont pas offertes aux termes du présent prospectus simplifié.

Critères d'admissibilité et de convenance associés aux séries

Des exigences quant à la mise de fonds minimale sont associées à chacune des séries. Veuillez vous reporter à la rubrique « Exigences relatives à la mise de fonds initiale minimale et aux placements subséquents ».

Outre la mise de fonds minimale, le tableau suivant indique les caractéristiques particulières que comporte un placement dans chacune des séries (votre représentant de BLCSF ou votre représentant autorisé de BLCSF est en mesure de bien vous conseiller pour choisir la série qui vous convient le mieux) et donne d'autres renseignements sur les critères d'admissibilité auxquels vous devez satisfaire avant de souscrire des titres de l'une ou l'autre des séries. Mackenzie ne fait pas pour vous un examen suivi de la pertinence de toute série donnée d'un Fonds, y compris la pertinence des titres que vous détenez par l'intermédiaire d'un compte de courtier à escompte.

Tableau 1 : Pertinence des séries

Séries	Pertinence	Autres critères d'admissibilité
Série LB	Investisseurs qui sont des particuliers; les titres de série LB du Fonds de revenu Mackenzie, du Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie et du Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie sont conçus pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel.	Aucun.
Série LX	Investisseurs qui sont des particuliers; la série LX est conçue pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel.	Aucun.
Série LF	Investisseurs qui sont des particuliers.	Offerts exclusivement aux clients de BLCSF qui participent à un programme de services tarifés parrainé par BLC Gestion privée, sous réserve des critères d'admissibilité. Les titres de série LF du Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie, du Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie, du Mandat privé équilibré de revenu mensuel Mackenzie, du Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie, du Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie et de la Catégorie mandat privé équilibré de revenu mensuel Mackenzie sont conçus pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel.
Série LF5	Investisseurs qui sont des particuliers; la série LF5 est conçue pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel.	Offerts exclusivement aux clients de BLCSF qui participent à un programme de services tarifés parrainé par BLC Gestion privée, sous réserve des critères d'admissibilité.

Séries	Pertinence	Autres critères d'admissibilité
Série LM	Investisseurs qui sont des particuliers; la série LM est conçue pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel.	La série LM est offerte uniquement aux investisseurs qui participaient à nos programmes de prélèvements automatiques en date du 25 novembre 2015. Les titres de série LM pourraient, de manière générale, être offertes à nouveau dans le futur, à notre gré.
Série LP	Investisseurs qui sont des particuliers et qui ont adhéré au programme de rééquilibrage automatique Mackenzie.	Offerts exclusivement par le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie et dans le cadre de notre programme de rééquilibrage automatique. Veuillez vous reporter à la rubrique « Services facultatifs » pour obtenir de plus amples renseignements sur ce service.
Série LW	Certains investisseurs bien nantis qui participent à notre Programme de Tarification préférentielle (défini ci-après). Ces investisseurs ont habituellement des placements importants dans les Fonds. Les titres de série LW du Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie, du Mandat privé équilibré de revenu mensuel Mackenzie, du Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie, du Mandat privé équilibré de revenu mensuel Mackenzie, du Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie, du Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie et de la Catégorie mandat privé équilibré de revenu mensuel Mackenzie sont conçus pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel.	Aucun.

Séries	Pertinence	Autres critères d'admissibilité
Série LW5	Certains investisseurs bien nantis qui participent à notre Programme de Tarification préférentielle; la série LW5 est conçue pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu mensuel. Ces investisseurs ont habituellement des placements importants dans les Fonds.	Aucun.

Critères d'admissibilité associés aux Fonds

Vous ne pouvez pas, dans le cadre d'un régime enregistré, souscrire des titres d'une série d'un Fonds constitué en société indiqué dans le tableau suivant. Si vous investissez dans le cadre d'un tel régime, envisagez plutôt de souscrire des titres de la même série du Fonds constitué en fiducie correspondant :

Tableau 2 : Fonds constitués en société et Fonds constitués en fiducie correspondants

Fonds constitué en société	Fonds constitué en fiducie correspondant
Catégorie Mackenzie Canadien de croissance	Fonds canadien de croissance Mackenzie
Catégorie mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie
Catégorie mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie
Catégorie mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie
Catégorie mandat privé d'actions américaines Mackenzie	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie

Veillez vous reporter à la rubrique « Services facultatifs – Régimes enregistrés » du présent document pour de plus amples renseignements sur les types de régimes qui sont considérés être des régimes enregistrés.

Exigences relatives à la mise de fonds initiale minimale et aux placements subséquents

Les exigences relatives à la mise de fonds initiale minimale pour les séries d'un Fonds sont indiquées dans le tableau qui suit. Nous nous réservons le droit d'augmenter, de diminuer et d'éliminer la mise de fonds initiale minimale ou d'y renoncer pour l'acquisition de l'une des séries des Fonds à tout moment.

Tableau 3 : Exigences relatives à la mise de fonds initiale minimale

Séries	Mise de fonds initiale minimale
LB	500 \$
LF	500 \$

Séries	Mise de fonds initiale minimale
LX	5 000 \$
LF5	5 000 \$
LM	15 000 \$
LP	25 000 \$
LW et LW5	100 000 \$

Les placements subséquents minimaux sont de 100 \$ par Fonds, sauf si vous souscrivez des titres par l'intermédiaire d'un programme de prélèvements automatiques, auquel cas le placement ne peut pas être inférieur à 50 \$ par Fonds.

Nous nous réservons le droit de modifier ou de renoncer à exiger un placement subséquent minimal pour l'acquisition de titres de l'une des séries des Fonds.

Règles sur le regroupement des comptes relativement à la mise de fonds minimale

Dans le but de respecter l'exigence relative à la mise de fonds minimale décrite dans la présente rubrique, chacun des comptes suivants constitue un « compte admissible » :

- votre compte;
- un compte de votre conjoint ou d'un membre de la famille qui réside à la même adresse;
- un compte que vous détenez conjointement avec votre conjoint;
- un compte détenu par vos enfants mineurs à charge;
- un compte détenu par une société dont vous ou votre conjoint détenez plus de 50 % des titres de capitaux propres et à l'égard de laquelle vous ou votre conjoint avez une emprise sur plus de 50 % des actions avec droit de vote;
- le ou les comptes du Programme philanthropique Mackenzie pour lequel ou lesquels vous ou un membre de votre famille qui réside à la même adresse que vous agissez comme donateur.

Dans le présent prospectus, les séries LW et LW5 sont collectivement appelées les « séries à Tarification préférentielle ». Dans le cas des titres des séries à Tarification préférentielle des Fonds, à l'exception des Mandats, le cas échéant, si vous investissez plus de 100 000 \$ (calculé à la valeur nominale dans le cas des titres des Fonds en dollars américains que vous détenez) en titres de Fonds Mackenzie pour vos différents comptes admissibles, nous pouvons ne pas exiger la mise de fonds initiale minimale à l'égard d'une série à Tarification préférentielle des Fonds, à l'exception des Mandats, pour un compte admissible. Dans le cas des titres des séries à Tarification préférentielle des Mandats, le cas échéant, si vous investissez plus de 250 000 \$ (calculé à la valeur nominale dans le cas des titres des Fonds en dollars américains que vous détenez) en titres de Fonds Mackenzie pour vos différents comptes admissibles, nous pouvons ne pas exiger la mise de fonds initiale minimale à l'égard d'une série à Tarification préférentielle des Mandats pour un compte admissible.

Il vous incombe de vous assurer que votre représentant de BLCSF ou représentant autorisé de BLCSF a connaissance de tous les comptes admissibles qui doivent être liés aux fins de l'admissibilité à la réduction de la mise de fonds initiale minimale. Nous lierons vos comptes admissibles seulement lorsque votre représentant de BLCSF ou représentant autorisé de BLCSF nous aura communiqué les renseignements concernant vos comptes admissibles. En général, ni Mackenzie ni votre représentant de BLCSF ou représentant autorisé de BLCSF ne sont individuellement habilités à décider

des comptes qui doivent être liés. Mackenzie liera néanmoins automatiquement les comptes appartenant à un particulier si ces comptes sont associés à une adresse identique et à un même numéro de représentant de courtier. Donc, si vous disposez de deux comptes ou plus auprès d'un même représentant de BLCSF ou représentant autorisé de BLCSF, et pourvu que votre représentant de BLCSF ou représentant autorisé de BLCSF tienne ces comptes auprès d'un même représentant de courtier, nous lierons automatiquement ces comptes. Les comptes ne seront pas automatiquement liés si vous détenez des titres de Fonds auprès de plus d'un conseiller (y compris votre représentant de BLCSF ou représentant autorisé de BLCSF) ou courtier (y compris votre courtier de BLCSF ou courtier autorisé de BLCSF). Par exemple, si vous détenez également des titres de Fonds dans un compte de courtage réduit, ce compte ne sera pas automatiquement lié avec un compte que vous détenez auprès de votre représentant de BLCSF ou représentant autorisé de BLCSF.

Non-respect des exigences relatives à la mise de fonds minimale

Le tableau qui suit précise les échanges ou les rachats auxquels nous pouvons procéder si la valeur marchande de votre placement dans une série devient inférieure à la mise de fonds minimale parce que vous avez fait racheter des titres.

Tableau 4 : Échanges et rachats lorsque les placements deviennent inférieurs à la mise de fonds minimale

Si vous avez effectué un placement dans cette série	Nous pouvons racheter votre placement ou l'échanger contre cette série
Série LB	Nous pouvons, à notre choix, racheter vos titres, fermer le compte et vous rendre le produit du rachat. ¹
Série LX	Série LB ¹
Série LF	Nous pouvons, à notre choix, racheter vos titres, fermer le compte et vous rendre le produit du rachat. ¹
Série LF5	Nous pouvons, à notre choix, racheter vos titres, fermer le compte et vous rendre le produit du rachat. ¹
Série LM	Série LX, si la série est offerte pour votre Fonds et si la valeur marchande de votre placement est d'au moins 5 000 \$; autrement, vos titres seront échangés contre des titres de série LB. ¹
Série LP	Série LB du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie ¹
Série LW	Série LB, si la série est offerte pour votre Fonds. Si la série LB n'est pas offerte pour votre Fonds, nous pouvons, à notre choix, racheter vos titres, fermer le compte et vous rendre le produit du rachat. ¹
Série LW5	Série LX, si la série est offerte pour votre Fonds. Si la série LX n'est pas offerte pour votre Fonds, nous pouvons, à notre choix, racheter vos titres, fermer le compte et vous rendre le produit du rachat. ¹

¹ L'échange ou le rachat pourra seulement être traité après un préavis de 30 jours de notre part.

Vous devez savoir que le taux des frais de gestion (définis ci-après) et celui des frais d'administration (définis ci-après) imputés aux titres de la série que vous avez obtenus au moment de l'échange peuvent être plus élevés que ceux qui sont imputés aux titres de la série dans laquelle vous aviez d'abord investi. Vous devriez discuter avec votre représentant de BLCSF ou votre représentant autorisé de BLCSF de la possibilité de procéder à d'autres placements dans votre compte pendant la période de préavis afin que le statut de votre placement puisse être maintenu. Nous n'échangerons ni ne rachèterons votre placement ni ne vous demanderons d'accroître la mise de fonds jusqu'à concurrence du montant de la mise de fonds minimale, si la mise de fonds du ou des comptes s'établit en dessous de ce seuil en raison d'une chute de la VL et non d'un rachat de vos titres.

Modification des exigences relatives à la mise de fonds minimale ou des critères d'admissibilité des séries

Nous pouvons modifier à tout moment les exigences relatives à la mise de fonds minimale ou les conditions d'admissibilité applicables aux investisseurs éventuels des différentes séries de titres.

Nous pouvons racheter vos titres, sans préavis, si nous jugeons, à notre appréciation :

- que vous effectuez des opérations à court terme inappropriées ou excessives;
- que vous êtes devenu un résident, au sens des lois sur les valeurs mobilières ou à des fins fiscales, d'un territoire étranger, dans les cas où le fait de résider à l'étranger peut avoir une incidence défavorable sur le plan juridique, réglementaire ou fiscal pour un Fonds;
- qu'il est dans l'intérêt du Fonds de le faire.

Vous assumez la responsabilité des conséquences fiscales, des charges et des pertes découlant, le cas échéant, du rachat de titres d'un Fonds lorsque nous exerçons notre droit d'échange ou de rachat de vos titres.

Séries donnant droit à un revenu régulier

Certaines séries (chacune, une « **série assortie d'une distribution à taux fixe** ») conviennent particulièrement aux investisseurs qui désirent toucher un revenu mensuel régulier. Chaque série assortie d'une distribution à taux fixe offerte par un Fonds est identifiée par un astérisque (*) dans le tableau « **Précisions sur le fonds** » dans la Partie B.

Pour chaque série assortie d'une distribution à taux fixe, le montant de la distribution mensuelle correspondra à la VL par titre de la série en question le dernier jour de l'année civile précédente (ou à la date de création de la série, si la série a été créée pendant l'année civile en cours), multipliée par le taux de distribution applicable à cette série et divisée par 12. **Les taux de distribution peuvent être rajustés à l'occasion à notre appréciation. Vous devez savoir que le taux de distribution peut être supérieur au taux de rendement du Fonds ou au rendement de son portefeuille.**

Si le Fonds est un Fonds constitué en société, chaque distribution mensuelle consistera, en général, en un remboursement de capital. Si le Fonds est un Fonds constitué en fiducie, chaque distribution mensuelle consistera en du revenu net (y compris les gains nets en capital réalisés), dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Le remboursement de capital peut, au fil du temps, entraîner

le remboursement intégral de votre placement initial. Veuillez vous reporter à la sous-rubrique « **Risque associé à l'épuisement du capital** » sous la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les distributions mensuelles que vous recevez à l'égard d'une série assortie d'une distribution à taux fixe seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série en question, à moins que vous n'ayez choisi à l'avance de les recevoir en espèces. Vous pouvez personnaliser le montant de la distribution mensuelle que vous recevez en espèces en participant à notre service de remboursement flexible. Vous ne pouvez choisir de recevoir ces distributions en espèces si vous détenez vos titres dans un régime enregistré parrainé par Placements Mackenzie, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées à partir du CELI.

Souscriptions, rachats et échanges de titres des Fonds

Vous pouvez souscrire des titres des Fonds ou demander un échange uniquement par l'intermédiaire de votre représentant de BLCSF ou de votre représentant autorisé de BLCSF. Votre représentant de BLCSF ou votre représentant autorisé de BLCSF est votre mandataire; il vous fera des recommandations de placement qui correspondent à votre tolérance au risque et à vos objectifs de rendement et passera des ordres de souscription, d'échange et de rachat pour votre compte. Nous ne sommes pas responsables des recommandations que vous fait votre représentant de BLCSF ou votre représentant autorisé de BLCSF et nous sommes autorisés à nous fier aux directives que nous aura transmises votre représentant de BLCSF ou votre représentant autorisé de BLCSF, de façon électronique ou autre, sans les valider auprès de vous. Vous pouvez faire racheter les titres des Fonds par l'intermédiaire de votre représentant de BLCSF ou de votre représentant autorisé de BLCSF.

Si nous recevons votre ordre avant 16 h (heure de Toronto) un jour où la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») est ouverte (un « **jour de bourse** »), nous le traiterons selon la VL calculée plus tard ce jour-là. Autrement, nous le traiterons selon la VL calculée le jour de bourse suivant. Nous pouvons traiter les ordres de souscription avant cela, si la TSX ferme plus tôt. (Les ordres reçus après une fermeture prématurée seront traités le jour de bourse suivant.)

Nous calculons la VL de chacun des Fonds à la fermeture de la TSX, chaque jour de bourse. Nous calculons une VL pour chaque série de titres de chacun des Fonds en :

- **additionnant** la quote-part des espèces, des titres en portefeuille et de tous les autres actifs du Fonds attribués à cette série;
- **soustrayant** les dettes applicables à cette série de titres (ce qui comprend la quote-part des dettes communes attribuables à cette série et les dettes attribuables directement à la série);
- **divisant** l'actif net par le nombre total de titres de cette série détenus par les investisseurs.

Nous devons recevoir les documents appropriés et le paiement pour les titres souscrits dans les deux (2) jours de bourse qui suivent votre ordre de souscription (un (1) jour de bourse pour le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie). Nous sommes en droit de refuser tout ordre de souscription, mais seulement si nous le faisons au plus tard un (1) jour après l'avoir reçu. En cas de refus d'un ordre, nous rendrons immédiatement à BLCSF sans intérêt toutes les sommes d'argent qui l'accompagnaient.

Si, au moment d'une souscription, nous recevons votre paiement, mais que les documents qui l'accompagnent sont incomplets, nous investirons cette somme dans des titres de série LB du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie.

Une fois que nous aurons été informés du nom du ou des Fonds que vous avez sélectionnés et aurons reçu vos instructions en bonne et due forme, ce placement sera alors échangé contre des titres du ou des Fonds que vous aurez choisis, sans frais supplémentaires, à la VL de ce ou de ces Fonds à la date de l'échange.

Les titres offerts aux termes du présent prospectus simplifié ne le sont que selon un mode sans frais d'acquisition. Les titres des Fonds Mackenzie qui sont offerts aux termes de prospectus simplifiés distincts le sont également selon d'autres modes de souscription. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter aux prospectus simplifiés des fonds communs de placement Mackenzie qui se trouvent sur notre site Web à l'adresse www.placementsmackenzie.com ou sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Le montant que vous recevrez pour votre ordre de rachat est la prochaine VL du Fonds pour la série de titres qui est établie après la réception en bonne et due forme de votre ordre de rachat. Votre ordre de rachat doit être fait par écrit ou, si vous avez conclu une entente avec votre courtier, par un moyen électronique, par l'intermédiaire de votre courtier. Si vous possédez un certificat de titres, vous devez le présenter au moment de faire votre demande de rachat. Afin de vous protéger contre les fraudes, dans les cas où les rachats dépassent un certain montant, votre signature sur l'ordre de rachat et, le cas échéant, sur le certificat, doit être avalisée par une banque, une société de fiducie, un membre d'une bourse reconnue ou tout autre organisme que nous jugeons satisfaisant.

Dans des circonstances exceptionnelles, nous pouvons ne pas être en mesure de traiter votre ordre de rachat. Cette situation risque le plus de se produire en cas de suspension des opérations à des bourses de valeurs, d'options ou sur un marché de contrats à terme où plus de 50 % en valeur des actifs du Fonds sont cotés et si les titres en portefeuille de ce Fonds ne peuvent être négociés à aucune autre bourse qui offre une solution de rechange raisonnablement pratique pour ce dernier. Pendant ces périodes, aucun titre du Fonds touché ne pourra non plus être émis ni échangé. Aux fins de parvenir à cette détermination, le Fonds sera réputé être directement propriétaire des titres appartenant à tout Fonds sous-jacent dont le Fonds est propriétaire des titres.

Vous pouvez procéder à des échanges entre les séries d'un Fonds offertes en vente si vous êtes admissible à détenir les titres de la série que vous recevrez par suite de l'échange. Vous pouvez également échanger vos titres d'une série d'un Fonds contre des titres d'une série d'un autre Fonds Mackenzie à laquelle vous êtes admissible, offerte aux termes d'un prospectus simplifié distinct. Si vous effectuez un échange qui touche des titres de Fonds Mackenzie offerts aux termes d'un prospectus simplifié distinct, l'échange doit être effectué par l'intermédiaire de votre représentant de BLCSF ou de votre représentant autorisé de BLCSF. Pour obtenir plus de renseignements concernant les échanges visant à obtenir des titres de Fonds Mackenzie offerts aux termes de prospectus simplifiés distincts, veuillez consulter le prospectus simplifié pertinent du ou des Fonds Mackenzie dont vous souhaitez obtenir les titres dans le cadre de l'échange.

Vous ne pouvez pas échanger des titres d'un Fonds contre des titres d'un OPC offert exclusivement aux termes du prospectus simplifié de la Gamme de Fonds Quadrus.

Les échanges visant une série de l'un des Fonds suivants ne seront pas autorisés, sauf i) si vous déteniez des titres du Fonds visé au 11 décembre 2017 et que vous continuez à détenir ces titres; ii) si vos titres sont échangés contre des titres de série LW ou de série LW5, lorsqu'ils sont offerts, dans

le cadre de notre Programme de Tarification préférentielle; ou iii) si, après un échange de vos titres contre des titres de série LW ou de série LW5 dans le cadre du Programme de Tarification préférentielle, vous effectuez des échanges supplémentaires en vue d'obtenir des titres des Fonds suivants :

- Fonds mondial de ressources Mackenzie;
- Fonds de revenu Mackenzie;
- Fonds international Mackenzie Ivy;
- Fonds de revenu stratégique Mackenzie.

Les échanges en vue d'obtenir des titres de série LM des Portefeuilles de gestion de l'actif ne sont pas autorisés, car les titres de série LM ne peuvent généralement plus faire l'objet de nouvelles souscriptions. Toutefois, les souscriptions de titres de série LM effectuées dans le cadre de programmes de prélèvements automatiques (veuillez vous reporter à la rubrique « Programmes de prélèvements automatiques » du présent document) établis en date du 25 novembre 2015 sont actuellement autorisés.

Le tableau suivant indique quels sont les échanges impossibles dans votre situation si vous détenez vos titres à l'extérieur d'un régime enregistré.

Tableau 5 : Échanges impossibles

Type d'échange	Impossible	Non impossible
Des titres d'une série d'un Fonds contre des titres d'une autre série du même Fonds ou des titres souscrits selon un mode de souscription contre des titres souscrits selon un autre mode de souscription du même Fonds		✓
Tous les autres échanges	✓	

Vous pouvez effectuer des échanges entre des titres souscrits aux termes de modes de souscription différents, conformément à nos politiques et procédures. **Sachez cependant que si vous le faites, vous pourriez devoir payer des frais d'acquisition ou de rachat supplémentaires.** Veuillez vous reporter au prospectus simplifié des fonds communs de placement Mackenzie pour obtenir plus de renseignements concernant les échanges entre des titres souscrits selon des modes de souscription différents offerts à l'égard des titres des Fonds Mackenzie qui sont visés par le prospectus simplifié des fonds communs de placement Mackenzie.

Nous avons créé la série LP pour le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie afin de vous aider à effectuer des placements au moyen de notre programme de rééquilibrage automatique. En signant notre formulaire d'acceptation du client PRA lorsque vous souscrivez des titres de série LP du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie, vous nous avez donné ordre, le jour ouvrable suivant votre souscription (et sous réserve de la réception d'une annexe A signée accompagnant votre formulaire d'acceptation du client PRA, le cas échéant), d'échanger automatiquement vos titres de série LP contre des titres des Fonds, et, s'il y a lieu, d'autres titres de Fonds Mackenzie constituant votre portefeuille choisi, selon vos critères de répartition cible. Par « jour ouvrable », on entend un jour où un Fonds peut accepter des ordres de souscription ou de rachat de titres. Veuillez vous reporter à la rubrique « Services facultatifs » du présent document pour obtenir une description complète de ces services.

Opérations à court terme

Nous possédons des politiques et des méthodes conçues pour déceler et prévenir les opérations à court terme inappropriées ou excessives.

Par opération à court terme inappropriée, nous entendons la souscription et le rachat de titres, y compris l'échange de titres entre les Fonds Mackenzie, effectués dans les 90 jours et qui, de notre avis, peuvent être préjudiciables aux investisseurs des Fonds, car on vise ainsi à profiter du fait que le prix des titres des Fonds est fixé dans d'autres fuseaux horaires ou que des titres non liquides ne sont pas négociés souvent.

Par opérations à court terme excessives, nous entendons la souscription et le rachat de titres (y compris l'échange de titres entre les Fonds Mackenzie) effectués de façon si fréquente sur une période de 30 jours que, selon nous, cela peut être préjudiciable aux investisseurs des Fonds.

Les opérations à court terme inappropriées d'investisseurs qui ont recours à une pratique de synchronisation du marché peuvent nuire aux investisseurs d'un Fonds qui n'ont pas recours à une telle pratique en réduisant la VL de leurs titres de ce Fonds. Les opérations à court terme inappropriées et excessives peuvent faire en sorte qu'un Fonds maintienne un niveau anormalement élevé de trésorerie ou que son taux de rotation des titres en portefeuille soit anormalement élevé, ce qui, dans les deux cas, est susceptible de réduire le rendement de ce Fonds.

Toute opération qui, selon nous, constitue une opération à court terme inappropriée entraînera des frais de 2 %. Toute opération qui, selon nous, dénote une habitude d'opérations à court terme excessives entraînera des frais de 1 %. Les frais imputés seront versés aux Fonds concernés.

Nous prendrons en outre toutes autres mesures que nous jugerons appropriées pour nous assurer que de telles opérations ne se répéteront pas. Ces mesures pourraient comprendre notamment la transmission d'un avis à l'investisseur, l'inscription de l'investisseur ou de son compte ou de ses comptes sur une liste de surveillance, le rejet ultérieur des ordres de souscription si l'investisseur tente encore d'effectuer de telles opérations et, ultimement, la fermeture du compte.

Pour déterminer si une opération à court terme est inappropriée ou excessive, nous tiendrons compte de différents facteurs, dont les suivants :

- un changement légitime de la situation ou des intentions de placement de l'investisseur;
- les imprévus de nature financière;
- la nature du Fonds Mackenzie visé;
- les habitudes de négociation antérieures;
- les circonstances inhabituelles sévissant sur le marché;
- l'évaluation des incidences négatives sur le Fonds Mackenzie et sur nous.

Aucuns frais d'opérations à court terme ne seront imputés si le rachat (ou l'échange) :

- porte sur des titres du marché monétaire ou de fonds similaires. Aucuns frais d'opérations à court terme ne sont imputés à ces Fonds parce que ces derniers ne devraient pas être exposés aux incidences défavorables liées aux opérations à court terme. Actuellement, ce groupe comprend les Fonds suivants; toutefois, nous pouvons ajouter des Fonds à cette liste ou en supprimer à n'importe quel moment, sans préavis :
- Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie,
- Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie;
- porte sur des titres d'un Fonds sous-jacent et est demandé par un Fonds dans le cadre d'un programme de fonds de fonds ou de tout autre programme analogue;

- se fait dans le cadre de nos programmes de répartition de l'actif, à l'exception des rééquilibrages manuels faits par notre programme de rééquilibrage automatique;
- se fait dans le contexte de programmes de retraits systématiques;
- porte sur des titres reçus au réinvestissement du revenu ou d'autres distributions;
- constitue un rééquilibrage automatique de vos titres dans le cadre de notre programme de rééquilibrage automatique qui n'entraînera pas, peu importe les circonstances (à l'exception d'un rééquilibrage manuel), l'imposition de frais pour opérations à court terme.

Dans notre évaluation de ce type d'opérations, nous chercherons toujours à protéger vos intérêts. Les opérations à court terme inappropriées ou excessives peuvent nuire à vos intérêts et à la capacité des Fonds Mackenzie de gérer leurs placements du fait, notamment, qu'elles peuvent diluer la valeur des titres des Fonds Mackenzie, compromettre l'efficacité de la gestion du portefeuille d'un Fonds Mackenzie et entraîner une augmentation des courtages et des frais d'administration.

Nous surveillerons activement les opérations effectuées sur nos Fonds afin de déceler et de prévenir les opérations à court terme inappropriées ou excessives, mais nous ne pouvons pas garantir que ces opérations seront complètement éliminées. Par exemple, certaines institutions financières peuvent offrir au public des produits d'investissement de rechange composés en totalité ou en partie de titres des Fonds Mackenzie. Ces institutions peuvent ouvrir des comptes auprès de nous au nom de différents investisseurs dont l'identité et les opérations ne sont habituellement pas enregistrées dans le système de notre agent des transferts.

Nous pouvons restreindre, rejeter ou annuler, sans préavis, tout ordre de souscription ou d'échange, y compris toute opération à court terme que nous jugeons inappropriée ou excessive.

SERVICES FACULTATIFS

Régimes enregistrés

Vous pouvez, par l'intermédiaire de votre courtier, vous prévaloir de certains régimes enregistrés offerts par BLCSF. Les régimes suivants sont offerts :

- régimes enregistrés d'épargne-retraite (« REER »), y compris :
 - comptes de retraite immobilisés (« CRI »);
 - régimes d'épargne-retraite immobilisés (« RERI »);
 - régimes d'épargne-retraite immobilisés restreints (« REIR »);
- fonds enregistrés de revenu de retraite (« FERR »), y compris :
 - fonds de revenu viagers (« FRV »);
 - fonds de revenu de retraite immobilisés (« FRRRI »);
 - fonds de revenu de retraite prescrits (« FRRP »);
 - fonds de revenu viagers restreints (« FRVR »);
- comptes d'épargne libre d'impôt (« CELI »);
- régimes enregistrés d'épargne-études (« REEE »).

Les régimes énumérés précédemment, avec les régimes enregistrés d'épargne-invalidité (« REEI ») et les régimes de participation différée

aux bénéfiques (« RPDB »), sont collectivement appelés les « régimes enregistrés ».

Le fiduciaire de ces régimes enregistrés est B2B Trustco, une filiale de BLCSF. Pour de plus amples renseignements sur les régimes enregistrés, veuillez vous reporter à la rubrique « Incidences fiscales » du présent document.

Programmes de prélèvements automatiques

Vous pouvez souscrire régulièrement la plupart des titres des Fonds au moyen d'un programme de prélèvements automatiques (« PPA »). Vous pouvez effectuer des placements toutes les semaines, aux quinzaines, deux fois par mois, tous les mois, tous les deux mois, tous les trimestres, tous les semestres ou une fois l'an. Chaque placement doit être d'au moins 50 \$ par Fonds. Veuillez demander à votre représentant de BLCSF ou à votre représentant autorisé de BLCSF un formulaire d'autorisation pour mettre sur pied le programme. Aucuns frais administratifs ne s'appliquent à ce service.

Une fois que vous aurez adhéré à un PPA, BLCSF ou votre courtier autorisé de BLCSF vous enverra un exemplaire complet des aperçus du fonds courants des Fonds ainsi qu'un formulaire d'accord de PPA (un « formulaire »), comme il est décrit ci-après. Si vous en faites la demande, vous recevrez également un exemplaire du prospectus simplifié des Fonds. Par la suite, lorsque vous effectuerez d'autres souscriptions dans le cadre du PPA, vous ne recevrez pas les aperçus du fonds, sauf si vous en avez fait la demande au moment d'effectuer votre placement initial ou si vous avez par la suite transmis une demande à cet effet. Vous pouvez vous procurer des copies de ces documents en consultant le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site Web de BLCSF à l'adresse www.banquelaurentienne.ca/mackenzie, en composant le numéro sans frais 1 800 252-1846 (service en français) ou le numéro sans frais 1 800 522-1846 (service en anglais) ou encore en communiquant avec BLCSF, avec votre courtier autorisé de BLCSF ou avec votre représentant de BLCSF. Nous vous enverrons uniquement un exemplaire mis à jour des aperçus du fonds tous les ans au moment du renouvellement et de toute modification si vous en avez fait la demande.

Vous avez, en vertu de la loi, un droit de résolution à l'égard d'une souscription initiale de titres des Fonds aux termes du PPA mais ce droit de résolution ne s'applique pas à toute souscription subséquente de titres des Fonds aux termes du PPA. Toutefois, vous continuerez à bénéficier de tous les autres droits qui vous sont accordés aux termes des lois sur les valeurs mobilières, notamment un recours en nullité ou en dommages-intérêts si un aperçu du fonds ou un document intégré par renvoi dans un prospectus simplifié renouvelé contient une déclaration fautive ou trompeuse, que vous ayez ou non demandé les aperçus du fonds.

Vous pouvez apporter des modifications à votre participation au PPA ou y mettre fin à tout moment avant une date de placement prédéterminée en nous faisant parvenir un préavis à cet effet d'au moins dix (10) jours ouvrables.

L'Association canadienne des paiements a mis en œuvre la Règle H1 qui vise à protéger les consommateurs contre les débits non autorisés. Au moment de l'adhésion à un PPA, vous devez recevoir le formulaire ou des documents d'information qui décrivent les modalités du PPA ainsi que les droits de l'investisseur. En adhérant à un PPA, vous êtes réputé :

- renoncer à toute obligation de préavis;
- autoriser BLCSF à débiter votre compte bancaire;
- autoriser BLCSF, votre courtier autorisé de BLCSF ou votre représentant de BLCSF à accepter des modifications;

- convenir de dégager votre institution financière de toute responsabilité si votre demande d'annulation d'un PPA n'est pas respectée, sauf dans le cas d'une négligence grave de la part de l'institution financière;
- convenir qu'une petite partie de vos renseignements seront partagés avec l'institution financière aux fins de l'administration de votre PPA;
- convenir d'être entièrement responsable de tous frais imputés si les débits ne peuvent pas être effectués en raison d'une insuffisance de provisions ou pour toute autre raison pour laquelle vous pouvez être tenu responsable;
- savoir que vous avez certains droits et que vous pouvez modifier vos directives en tout temps, sur préavis de dix (10) jours à BLCSF, et que vous pouvez obtenir davantage de renseignements concernant votre droit d'annuler une entente de débits préautorisés en communiquant avec votre institution financière ou en visitant le site www.cdnpay.ca.

D'autres conditions peuvent s'appliquer; veuillez communiquer avec votre représentant de BLCSF ou avec votre représentant autorisé de BLCSF pour obtenir plus de détails.

Programme de transferts systématiques

Notre programme de transferts systématiques (« PTS ») vous permet de transférer de l'argent régulièrement et de façon systématique d'un Fonds (le « Fonds initial ») dans un autre Fonds (le « Fonds cible »), dans le même compte ou dans autre compte. Vous pouvez transférer un montant de votre choix dans un autre fonds toutes les semaines, toutes les deux semaines, deux fois par mois, tous les mois, tous les deux mois, tous les trimestres, tous les semestres ou une fois l'an, et vous pouvez modifier : i) le Fonds cible, ii) la fréquence des transferts et iii) le montant transféré, en nous faisant parvenir un préavis écrit de trois (3) jours ouvrables. Nous procéderons automatiquement à la vente des titres du Fonds initial et affecterons le produit à la souscription de titres du Fonds cible. Aucuns frais d'opérations à court terme ne seront imputés aux titres ainsi transférés; cependant, vous devrez peut-être verser des honoraires à BLCSF ou à votre courtier autorisé de BLCSF, lesquels pourront être négociés. Si vous détenez vos titres à l'extérieur d'un régime enregistré, il se peut que vous réalisiez un gain ou une perte en capital. Les gains en capital sont imposables. Lorsque la date choisie pour le transfert n'est pas un jour de bourse, le transfert sera reporté au prochain jour de bourse.

Vous pouvez apporter des modifications à votre participation à un PTS ou y mettre fin à tout moment avant une date de placement prédéterminée en nous faisant parvenir un préavis à cet effet d'au moins trois (3) jours ouvrables.

Veuillez communiquer avec votre représentant de BLCSF ou avec votre représentant autorisé de BLCSF pour savoir si le PTS est offert et si vous pouvez y adhérer.

Programmes de retraits systématiques

Vous pouvez mettre sur pied un programme de retraits systématiques (« PRS ») si vous détenez au moins 5 000 \$ dans votre compte ou, s'il s'agit des Mandats, 100 000 \$. Vous pouvez choisir la fréquence des retraits (soit toutes les semaines, toutes les deux semaines, deux fois par mois, tous les mois, tous les deux mois, tous les trimestres, tous les semestres ou une fois l'an), ainsi que le montant de chaque rachat. Aucuns frais administratifs ne s'appliquent à ce service. Certains types de régimes enregistrés ne donnent pas le droit d'adhérer au programme et certaines séries de titres pourraient ne pas le permettre. Vous pouvez obtenir plus de

renseignements concernant la mise sur pied d'un PRS auprès de votre représentant de BLCSF ou de votre représentant autorisé de BLCSF.

Veuillez prendre note que les retraits réguliers pourraient à la longue épuiser le montant de votre placement si vous n'effectuez pas de souscription supplémentaire dans votre compte.

Vous pouvez apporter des modifications à votre participation au PRS ou y mettre fin à tout moment avant une date de retrait prédéterminée en nous faisant parvenir un préavis à cet effet d'au moins trois (3) jours ouvrables.

Programme de rééquilibrage automatique

Notre programme de rééquilibrage automatique (le « PRA ») est un service de rééquilibrage de portefeuille automatique qui vous permet d'investir des sommes d'argent dans des Fonds Mackenzie selon une répartition cible précise que vous aurez vous-même établie en créant votre portefeuille de placements personnalisé. Nous nous chargerons ensuite de rééquilibrer vos avoirs en fonction de la fréquence et de l'écart que vous aurez choisis afin de nous assurer que les titres de votre portefeuille sont répartis conformément à vos directives initiales. Le rééquilibrage est réalisé en effectuant des échanges de placements parmi les Fonds Mackenzie que vous aurez choisis. Cette opération pourra entraîner le rachat de vos titres et vous faire réaliser un gain ou une perte en capital. Veuillez vous reporter à la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du présent document.

Sauf quelques exceptions, le service s'applique à toutes les séries de tous les Fonds. Pour plus de renseignements concernant l'admissibilité d'autres Fonds Mackenzie à ce service, veuillez vous reporter au prospectus simplifié des fonds communs de placement Mackenzie. Si vous le souhaitez, vous pouvez également détenir dans votre compte visé par le service des titres d'autres Fonds Mackenzie et les conserver séparément de ceux qui font partie de votre portefeuille de rééquilibrage.

Pour adhérer à ce service, veuillez communiquer avec votre représentant de BLCSF. Afin de participer, vous devez remplir et signer notre formulaire d'acceptation du client PRA. En remplissant ce formulaire, vous nous autorisez à surveiller votre portefeuille et à le rééquilibrer à des intervalles de votre choix, qui peuvent être mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels (intervalles que vous pourrez établir avec l'aide de votre représentant de BLCSF).

Afin de faciliter les placements liés à ce service, nous avons créé les titres de série LP pour le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie. Une fois que vous aurez adhéré au service, vous pourrez investir dans les Fonds Mackenzie que vous aurez choisis par l'intermédiaire des titres de cette série, sous réserve de l'activation du service de rééquilibrage de portefeuille. Les titres de série LP pourront être souscrits seulement aux termes du mode de souscription sans frais d'acquisition.

Lorsque votre service de rééquilibrage aura été activé, les titres de série LP que vous détenez dans le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie seront automatiquement échangés (sans frais) et le produit sera réparti entre les différents Fonds Mackenzie que vous aurez décidé d'intégrer dans le programme de rééquilibrage automatique.

L'acquisition de titres de série LP ne sert qu'à faciliter la structuration du portefeuille dans le cadre de ce service. Si vous souscrivez des titres de série LP et que vous n'avez pas remis un formulaire d'acceptation du client PRA précisant votre répartition cible et vos préférences relatives au rééquilibrage dans les 30 jours suivant votre placement, nous échangerons vos titres contre des titres de série LB du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie.

Le rééquilibrage se produira à la fréquence que vous aurez choisie, à condition que la répartition de vos avoirs dans des fonds, à ce moment-là, soit supérieure à 10 % ou inférieure à 2 % (selon l'écart de rééquilibrage précisé,

qui doit être calculé en fonction d'échelons de 0,5 %) de votre répartition cible établie au moment de votre inscription au service. Votre portefeuille sera rééquilibré conformément à l'écart que vous avez choisi de tolérer, et non pas par rapport à la répartition cible.

Si vous faites racheter la totalité de vos titres dans un fonds qui faisait partie de votre répartition de fonds cible sans nous fournir un formulaire d'acceptation du client PRA modifié, nous rééquilibrerons les fonds qui restent dans votre portefeuille et répartirons proportionnellement vos avoirs entre les fonds qui composaient votre répartition cible de fonds au départ lors du prochain rééquilibrage prévu (ce qui comprendra le fonds dont vous venez juste de faire racheter vos titres).

Vous avez toujours la possibilité de modifier votre répartition cible, vos options de rééquilibrage et la fréquence de rééquilibrage de votre portefeuille en transmettant à votre représentant de BLCSF ou à votre représentant autorisé de BLCSF d'autres directives écrites au moyen de notre formulaire d'acceptation du client PRA modifié. Vous pouvez également demander un rééquilibrage manuel de votre portefeuille à l'extérieur de la période de rééquilibrage automatique, et ce, en tout temps. Soyez informé que dans certains cas, un rééquilibrage manuel peut entraîner des frais d'opérations à court terme. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Opérations à court terme** » du présent document pour obtenir des renseignements sur notre politique relative aux opérations à court terme.

Le service ne comporte aucuns frais distincts. Les frais applicables aux OPC seront exigés. Des exigences relatives à la mise de fonds minimale peuvent s'appliquer; veuillez communiquer avec votre représentant de BLCSF ou avec votre représentant autorisé de BLCSF pour obtenir plus de détails.

Toutes les modalités du service figurent sur notre formulaire d'acceptation du client PRA, formulaire que vous pouvez obtenir auprès de BLCSF, de votre représentant de BLCSF ou de votre représentant autorisé de BLCSF ou sur le site Web de BLCSF à l'adresse www.banquelaurentienne.ca/mackenzie.

Service de remboursement flexible

Si vous possédez des titres d'une série assortie d'une distribution à taux fixe, vous pouvez participer à notre service de remboursement flexible, qui vous permettra de personnaliser les distributions en espèces mensuelles régulières que vous recevez sur ces titres.

Afin de participer au service de remboursement flexible, vous devez d'abord nous soumettre un formulaire dans lequel vous préciserez les titres de la série

Tableau 6 : Frais et charges payables par les Fonds

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS								
Taux des frais de gestion annuels par série (%)								
Fonds	Série LB	Série LF	Série LF5	Série LM	Série LP	Série LW	Série LW5	Série LX
Fonds du marché monétaire								
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	0,50 %	0,35 %	s.o.	s.o.	0,50 %	0,50 %	s.o.	s.o.
Fonds de titres à revenu fixe								
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	1,05 %	0,40 %	s.o.	s.o.	s.o.	0,90 %	s.o.	s.o.
Fonds canadien d'obligations Mackenzie	1,05 %	0,45 %	s.o.	s.o.	s.o.	0,95 %	s.o.	s.o.

assortie d'une distribution à taux fixe dont vous êtes propriétaire et la tranche des distributions mensuelles régulières versées sur ces titres que vous souhaitez recevoir en espèces. Toute distribution qui ne vous est pas versée en espèces sera automatiquement réinvestie.

FRAIS ET CHARGES

Les tableaux ci-après font état des frais et des charges que vous pourriez avoir à payer si vous investissez dans l'un des Fonds. Certains autres frais et charges peuvent être payables directement par vous. Par ailleurs, certains autres frais et charges peuvent être payables directement par le Fonds en question, ce qui aura pour effet de réduire la valeur de votre placement. Sauf indication contraire, les Fonds paient des frais de gestion, des frais d'administration et des charges du fonds. Les frais de gestion et les frais d'administration nous sont payés, à titre de gestionnaire des Fonds. Des frais de gestion (les « **frais de gestion** ») nous sont versés en contrepartie des services de conseils en placement fournis aux Fonds, dont l'analyse du portefeuille et la prise de décisions, afin que toutes les activités des Fonds soient conformes à leurs objectifs et stratégies de placement, ainsi qu'à des fins de commercialisation et de promotion des Fonds. Nous verserons une partie des frais de gestion à BLCSF en échange de la prestation de services de celle-ci à titre de placeur principal des Fonds de manière exclusive et à condition qu'elle n'offre les titres d'aucun autre fonds à des clients de BLCSF, sauf dans certaines circonstances limitées. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Rémunération du courtier payée à partir des frais de gestion** ».

Comme l'indique le tableau ci-après, les frais de gestion et les frais d'administration annuels varient d'une série à l'autre. Vous pouvez faire une demande, par l'intermédiaire de votre représentant de BLCSF ou courtier autorisé de BLCSF, visant à souscrire des titres de séries dont les frais sont inférieurs et pour lesquelles vous êtes admissible ou encore visant à échanger vos titres contre des titres de séries dont les frais sont moindres. Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables, notamment à la TPS/TVH.

Veuillez noter que lorsque plusieurs Fonds sont groupés dans la même rangée du tableau, le fait qu'un taux de frais de gestion soit attribué à une série précise ne signifie pas que tous les Fonds de ce groupe offrent la série en question. Veuillez vous reporter à la page couverture ou à la Partie B pour obtenir des renseignements quant aux séries offertes par chaque Fonds.

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDs								
Taux des frais de gestion annuels par série (%)								
Fonds	Série LB	Série LF	Série LF5	Série LM	Série LP	Série LW	Série LW5	Série LX
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	1,10 %	0,45 %	s.o.	s.o.	s.o.	0,95 %	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	1,35 %	0,55 %	s.o.	s.o.	s.o.	1,05 %	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie								
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	1,25 %	0,65 %	0,65 %	s.o.	s.o.	1,15 %	1,15 %	1,25 %
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie	1,10 %	0,55 %	s.o.	s.o.	s.o.	1,05 %	s.o.	s.o.
Fonds équilibrés								
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie								
Catégorie Mackenzie Équilibré canadien de croissance	1,85 %	0,70 %	0,70 %	s.o.	s.o.	1,70 %	1,70 %	1,85 %
Fonds équilibré de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie								
Fonds de revenu Mackenzie	1,50 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1,15 %	s.o.	s.o.
Fonds de revenu stratégique Mackenzie	1,85 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1,70 %	1,70 %	1,85 %
Fonds d'actions canadiennes								
Fonds canadien Mackenzie Ivy								
Catégorie Mackenzie Actions canadiennes								
Catégorie Mackenzie Petites capitalisations canadiennes	2,00 %	0,75 %	s.o.	s.o.	s.o.	1,75 %	s.o.	s.o.
Fonds canadien de croissance Mackenzie								
Catégorie Mackenzie Canadien de croissance								
Catégorie Mackenzie Dividendes canadiens	1,85 %	0,75 %	0,75 %	s.o.	s.o.	1,75 %	1,75 %	1,85 %
Fonds d'actions américaines								
Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines	2,00 %	0,80 %	s.o.	s.o.	s.o.	1,80 %	s.o.	s.o.
Fonds d'actions mondiales								
Catégorie Mackenzie Croissance mondiale								
Fonds mondial de dividendes Mackenzie	2,00 %	0,80 %	s.o.	s.o.	s.o.	1,80 %	s.o.	s.o.
Fonds de petites capitalisations mondiales Mackenzie								
Fonds international Mackenzie Ivy	2,00 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1,80 %	s.o.	s.o.

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS								
Taux des frais de gestion annuels par série (%)								
Fonds	Série LB	Série LF	Série LF5	Série LM	Série LP	Série LW	Série LW5	Série LX
Fonds sectoriel								
Fonds mondial de ressources Mackenzie	2,00 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1,80 %	s.o.	s.o.
Portefeuilles de gestion de l'actif								
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	1,70 %	0,65 %	0,65 %	s.o.	s.o.	1,65 %	1,65 %	1,70 %
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	1,35 %	0,55 %	0,55 %	s.o.	s.o.	1,30 %	1,30 %	1,35 %
Portefeuille revenu fixe Symétrie	1,00 %	0,45 %	0,45 %	1,00 %	s.o.	0,95 %	0,95 %	1,00 %
Portefeuille revenu prudent Symétrie	1,45 %	0,65 %	0,65 %	1,45 %	s.o.	1,40 %	1,40 %	1,45 %
Portefeuille prudent Symétrie	1,75 %	0,65 %	0,65 %	1,75 %	s.o.	1,65 %	1,65 %	1,75 %
Portefeuille équilibré Symétrie	1,85 %	0,70 %	0,70 %	1,85 %	s.o.	1,70 %	1,70 %	1,85 %
Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie								
Portefeuille croissance modérée Symétrie	1,85 %	0,70 %	0,70 %	1,85 %	s.o.	1,70 %	1,70 %	1,85 %
Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie								
Portefeuille croissance Symétrie	2,00 %	0,75 %	0,75 %	2,00 %	s.o.	1,75 %	1,75 %	2,00 %
Catégorie Portefeuille croissance Symétrie								
Catégorie Portefeuille actions Symétrie	2,00 %	0,80 %	0,80 %	2,00 %	s.o.	1,80 %	1,80 %	2,00 %
Mandats Patrimoine privé								
Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	s.o.	0,70 %	0,70 %	s.o.	s.o.	1,70 %	1,70 %	s.o.
Catégorie mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie								
Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	s.o.	0,55 %	s.o.	s.o.	s.o.	1,30 %	s.o.	s.o.
Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	s.o.	0,75 %	0,75 %	s.o.	s.o.	1,75 %	1,75 %	s.o.
Catégorie mandat privé d'actions mondiales Mackenzie								
Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	s.o.	0,50 %	0,50 %	s.o.	s.o.	1,00 %	1,00 %	s.o.
Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	s.o.	0,65 %	s.o.	s.o.	s.o.	1,65 %	s.o.	s.o.
Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	s.o.	0,60 %	s.o.	s.o.	s.o.	1,60 %	s.o.	s.o.
Catégorie mandat privé équilibré de revenu Mackenzie								

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS								
Taux des frais de gestion annuels par série (%)								
Fonds	Série LB	Série LF	Série LF5	Série LM	Série LP	Série LW	Série LW5	Série LX
Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	s.o.	0,75 %	0,75 %	s.o.	s.o.	1,75 %	1,75 %	s.o.
Catégorie mandat privé d'actions américaines Mackenzie								

Réductions des frais de gestion, des frais d'administration et des charges du fonds

Nous pouvons réduire le taux des frais de gestion, le taux des frais d'administration ou les charges du fonds que nous facturons relativement à tout titre des Fonds que vous pouvez détenir.

La façon dont nous procéderons à toute autre réduction des frais et/ou des charges du fonds dépend de la nature du Fonds :

- S'il s'agit d'un Fonds constitué en société, nous vous verserons un montant correspondant à la réduction à laquelle vous avez droit (une « **remise sur les frais** »). Nous réinvestirons alors le versement, en votre nom, dans la série de titres du Fonds à l'égard de laquelle nous avons autorisé la réduction.
- S'il s'agit d'un Fonds constitué en fiducie, nous réduirons le montant imputé au Fonds, et le Fonds vous versera alors une distribution spéciale (une « **distribution sur les frais** ») qui sera réinvestie, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle la distribution est versée, à moins que vous ne nous demandiez à l'avance de vous la verser en espèces. Les distributions sur les frais versées par des Fonds seront d'abord effectuées à même le revenu et les gains en capital du Fonds et, au besoin, à même le capital.

Vous pouvez généralement négocier le montant de la réduction avec nous, en consultation avec BLCSF, et ce montant sera habituellement établi selon la taille de votre compte et l'étendue des services qui doivent vous être rendus.

Programme de Tarification préférentielle – Échanges entre les séries au détail et les séries à Tarification préférentielle

Aux termes de notre programme de tarification préférentielle (le « **Programme de Tarification préférentielle** »), nous procéderons à l'échange automatique de vos titres des séries LB, LM et LX (les « **séries au détail** ») contre des titres des séries à Tarification préférentielle correspondantes une fois que vous avez 100 000 \$ en placements admissibles (au sens donné ci-après) dans vos comptes admissibles (les « **critères d'admissibilité** »), sous réserve de certaines exceptions décrites ci-dessous. Ces échanges seront effectués pour que vos placements se trouvent dans des titres des séries à Tarification préférentielle assorties des frais de gestion et des frais d'administration combinés les plus bas auxquels vous êtes admissible, de la façon suivante :

- les titres de série LB seront échangés contre des titres de série LW;
- les titres de série LM et de série LX seront échangés contre des titres de série LW5.

Les placements admissibles sont :

- les titres des séries à Tarification préférentielle, des séries au détail, de la série LF et de la série LF5 que vous détenez dans vos comptes admissibles;
- les titres de Fonds Mackenzie offerts aux termes d'un prospectus simplifié distinct que vous détenez dans vos comptes admissibles.

Une fois que vous remplissez les critères d'admissibilité des séries à Tarification préférentielle grâce à une souscription ou à une opération d'échange, vos titres seront automatiquement échangés contre des titres de la série à Tarification préférentielle applicable le jour ouvrable suivant. Nous procéderons également à un échange automatique de vos titres contre des titres de la série à Tarification préférentielle applicable vers le deuxième vendredi de chaque mois si des fluctuations du marché favorables vous permettent de remplir les critères d'admissibilité. Veuillez noter que vos titres d'une série à Tarification préférentielle ne feront jamais l'objet d'un échange en raison d'une baisse de la valeur marchande.

Le total de vos placements auprès de nous aux fins de déterminer si vous êtes ou demeurez admissible aux séries à Tarification préférentielle sera établi conformément au calcul d'un « **sommet** ». Un « **sommet** » est la valeur la plus élevée qu'un Fonds ou un compte a atteint depuis que nous avons commencé à procéder aux échanges automatiques des titres des investisseurs contre des titres des séries à Tarification préférentielle en décembre 2017. Le « **sommet** » est calculé chaque jour et correspond à la valeur la plus élevée entre la somme du sommet du jour précédent et des achats supplémentaires courants, moins les rachats courants, et la valeur marchande courante.

Les rachats de vos titres (sauf les rachats à partir de REEI et de FERR, y compris les FRV, les FRRI, les FRRP et les FRVR) feront baisser le « **sommet** ». Toutefois, une baisse de la valeur marchande des titres de séries à Tarification préférentielle ou des placements admissibles dans vos comptes admissibles ne fera pas baisser le « **sommet** ».

Si vous ne remplissez plus les critères d'admissibilité des séries à Tarification préférentielle, nous pouvons automatiquement échanger vos parts contre des titres de la série au détail appropriée, qui comportera des frais de gestion et d'administration combinés plus élevés que ceux de la série à Tarification préférentielle. Les investisseurs dont les titres auraient normalement été échangés contre des titres de série LM, qui ne peuvent généralement plus faire l'objet de nouvelles souscriptions, verront plutôt leurs titres échangés contre des titres de série LX, dont les frais de gestion et d'administration sont les mêmes que ceux de la série LM.

Ces échanges auront lieu vers le deuxième vendredi de chaque mois. Sauf si vos placements admissibles tombent sous le seuil de 75 000 \$ (pour toute raison autre qu'une baisse de la valeur marchande), nous n'échangerons pas automatiquement vos parts contre des titres de la série au détail appropriée. Ces exigences visent à vous offrir une certaine souplesse pour faire face aux aléas de la vie. Nous nous réservons le droit d'échanger vos parts d'une série à Tarification préférentielle contre des titres d'une série au détail si, à notre avis, vous usez de cette souplesse pour tomber sous les critères d'admissibilité des séries à Tarification préférentielle.

Veillez consulter votre représentant de BLCSF ou représentant autorisé de BLCSF pour obtenir de plus amples renseignements sur ce programme.

Protection par droits acquis des taux des frais de gestion applicables à certains investisseurs des séries à Tarification préférentielle avant le 23 novembre 2018

Si, au 22 novembre 2018, vous aviez effectué un placement dans une série à Tarification préférentielle d'un Fonds, et qu'à cette date vous aviez droit à un taux des frais de gestion plus bas que celui applicable à cette série

particulière du Fonds à compter du 23 novembre 2018, alors le taux des frais de gestion le moins élevé continuera de s'appliquer à cette série du Fonds (le « **taux bénéficiant de droits acquis** »), tant que vous demeurez par ailleurs admissible à la série particulière. Tout placement additionnel dans la même série du même Fonds sera également assorti du taux bénéficiant de droits acquis. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Remises sur les frais de gestion applicables aux séries à Tarification préférentielle** » du prospectus simplifié daté du 23 novembre 2017 pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais de gestion applicables aux séries à Tarification préférentielle au 22 novembre 2018.

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS

Frais d'administration

Nous acquittons toutes les charges d'exploitation, à l'exception des « **charges du fonds** », de chaque série, en contrepartie de frais d'administration annuels à taux fixe (les « **frais d'administration** »). Chaque série de chaque Fonds acquitte des frais d'administration. Les frais d'administration sont assujettis aux taxes applicables, notamment à la TPS/TVH. Nous assurons la prestation de la majeure partie des services nécessaires à l'exploitation des Fonds, bien que nous retenions les services de tiers pour en fournir certains.

En contrepartie des frais d'administration, les frais que nous prenons en charge au nom des Fonds comprennent : i) la tenue de livres, les frais relatifs à la comptabilité et à l'évaluation du fonds; ii) les frais de garde; iii) les frais d'audit et les frais juridiques; et iv) les frais relatifs à la préparation et à la distribution des rapports financiers du Fonds, des prospectus simplifiés et des autres documents destinés aux investisseurs que nous devons préparer afin de respecter les lois applicables (autres que les frais engagés pour respecter à toute nouvelle exigence réglementaire, comme il est décrit à la rubrique « **Charges du fonds** » ci-après).

Les frais d'administration sont imputés à chaque série séparément des frais de gestion. Ils sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la VL de chaque série, tel qu'il est indiqué ci-après.

Fonds	Taux annuel des frais d'administration pour les séries LB, LM, LP et LX, le cas échéant	Taux annuel des frais d'administration pour les séries LF, LF5, LW et LW5, le cas échéant
Fonds du marché monétaire		
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	0,14 %	0,15 % pour la série LF 0,14 % pour la série LW
Fonds de titres à revenu fixe		
Fonds canadien d'obligations Mackenzie	0,17 %	0,15 %
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie		
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie		
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie		
Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	0,20 %	0,15 %
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie		
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	0,18 %	0,15 %
Fonds équilibrés		
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	0,21 %	0,15 %
Catégorie Mackenzie Équilibré canadien de croissance		
Fonds de revenu Mackenzie		
Fonds de revenu stratégique Mackenzie	0,24 %	0,15 %
Fonds équilibré de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie		
Fonds d'actions canadiennes		
Fonds canadien de croissance Mackenzie	0,22 %	0,15 %
Fonds canadien Mackenzie Ivy		

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS (suite)

Fonds	Taux annuel des frais d'administration pour les séries LB, LM, LP et LX, le cas échéant	Taux annuel des frais d'administration pour les séries LF, LF5, LW et LW5, le cas échéant		
Catégorie Mackenzie Actions canadiennes	0,24 %	0,15 %		
Catégorie Mackenzie Canadien de croissance				
Catégorie Mackenzie Dividendes canadiens				
Catégorie Mackenzie Petites capitalisations canadiennes				
Fonds d'actions américaines				
Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines	0,28 %	0,15 %		
Fonds d'actions mondiales				
Fonds mondial de dividendes Mackenzie	0,28 %	0,15 %		
Catégorie Mackenzie Croissance mondiale				
Fonds international Mackenzie Ivy				
Fonds de petites capitalisations mondiales Mackenzie	0,24 %	0,15 %		
Fonds sectoriel				
Fonds mondial de ressources Mackenzie	0,26 %	0,15 %		
Portefeuilles de gestion de l'actif				
Portefeuille revenu fixe Symétrie	0,15 %	0,15 %		
Portefeuille revenu prudent Symétrie	0,20 %	0,15 %		
Portefeuille prudent Symétrie				
Portefeuille équilibré Symétrie				
Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie				
Portefeuille croissance modérée Symétrie				
Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie				
Portefeuille croissance Symétrie				
Catégorie Portefeuille croissance Symétrie				
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	0,21 %	0,15 %		
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	s. o.	0,15 %		
Catégorie Portefeuille actions Symétrie				
Mandats Patrimoine privé				
Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie				
Catégorie mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie				
Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie				
Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie				
Catégorie mandat privé d'actions mondiales Mackenzie				
Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie				
Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie				
Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie				
Catégorie mandat privé équilibré de revenu Mackenzie				
Mandat privé d'actions américaines Mackenzie				
Catégorie mandat privé d'actions américaines Mackenzie				

Frais d'administration (suite)

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS (suite)

<p>Charges du fonds</p>	<p>Chaque série de chaque Fonds paie des « charges du fonds », lesquelles comprennent les intérêts débiteurs et les frais d'emprunt, les courtages et les frais d'opérations connexes, les taxes et les impôts (notamment la TPS/TVH et l'impôt sur le revenu), toute la rémunération et toutes les dépenses du CEI des Fonds Mackenzie, les coûts liés à la conformité aux exigences de la réglementation visant la préparation des aperçus du fonds, les frais payés aux fournisseurs de services externes afférents aux recouvrements ou aux remboursements d'impôt ou à la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte des Fonds, les nouveaux frais liés aux services externes qui n'étaient pas habituellement facturés au sein de l'industrie canadienne des organismes de placement collectif et imposés après le 25 novembre 2019, et les frais engagés afin de respecter toute nouvelle exigence réglementaire, y compris les nouveaux frais imposés après le 25 novembre 2019. Les intérêts débiteurs et les frais d'emprunt ainsi que les taxes et les impôts seront directement imputés à chaque série, conformément à l'usage. Les frais liés à la conformité à toute nouvelle réglementation seront évalués en fonction de la portée et de la nature de cette nouvelle réglementation. Les charges du fonds restantes seront réparties entre toutes les séries de chaque Fonds en fonction de leur actif net par rapport à l'actif net de toutes les séries des Fonds. Nous pouvons répartir les charges du fonds entre chacune des séries d'un Fonds en fonction de toute autre méthode de répartition que nous jugeons juste et raisonnable pour le Fonds en question. Mackenzie peut décider, à son appréciation, d'acquitter certaines de ces charges du fonds par ailleurs payables par un Fonds, plutôt que de laisser au Fonds le soin d'engager ces charges du fonds. Mackenzie n'a pas l'obligation de le faire et, si elle décide d'acquitter des charges du fonds, elle peut mettre fin à une telle pratique en tout temps.</p> <p>Les charges du fonds sont imputées à chaque série de chaque Fonds séparément des frais de gestion et des frais d'administration.</p> <p>Chaque membre du CEI a droit à des honoraires annuels de 40 000 \$ (50 000 \$ pour le président) et à des jetons de présence de 1 500 \$ pour chacune des réunions auxquelles il assiste. De plus, le président d'un sous-comité du CEI a droit à des honoraires annuels de 5 000 \$. Les membres sont en outre remboursés des frais raisonnables engagés dans l'exercice de leurs fonctions, y compris les frais de déplacement et de séjour raisonnables. Nous souscrivons et maintenons également au profit des membres du CEI une assurance responsabilité. Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, les Fonds Mackenzie ont versé au total 285 347,83 \$ à cet égard. La totalité des frais et des charges a été répartie de manière juste et raisonnable entre les Fonds Mackenzie que nous gérons.</p>
<p>Information générale relative aux frais de tous les Fonds</p>	<p>Nous pouvons réduire vos frais d'administration ou d'autres frais et/ou charges, comme il est indiqué à la rubrique précédente du tableau (veuillez consulter la rubrique « Frais de gestion »). Des frais ne seront jamais imputés en double aux Fonds par suite de leurs placements dans des Fonds sous-jacents. Les ratios des frais de gestion (« RFG ») sont calculés séparément pour chaque série de titres des Fonds et comprennent les frais de gestion, les frais d'administration et/ou les charges du fonds (sauf comme il est indiqué ci-après).</p> <p>Chaque Fonds acquitte les courtages afférents aux mouvements de son portefeuille et aux opérations connexes. Ces frais ne sont pas inclus dans le RFG du Fonds mais sont, aux fins du calcul de l'impôt, ajoutés au prix de base des titres du portefeuille du Fonds ou déduits du produit de la vente de pareils titres. Ces frais constituent le ratio des frais d'opérations (le « RFO ») du Fonds. Tant le RFG que le RFO sont indiqués dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds annuel et semestriel de chaque Fonds.</p> <p>Nous vous donnerons un préavis écrit de 60 jours en cas de modification de la base de calcul des frais ou des charges qui sont imputés aux Fonds ou, encore, d'imputation de nouveaux frais ou de nouvelles charges aux Fonds par une partie sans lien de dépendance pouvant entraîner une augmentation des frais ou des charges de ces Fonds.</p>

FRAIS ET CHARGES PAYABLES PAR LES FONDS (suite)

Fonds de fonds	<p>Si des Fonds investissent dans des Fonds sous-jacents, les frais et charges payables au titre de la gestion du Fonds sous-jacent s'ajoutent à ceux que doit payer le Fonds. Toutefois, aucuns frais de gestion ni frais d'administration ne seront payables par un Fonds si, de l'avis d'une personne raisonnable, ils doubleraient les frais payables par un Fonds sous-jacent pour le même service. Si des Fonds investissent dans des FNB qui sont admissibles à titre de parts indicielles, les frais et charges payables pour la gestion des FNB s'ajoutent à ceux payables par le Fonds. À l'heure actuelle, si nous sommes le gestionnaire de ces FNB, nous renoncerons à ces frais pendant au moins un an à compter du 27 septembre 2019, date d'un prospectus simplifié distinct aux termes duquel des séries différentes des Fonds sont offertes. Cet arrangement pourrait changer par la suite.</p> <p>Sauf pour ce qui est décrit ci-dessous à l'égard des FNB gérés par Mackenzie, aucuns frais d'acquisition (notamment des courtages ou des frais d'opérations) ni frais de rachat ne seront imputés à un Fonds à l'égard de l'acquisition ou du rachat par ce Fonds de titres d'un Fonds sous-jacent géré par nous ou un membre de notre groupe. De plus, un Fonds n'aura à payer aucuns frais d'acquisition ni de rachat à l'égard de l'acquisition ou du rachat par ce Fonds de titres d'un Fonds sous-jacent si, du point de vue d'une personne raisonnable, vous les avez déjà payés à l'égard du Fonds.</p> <p>Si des Fonds investissent dans i) des FNB actifs gérés par Mackenzie, nous avons obtenu une dispense qui permet aux Fonds de payer des courtages et des frais d'opérations relativement au placement dans ces FNB, et ii) des FNB gérés par Mackenzie qui sont admissibles à titre de parts indicielles, les Fonds peuvent payer des courtages et des frais d'opérations relativement au placement dans ces FNB, conformément au Règlement 81-102.</p>
-----------------------	---

FRAIS ET CHARGES DIRECTEMENT PAYABLES PAR VOUS

Frais d'échange	<p>Vous n'avez pas à payer de frais d'échange si vous échangez des titres d'une série contre des titres d'une autre série d'un même Fonds ou d'un autre Fonds. Toutefois, si vous échangez des titres des Fonds contre des titres de Fonds Mackenzie offerts aux termes d'un prospectus simplifié distinct (y compris les échanges entre titres d'un même Fonds), vous pourriez payer des frais d'échange pouvant atteindre 2 %.</p>
Frais pour opérations à court terme inappropriées	<p>Les Fonds exigeront des frais de 2 % de la valeur des titres échangés ou rachetés si vous effectuez une opération à court terme inappropriée. Par opération à court terme inappropriée, on entend la souscription et le rachat de titres, y compris l'échange de titres entre les Fonds Mackenzie, effectués dans les 90 jours et qui, selon nous, peuvent être préjudiciables aux investisseurs, car on vise ainsi à profiter du fait que le prix des titres des Fonds est fixé dans d'autres fuseaux horaires ou que des titres non liquides ne sont pas négociés souvent.</p> <p>Pour plus de renseignements sur nos politiques concernant les opérations à court terme inappropriées, veuillez vous reporter à la rubrique « Opérations à court terme » du présent prospectus simplifié.</p>
Frais pour opérations à court terme excessives	<p>Les Fonds exigeront des frais de 1 % de la valeur des titres échangés ou rachetés si vous effectuez un placement pendant une période de moins de 30 jours et que cela dénote une habitude de négociations à court terme qui, selon nous, peut porter préjudice aux investisseurs des Fonds.</p> <p>Les frais pour opérations à court terme sont versés aux Fonds. Les échanges automatiques de titres de série LP, les échanges automatiques effectués aux termes du PTS ou le rééquilibrage automatique de vos placements dans le cadre de notre programme de rééquilibrage automatique ne donneront en aucun cas lieu à des frais pour opérations à court terme.</p> <p>Pour de plus amples renseignements sur nos politiques concernant les opérations à court terme excessives, veuillez vous reporter à la rubrique « Opérations à court terme » du présent prospectus simplifié.</p>

Incidences des frais d'acquisition

Le tableau suivant fait état du montant des frais d'acquisition maximaux que vous auriez à payer selon le mode de souscription sans frais d'acquisition si vous faisiez un placement de 1 000 \$ dans les titres d'un Fonds sur une période de un an, de trois ans, de cinq ans ou de dix ans, et si le rachat intégral de votre placement avait lieu immédiatement avant la fin de la période.

Tableau 7 : Frais d'acquisition selon le mode de souscription sans frais d'acquisition

	Au moment de la souscription	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Mode de souscription sans frais d'acquisition*	-	-	-	-	-

* Les investisseurs n'ont pas à payer de frais d'acquisition lorsqu'ils acquièrent des titres des Fonds. Par conséquent, cette situation n'a aucun effet sur eux pour la période pendant laquelle ils détiennent les titres.

RÉMUNÉRATION DU COURTIER

Courtages

Vous ne payez pas de courtages à votre courtier si vous souscrivez des titres offerts aux termes du présent prospectus simplifié. En outre, aucun courtage n'est exigible au moment de la souscription de titres au moyen du réinvestissement des dividendes ou des distributions du Fonds.

Les Fonds ne paieront pas de courtages s'ils souscrivent des titres d'un autre Fonds Mackenzie.

Frais d'échange

Aucuns frais d'échange ne sont exigibles si vous échangez des titres d'un Fonds contre des titres d'un même Fonds ou d'un autre Fonds.

Des frais d'échange pourraient être exigibles lorsque vous échangez des titres des Fonds contre des titres de Fonds Mackenzie offerts aux termes d'un prospectus simplifié distinct (y compris les échanges entre titres d'un même Fonds). Pour obtenir plus de renseignements, veuillez vous

reporter au prospectus simplifié des fonds communs de placement Mackenzie.

Commissions de suivi

À la fin de chaque mois ou trimestre, nous versons à BLCSF les commissions de suivi auxquelles BLCSF et les courtiers autorisés de BLCSF ont droit selon un pourcentage de la valeur des titres des différentes séries des catégories du Fonds détenues dans chaque compte de leurs clients. Le tableau qui suit précise les commissions de suivi annuelles maximales qui s'appliquent aux titres de série LB, de série LM, de série LP, de série LW, de série LW5 et de série LX. Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des titres de série LF et de série LF5.

Veillez noter que lorsque plusieurs Fonds sont groupés dans la même rangée du tableau, le fait qu'un taux de commission de suivi soit attribué à une série précise ne signifie pas que tous les Fonds de ce groupe offrent la série en question. Veuillez vous reporter à la page couverture ou à la Partie B pour obtenir des renseignements quant aux séries offertes par chaque Fonds.

Tableau 8 : Taux annuels de la commission de suivi

Fonds	Série LB	Série LM	Série LP	Série LW	Série LW5	Série LX
Fonds du marché monétaire						
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	0,25 %	s.o.	0,25 %	0,25 %	s.o.	s.o.
Fonds de titres à revenu fixe						
Fonds canadien d'obligations Mackenzie						
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie						
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie						
Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	0,50 %	s.o.	s.o.	0,50 %	0,50 %	0,50 %
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie						
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie						
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie						
Fonds équilibrés						
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie						
Catégorie Mackenzie Équilibré canadien de croissance	1,00 %	s.o.	s.o.	1,00 %	1,00 %	1,00 %
Fonds équilibré de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie						
Fonds de revenu stratégique Mackenzie						
Fonds de revenu Mackenzie	0,50 %	s.o.	s.o.	0,50 %	s.o.	s.o.
Fonds d'actions canadiennes						
Catégorie Mackenzie Petites capitalisations canadiennes						
Fonds canadien Mackenzie Ivy						
Catégorie Mackenzie Actions canadiennes	1,00 %	s.o.	s.o.	1,00 %	1,00 %	1,00 %
Fonds canadien de croissance Mackenzie						
Catégorie Mackenzie Canadien de croissance						
Catégorie Mackenzie Dividendes canadiens						

Fonds	Série LB	Série LM	Série LP	Série LW	Série LW5	Série LX
Fonds d'actions américaines						
Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines	1,00 %	s.o.	s.o.	1,00 %	s.o.	s.o.
Fonds d'actions mondiales						
Fonds mondial de dividendes Mackenzie Catégorie Mackenzie Croissance mondiale	1,00 %	s.o.	s.o.	1,00 %	s.o.	s.o.
Fonds de petites capitalisations mondiales Mackenzie Fonds international Mackenzie Ivy						
Fonds sectoriel						
Fonds mondial de ressources Mackenzie	1,00 %	s.o.	s.o.	1,00 %	s.o.	s.o.
Portefeuilles de gestion de l'actif						
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	0,75 %	s.o.	s.o.	0,75 %	0,75 %	0,75 %
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	1,00 %	s.o.	s.o.	1,00 %	1,00 %	1,00 %
Portefeuille revenu fixe Symétrie	0,50 %	0,50 %	s.o.	0,50 %	0,50 %	0,50 %
Portefeuille revenu prudent Symétrie	0,75 %	0,75 %	s.o.	0,75 %	0,75 %	0,75 %
Portefeuille prudent Symétrie Portefeuille équilibré Symétrie	1,00 %	1,00 %	s.o.	1,00 %	1,00 %	1,00 %
Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie						
Portefeuille croissance modérée Symétrie Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie						
Portefeuille croissance Symétrie Catégorie Portefeuille croissance Symétrie	1,00 %	1,00 %	s.o.	1,00 %	1,00 %	1,00 %
Catégorie Portefeuille actions Symétrie						
Mandats Patrimoine privé						
Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie Catégorie mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie						
Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie Catégorie mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	s.o.	s.o.	s.o.	1,00 %	1,00 %	s.o.
Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie Catégorie mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie						
Mandat privé d'actions américaines Mackenzie Catégorie mandat privé d'actions américaines Mackenzie						
Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	s.o.	s.o.	s.o.	0,75 %	s.o.	s.o.
Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	s.o.	s.o.	s.o.	0,50 %	0,50 %	s.o.

Les commissions de suivi sont payées à même les frais de gestion que nous touchons. Nous pouvons supprimer les commissions de suivi ou modifier les modalités qui leur sont applicables en tout temps.

Autres types de rémunération du courtier

Nous payons le matériel de commercialisation que nous remettons aux courtiers afin de les aider à promouvoir les ventes de titres. Ce matériel

comprend des rapports et des observations sur les titres, les marchés, les Fonds Mackenzie et les services que nous vous offrons. BLCSF offre un soutien en matière de marketing et en ce qui a trait au placement et à la vente de titres des Fonds.

Nous pouvons payer une partie des frais engagés par BLCSF et les membres de son groupe qui offrent des séances d'information ou des conférences aux représentants de BLCSF afin de leur donner des renseignements, entre autres, sur les faits nouveaux liés au secteur des OPC, la planification financière ou les nouveaux produits financiers. BLCSF et les membres de son groupe prennent toutes les décisions concernant l'endroit où se tiennent ces conférences et la date à laquelle elles ont lieu ainsi que les personnes qui peuvent y assister.

Nous organisons également des séances d'information et des conférences pour les conseillers financiers au cours desquelles nous leur donnons des renseignements sur les faits nouveaux liés aux Fonds, nos produits et services ainsi que sur des questions portant sur le secteur des OPC. Nous invitons BLCSF à faire en sorte que ses représentants participent à nos séminaires et nos conférences. Toutefois, nous ne prenons aucune décision concernant les personnes autorisées à y assister. Les représentants de BLCSF doivent payer leurs propres frais de déplacement et de séjour, ainsi que leurs dépenses personnelles lorsqu'ils assistent à ces séances et à ces conférences.

Nous versons à BLCSF, à titre de placeur principal, une partie des frais de gestion qui nous sont payés par les Fonds selon l'actif de ceux-ci.

Divulguation des participations

Nous sommes une filiale indirecte en propriété exclusive de Société financière IGM Inc. (« IGM »), une société de services financiers cotée à la TSX. IGM est une filiale à participation majoritaire de Corporation Financière Power (« Power »). Great-West Lifeco Inc. (« GWL ») est également une filiale à participation majoritaire de Power.

IGM mène ses activités principalement par notre intermédiaire ainsi que par celle du Groupe Investors Inc. et d'Investment Planning Counsel Inc. (« IPCI »). En date du 31 octobre 2018, IGM détenait 100 % des actions d'IPCI. IGM possède d'autres filiales indirectes en propriété exclusive, qui sont, par le fait même, membres de notre groupe et qui, à titre de courtiers, peuvent détenir, vendre ou recommander les titres des Fonds Mackenzie. Ces sociétés comprennent notamment : i) Valeurs mobilières Groupe Investors inc. et IPC Securities Corporation, deux courtiers en placement, ainsi que ii) Services financiers Groupe Investors Inc. et IPC Investment Corporation, deux courtiers en épargne collective. Chacune des sociétés du Groupe Investors est détenue en propriété exclusive par Groupe Investors Inc. Chacune des sociétés IPC est détenue en propriété exclusive par IPCI.

GWL mène ses activités principalement par l'intermédiaire de ses filiales, La Great-West, compagnie d'assurance-vie, London Life, Compagnie d'assurance-vie et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. GWL possède d'autres filiales en propriété indirecte, qui sont, par le fait même, membres de notre groupe et qui, à titre de courtiers, peuvent détenir, vendre ou recommander les titres des Fonds Mackenzie. Ces sociétés comprennent notamment Services d'investissement Quadrus ltée, une maison de courtage en épargne collective. L'ensemble des courtiers et des maisons de courtage en épargne collective dont il est fait mention précédemment sont collectivement appelés des « courtiers participants » à l'égard des Fonds Mackenzie. À l'occasion, des représentants des différents courtiers participants peuvent détenir, de façon directe ou indirecte, des actions d'IGM, de GWL ou de Power.

Veillez vous reporter à la notice annuelle pour de plus amples renseignements sur la structure pertinente du groupe de sociétés détenues par Power.

Au 31 octobre 2019, BLCSF n'était ni directement ni indirectement propriétaire de titres avec droit de vote de tout courtier qui vend les titres offerts par les Fonds Mackenzie. Toutefois, la Banque Laurentienne du Canada, qui détient BLCSF en propriété exclusive, détient en propriété exclusive Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., courtier qui vend des titres de séries des Fonds Mackenzie qui sont offerts aux termes d'un prospectus simplifié distinct (un « courtier participant »). Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. détient Capital Laurentienne (USA) inc. en propriété exclusive. Aucun représentant de tout courtier participant n'est ni directement ni indirectement propriétaire de titres avec droit de vote de BLCSF ou de membres de son groupe.

RÉMUNÉRATION DU COURTIER PAYÉE À PARTIR DES FRAIS DE GESTION

Nous avons conclu une entente avec BLCSF aux termes de laquelle BLCSF a droit, en échange de la prestation de services à titre de placeur principal des Fonds, de manière exclusive, et à condition qu'elle n'offre les titres d'aucun autre fonds à des clients de BLCSF, sauf dans des circonstances limitées, à une partie des frais de gestion qui nous sont versés par les Fonds, en fonction des actifs qui sont investis dans les Fonds par l'intermédiaire de BLCSF et de la commission de suivi décrite à la rubrique « Commissions de suivi ». BLCSF prend en charge les frais liés au placement des titres des Fonds, y compris tous les frais administratifs et les paiements connexes de commissions de suivi versés aux représentants autorisés de BLCSF et aux courtiers autorisés de BLCSF dont les clients détiennent des titres des Fonds (la « rémunération liée au placement »). Après l'acquiescement de toute la rémunération liée au placement, BLCSF conserve le reste de ce montant comme profit. La rémunération qui a été versée à BLCSF suivant cette entente pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 représentait 71,60 % de l'ensemble des frais de gestion que nous avons touchés de tous nos fonds au cours de ce même exercice.

Au cours de notre exercice clos le 31 décembre 2018, nous avons versé aux courtiers qui ont effectué le placement de titres des Fonds Mackenzie une rémunération totale au comptant (courtages, commissions de suivi et autres types de rémunération au comptant) représentant environ 43,38 % de l'ensemble des frais de gestion que nous avons touchés de tous nos fonds au cours de ce même exercice.

INCIDENCES FISCALES

Le texte qui suit est un résumé général de certaines incidences fiscales fédérales qui s'appliquent à vous à titre d'investisseur dans les Fonds. Ce résumé suppose que vous êtes un particulier (autre qu'une fiducie) qui réside au Canada et que vous détenez vos titres directement à titre d'immobilisations ou dans un régime enregistré. **Le présent résumé ne se veut pas un avis juridique ou fiscal. Nous avons essayé de rendre ces explications les plus claires possible. Par conséquent, nous avons évité les aspects trop techniques et n'avons pu aborder toutes les incidences fiscales possibles qui s'appliquent à votre situation. Par conséquent, vous devriez consulter votre conseiller en fiscalité pour connaître les incidences de la souscription, de l'échange ou du rachat de titres d'un Fonds compte tenu de votre situation particulière.**

Le présent résumé se fonde sur les dispositions actuelles de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), de son Règlement d'application, de toutes les propositions visant des modifications précises de la Loi de l'impôt et du Règlement qui ont été annoncées publiquement par le ministre des Finances du Canada avant la date des présentes, ainsi que sur notre compréhension des pratiques administratives et des politiques en matière de cotisation actuellement publiées de l'Agence du revenu du Canada. À l'exception de ce qui précède, le résumé ne tient pas compte, ni

ne prévoit de modifications au droit, que ce soit par mesure législative, réglementaire, administrative ou judiciaire. En outre, le présent résumé ne tient pas compte des lois fiscales provinciales, territoriales ou étrangères et de leurs incidences.

Régime fiscal des Fonds

Les paragraphes qui suivent décrivent certaines des façons dont les OPC peuvent générer un revenu :

- Les OPC peuvent recevoir des intérêts, des dividendes ou du revenu sur les placements qu'ils effectuent, y compris les placements dans d'autres OPC, et peuvent être réputés avoir gagné un revenu sur des placements dans certaines entités étrangères. Tout le revenu doit être calculé en dollars canadiens même s'il a été gagné dans une monnaie étrangère.
- Les OPC peuvent réaliser un gain en capital en vendant un placement à un prix supérieur à son prix de base rajusté (« PBR »). Ils peuvent également subir une perte en capital en vendant un placement à un prix inférieur à son PBR. Un OPC qui investit dans des titres libellés en devises doit calculer son PBR et le produit de disposition en dollars canadiens en fonction du taux de conversion en vigueur à la date d'achat et de vente des titres, selon le cas. Par conséquent, un OPC peut réaliser des gains ou des pertes en capital en raison de l'évolution du cours d'une devise par rapport au dollar canadien.
- Les OPC peuvent réaliser des gains et des pertes en ayant recours à des dérivés ou en effectuant des ventes à découvert. En règle générale, les gains et les pertes sur les dérivés sont ajoutés au revenu d'un OPC ou soustraits de celui-ci. Toutefois, si les dérivés sont utilisés par un OPC comme couverture afin de limiter les gains ou les pertes sur une immobilisation donnée ou un groupe d'immobilisations donné et qu'il existe un lien suffisant, les gains et les pertes sur la détention de ces dérivés constitueront alors généralement des gains ou des pertes en capital. En règle générale, les gains et les pertes découlant de ventes à découvert de titres canadiens sont traités comme du capital et les gains et les pertes découlant de ventes à découvert de titres étrangers sont traités comme du revenu. La Loi de l'impôt présente des règles (les « règles relatives aux CDT ») qui ciblent certains arrangements financiers (décrits dans ces règles comme les « contrats dérivés à terme ») dont l'objectif est de réduire les impôts par la conversion en gains en capital du rendement d'un placement qui aurait été considéré comme un revenu ordinaire, et ce, grâce à l'utilisation de contrats dérivés. Les règles relatives aux CDT ont une vaste portée et pourraient s'appliquer à d'autres ententes ou opérations. Advenant que les règles relatives aux CDT s'appliquent à l'égard de dérivés utilisés par les Fonds, les gains réalisés à l'égard des biens sous-jacents à ces dérivés pourraient être traités comme un revenu ordinaire plutôt que comme des gains en capital.
- Les gains ou les pertes réalisés lors de la négociation de métaux précieux et de lingots seront traités comme un revenu plutôt que comme des gains ou des pertes en capital.

Dans certaines circonstances, un Fonds peut être assujéti aux règles relatives à la restriction des pertes qui lui interdisent de déduire certaines pertes ou l'obligent à en reporter la déduction. Par exemple, une perte en capital enregistrée par un Fonds ne sera pas prise en compte lorsque, durant la période qui débute 30 jours avant la date de la perte en capital et se termine 30 jours après celle-ci, le Fonds ou une personne affiliée

(selon la définition dans la Loi de l'impôt) acquiert le bien sur lequel la perte a été subie, ou un bien identique, et possède encore le bien à la fin de la période.

Un OPC peut être constitué en catégorie de société ou de fiducie. Les rubriques qui suivent décrivent l'imposition de ces types d'entités.

Fonds Capitalcorp

Bien que les actifs et les passifs attribuables à chaque Fonds Capitalcorp soient comptabilisés séparément, Capitalcorp doit regrouper le revenu, les dépenses déductibles et les gains et pertes en capital de tous ses Fonds Capitalcorp (y compris ceux qui ne sont pas offerts aux termes du présent prospectus simplifié) lorsqu'elle calcule son revenu imposable.

Chacun des Fonds Capitalcorp fait partie de Capitalcorp, laquelle constitue une « société de placement à capital variable » aux fins de la Loi de l'impôt et elle compte le demeurant à tout moment important. Par conséquent :

- en général, Capitalcorp ne sera pas tenue de payer de l'impôt sur les dividendes canadiens, pourvu qu'elle déclare et verse suffisamment de dividendes ordinaires imposables à ses actionnaires;
- Capitalcorp ne sera généralement pas tenue de payer de l'impôt sur ses gains en capital nets, à condition qu'elle déclare et verse suffisamment de dividendes sur les gains en capital à ses actionnaires ou qu'elle ait suffisamment de remboursements de gains en capital ou de reports en avant de pertes en capital à utiliser pour éliminer tout impôt ainsi exigible;
- si le revenu de Capitalcorp provenant d'autres sources dépasse ses dépenses déductibles et ses pertes déductibles, alors Capitalcorp devra payer de l'impôt non remboursable sur son revenu imposable, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Veuillez vous reporter à la sous-rubrique « Risque associé à l'imposition » de la rubrique « Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? » pour de plus amples renseignements.

Tous les impôts sur le revenu que doit payer Capitalcorp et tous les dividendes ordinaires et les dividendes sur les gains en capital qu'elle aura versés seront répartis entre ses Fonds Capitalcorp (y compris ceux qui ne sont pas offerts aux termes du présent prospectus simplifié) d'une façon qui, de l'avis de son conseil d'administration et de notre propre avis, est juste et raisonnable. Par suite de ces répartitions :

- les actifs d'un Fonds Capitalcorp peuvent servir à régler la totalité ou une partie des impôts à payer de Capitalcorp, à moins que les activités de placement de ce Fonds Capitalcorp n'aient produit un revenu inférieur aux dépenses déductibles attribuables à ce Fonds Capitalcorp;
- les investisseurs d'un Fonds Capitalcorp peuvent recevoir de Capitalcorp un montant de dividendes sur les gains en capital qui est différent du montant des gains en capital nets réalisés sur les placements que détient ce Fonds Capitalcorp;
- les investisseurs d'un Fonds Capitalcorp peuvent recevoir de Capitalcorp un montant de dividendes imposables ordinaires qui est différent du montant de dividendes de source canadienne reçus sur le placement que détient ce Fonds Capitalcorp.

Fonds constitués en fiducie

À moins d'indication contraire, tous les Fonds constitués en fiducie devraient être admissibles à titre de « **fiducie de fonds commun de placement** » pour l'application de la Loi de l'impôt à tout moment important.

Chaque Fonds constitué en fiducie calcule son revenu ou ses pertes séparément. Toutes les dépenses déductibles d'un Fonds constitué en fiducie, y compris les frais de gestion, sont déduites du calcul de son revenu pour chaque année d'imposition. Le Fonds constitué en fiducie sera assujéti à l'impôt sur son revenu net, y compris ses gains en capital nets imposables, qui n'a pas été versé ou n'est pas payable à ses investisseurs pour l'année d'imposition, compte tenu de tous les reports prospectifs de pertes ou des remboursements de gains en capital. Chaque Fonds constitué en fiducie entend verser chaque année d'imposition aux investisseurs suffisamment de son revenu et de ses gains en capital de sorte à ne pas être tenu de payer de l'impôt sur le revenu ordinaire en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt.

Les pertes d'un Fonds constitué en fiducie peuvent faire l'objet d'une restriction si une personne ou une société de personnes devient un « bénéficiaire détenant une participation majoritaire » du Fonds constitué en fiducie (ce qui se produit généralement lorsqu'elle détient des parts qui représentent plus de 50 % de la VL du Fonds constitué en fiducie), à moins que le Fonds constitué en fiducie ne soit une « fiducie de placement déterminée » parce qu'il respecte certaines conditions, notamment des conditions concernant la diversification des placements.

Fonds constitués en fiducie qui ne sont pas admissibles à titre de « fiducie de fonds commun de placement »

Un Fonds constitué en fiducie qui n'est pas admissible à titre de « **fiducie de fonds commun de placement** » pour l'application de la Loi de l'impôt pendant l'ensemble de son année d'imposition n'est admissible à aucun remboursement au titre des gains en capital et pourrait être assujéti à un impôt minimum de remplacement pour l'année en question, en plus des autres formes d'impôt prévues par la Loi de l'impôt. De plus, si une ou plusieurs « **institutions financières** », au sens de la Loi de l'impôt, sont propriétaires de plus de 50 % de la juste valeur marchande des parts de ce Fonds constitué en fiducie, ce Fonds constitué en fiducie sera une « **institution financière** » aux fins des règles fiscales d'« **évaluation à la valeur du marché** ». Dans ce cas, la plupart des placements du Fonds constitué en fiducie constitueraient des « biens évalués à la valeur du marché » et, en conséquence :

- le Fonds constitué en fiducie sera réputé avoir disposé de ses biens évalués à la valeur du marché et les avoir rachetés à la fin de chacune de ses années d'imposition ainsi qu'au moment où il devient, ou cesse d'être, une institution financière;
- les gains et les pertes découlant de ces dispositions réputées seront comptabilisés au titre de revenu et non au titre de capital.

Les Fonds constitués en fiducie suivants ne seront pas admissibles à titre de « fiducies de fonds communs de placement » tout au long de leur année d'imposition 2019, mais on prévoit qu'ils le seront pour l'ensemble de leur année d'imposition 2020 et les années d'imposition ultérieures.

- Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie
- Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie
- Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie
- Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie
- Mandat privé d'actions américaines Mackenzie

Les Fonds constitués en fiducie seront gérés de sorte à éviter l'application des règles fiscales d'« évaluation à la valeur du marché ».

Principales différences fiscales entre les Fonds Capitalcorp et les Fonds constitués en fiducie

Chaque Fonds constitué en fiducie calcule le revenu provenant de ses activités de placement séparément. Par opposition, puisque chaque Fonds Capitalcorp fait partie de Capitalcorp, les incidences fiscales d'un placement dans un Fonds Capitalcorp en particulier peuvent dépendre tant des activités de placement de ce Fonds Capitalcorp que des activités de placement des autres Fonds Capitalcorp (y compris ceux qui ne sont pas offerts aux termes du présent prospectus simplifié). Par exemple, toute perte nette ou toute perte en capital nette réalisée sur des placements effectués par un Fonds Capitalcorp particulier au cours d'une année servira à réduire le revenu ou les gains en capital nets réalisés de Capitalcorp, dans son ensemble, au cours de l'année en question. Par conséquent, les pertes ne pourront pas constituer un abri fiscal pour le revenu ou les gains en capital subséquents de ce Fonds Capitalcorp.

Bien qu'un Fonds constitué en fiducie puisse verser des distributions imposables composées de types précis de revenu et puisse généralement éliminer l'impôt qu'il doit payer en distribuant tout son revenu, un Fonds Capitalcorp ne le peut pas. Cela entraîne deux conséquences principales pour vous :

- les distributions imposables versées à un investisseur d'un Fonds Capitalcorp se composeront de dividendes ordinaires (soit des dividendes déterminés ou non d'une société canadienne imposable) ou de dividendes sur les gains en capital, mais non d'autres sources de revenu, comme un revenu d'intérêts ou un revenu de source étrangère;
- si le revenu de Capitalcorp excède le montant de ses dépenses et de ses pertes autres qu'en capital, il sera assujéti à l'impôt sur le revenu. Dans un Fonds constitué en fiducie, ce revenu net serait distribué aux investisseurs et imposé dans les mains de ceux-ci à leurs taux marginaux d'imposition. Veuillez vous reporter à la sous-rubrique « **Risque associé à l'imposition** » de la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** » pour de plus amples renseignements.

Le conseil d'administration de Capitalcorp, après nous avoir consultés, détermine la répartition des impôts à payer et des distributions imposables de Capitalcorp entre ses fonds constitués en société (y compris ceux qui ne sont pas offerts aux termes du présent prospectus simplifié) d'une manière juste et raisonnable. Si vous investissez dans un Fonds Capitalcorp en particulier, cela peut générer des rendements et des incidences fiscales différents de ce que vous auriez eu si le Fonds avait été constitué en fiducie.

Imposition des Fonds qui investissent dans des fiducies sous-jacentes domiciliées à l'étranger

Un Fonds peut investir dans des fonds négociés en bourse sous-jacents domiciliés à l'étranger qui sont admissibles en tant que « fiducies étrangères exemptes » (les « **Fonds constitués en fiducie sous-jacents** ») aux fins des règles sur les fiducies non résidentes prévues aux articles 94 et 94.2 de la Loi de l'impôt.

Si la juste valeur marchande totale à un moment donné de l'ensemble des participations fixes d'une catégorie donnée d'un Fonds constitué en fiducie sous-jacent détenues par un Fonds, par des personnes ou des sociétés de personnes qui ont un lien de dépendance avec le Fonds ou par des personnes ou des sociétés de personnes qui ont acquis leurs participations dans le Fonds constitué en fiducie sous-jacent en échange d'une contrepartie donnée par le Fonds au Fonds constitué en fiducie sous-jacent, correspond au moins à 10 % de la juste valeur marchande totale, à

ce moment, de l'ensemble des participations fixes de la catégorie donnée du Fonds constitué en fiducie sous-jacent, le Fonds constitué en fiducie sous-jacent constituera une « société étrangère affiliée » du Fonds et sera réputé, aux termes de l'article 94.2 de la Loi de l'impôt, constituer à ce moment une « société étrangère affiliée contrôlée » du Fonds.

Si le Fonds constitué en fiducie sous-jacent est réputé être une société étrangère affiliée contrôlée d'un Fonds à la fin de l'année d'imposition donnée du Fonds constitué en fiducie sous-jacent et qu'il touche un revenu qui est défini comme un « **revenu étranger accumulé, tiré de biens** » au sens de la Loi de l'impôt au cours de cette année d'imposition du Fonds constitué en fiducie sous-jacent, la quote-part du Fonds du revenu étranger accumulé, tiré de biens (sous réserve de la déduction d'un montant majoré au titre de l'« impôt étranger accumulé », comme il est indiqué ci-après) doit être incluse dans le calcul de son revenu aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral canadien pour l'année d'imposition de ce Fonds au cours de laquelle l'année d'imposition du Fonds constitué en fiducie sous-jacent prend fin, que le Fonds reçoive ou non dans les faits une distribution de ce revenu étranger accumulé, tiré de biens. Il est prévu que la totalité du revenu, calculé aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral canadien, attribué ou distribué à un Fonds constitué en fiducie sous-jacent par les émetteurs dont il détient des titres sera un revenu étranger accumulé, tiré de biens. Ce revenu étranger accumulé, tiré de biens, comprendra également tout gain en capital imposable net réalisé, calculé aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral canadien, du Fonds constitué en fiducie sous-jacent tiré de la disposition de ces titres.

Si un montant de revenu étranger accumulé, tiré de biens, devait être inclus dans le calcul du revenu d'un Fonds aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral canadien, un montant majoré peut être déductible au titre de l'« **impôt étranger accumulé** » au sens de la Loi de l'impôt, s'il y a lieu, applicable au revenu étranger accumulé, tiré de biens. Tout montant de revenu étranger accumulé, tiré de biens, inclus dans le revenu (moins toute déduction au titre de l'impôt étranger accumulé) fera augmenter le prix de base rajusté des parts du Fonds constitué en fiducie sous-jacent que le Fonds détient et à l'égard desquelles le revenu étranger accumulé, tiré de biens, a été inclus.

Imposition de votre placement dans les Fonds

L'imposition de votre placement dans les Fonds dépend de la manière dont votre placement est détenu, soit dans le cadre d'un régime enregistré, soit autrement hors de ce cadre.

Si vous détenez les titres des Fonds autrement que dans le cadre d'un régime enregistré

Dividendes et distributions

Vous devez tenir compte, aux fins de l'impôt sur le revenu, de la partie imposable de toutes les distributions (y compris les distributions sur les frais) qui vous ont été versées ou qui doivent vous être versées (collectivement, « versées ») par un Fonds au cours de l'année, calculées en dollars canadiens, que ces montants vous soient versés au comptant ou qu'ils soient réinvestis dans d'autres titres. Le montant des distributions réinvesties s'ajoute au PBR de vos titres afin de réduire votre gain en capital ou d'augmenter votre perte en capital lorsque vous faites racheter les titres ultérieurement. Ainsi, vous n'aurez aucun impôt à repayer sur le montant par la suite.

Les distributions versées par un Fonds Capitalcorp pourraient se composer de dividendes ordinaires imposables, de dividendes sur les gains en capital ou d'un remboursement de capital. Les distributions versées par un Fonds constitué en fiducie pourraient se composer de gains en capital, de

dividendes ordinaires imposables, de revenu de source étrangère, d'autres types de revenu ou d'un remboursement de capital.

Les dividendes imposables ordinaires sont inclus dans votre revenu et sont assujettis aux règles de majoration et de crédit d'impôt pour dividendes applicables. Les dividendes sur les gains en capital et les distributions de gains en capital seront traités comme des gains en capital, dont la moitié devra généralement être comprise dans le calcul de votre revenu, à titre de gains en capital imposables. Un Fonds constitué en fiducie peut effectuer des attributions à l'égard de son revenu de source étrangère de sorte que vous pourriez être en mesure de demander tous les crédits pour impôts étrangers qu'il vous attribue.

Votre Fonds peut vous verser un remboursement de capital. Un remboursement de capital n'est pas imposable, mais il réduit le PBR de vos titres de ce Fonds, de sorte que lorsque vous ferez racheter vos titres, vous réaliserez un gain en capital plus important (ou une perte en capital moins importante) que si vous n'aviez pas touché de remboursement de capital. Si le PBR de vos titres est inférieur à zéro, il sera réputé avoir augmenté à zéro et vous serez réputé avoir réalisé un gain en capital équivalant au montant de cette augmentation.

Lorsque des titres d'un Fonds sont acquis au moyen de l'achat ou de la substitution de titres de ce Fonds, une partie du prix d'acquisition peut représenter le revenu et les gains en capital du Fonds qui n'ont pas encore été réalisés ou distribués. Par conséquent, les porteurs de titres qui acquièrent des titres d'un Fonds avant une date de distribution, y compris en fin d'exercice, peuvent être tenus d'inclure dans leur revenu des montants distribués par le Fonds même si ces montants ont été gagnés par le Fonds avant que le porteur de titres acquière les titres et ont été inclus dans le prix des titres.

Plus le taux de rotation d'un Fonds au cours d'un exercice est élevé, plus il est probable qu'un porteur recevra des dividendes sur les gains en capital ou des distributions de gains en capital au cours de l'exercice. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Vous devriez tenir compte, aux fins de l'impôt sur le revenu, de toute remise sur les frais de gestion et/ou les frais d'administration que nous vous remettons à l'égard d'un placement dans un Fonds Capitalcorp, que celle-ci vous soit versée au comptant ou qu'elle soit réinvestie dans d'autres titres.

Échanges

Vous ne réaliserez ni gain ni perte en capital lorsque vous changerez le mode de souscription selon lequel vous détenez des titres d'une série d'un Fonds.

Vous ne réaliserez ni gain ni perte en capital lorsque vous ferez des échanges de titres entre séries d'un même Fonds. Le coût des titres acquis sera égal au PBR des titres que vous avez échangés.

D'autres échanges comportent un rachat des titres échangés et un achat des titres acquis au moment de l'échange.

Rachats

Vous réaliserez un gain en capital (ou une perte en capital) si des titres que vous détenez dans un Fonds sont rachetés. En général, si la VL des titres rachetés est supérieure à leur PBR, vous réaliserez un gain en capital. Si leur VL est inférieure au PBR, vous réaliserez une perte en capital. De façon générale, la moitié de vos gains en capital est comprise dans le calcul de votre revenu à titre de gain en capital imposable aux fins de l'impôt et la moitié de vos pertes en capital peut être déduite de vos gains en capital imposables, sous réserve des dispositions de la Loi de l'impôt.

Dans certains cas, les règles relatives à la restriction des pertes limiteront le montant des pertes en capital que vous pourrez déduire ou en

empêcheront la déduction. Par exemple, une perte en capital que vous réalisez sur un rachat de titres sera réputée être nulle si, au cours de la période qui commence 30 jours avant la date du rachat et qui prend fin 30 jours après celle-ci, vous avez acquis des titres identiques (y compris au moyen du réinvestissement de distributions ou d'une distribution sur les frais qui vous est versée) et que vous continuez de détenir ces titres identiques à la fin de la période. Dans un tel cas, le montant de la perte en capital qui est refusée s'ajoute au PBR de vos titres. Cette règle s'applique également si les titres identiques sont acquis et détenus par une personne affiliée (au sens de la Loi de l'impôt).

Calcul du PBR

Le PBR doit être calculé distinctement pour chaque série de titres de chaque Fonds dont vous êtes propriétaire. Le PBR global des titres d'une série donnée d'un Fonds correspond généralement à ce qui suit :

- le total de tous les montants que vous avez payés afin de souscrire ces titres;

plus

- le PBR de tous les titres d'une autre série et/ou d'un autre Fonds qui ont été échangés avec report d'imposition contre des titres de la série visée;

plus

- le montant de toutes les distributions et de tous les dividendes réinvestis de cette série;

moins

- l'élément des distributions correspondant à un remboursement de capital à l'égard de la série;

moins

- le PBR de tous les titres de la série qui ont été échangés avec report d'imposition contre des titres d'une autre série et/ou d'un autre Fonds;

moins

- le PBR de l'ensemble de vos titres de la série qui ont été rachetés.

Le PBR d'un titre donné correspond au PBR total divisé par le nombre de titres.

Par exemple, supposons que vous êtes propriétaire de 500 titres d'une série donnée d'un Fonds ayant un PBR unitaire de 10 \$ (soit un total de 5 000 \$). Supposons ensuite que vous souscrivez 100 titres supplémentaires de la même série du Fonds moyennant 1 200 \$. Votre PBR total s'élève à 6 200 \$ pour 600 titres et votre nouveau PBR à l'égard de chaque titre de série du Fonds correspond à 6 200 \$ divisé par 600 titres, soit 10,33 \$ le titre.

Impôt minimum de remplacement

Les montants inclus dans votre revenu à titre de dividendes ordinaires imposables ou de dividendes sur les gains en capital (qu'ils aient été versés par un Fonds Capitalcorp ou distribués par un Fonds constitué en fiducie), ainsi que les gains en capital que vous réalisez à la disposition de titres peuvent augmenter votre assujettissement à l'impôt minimum de remplacement.

Relevés d'impôt et déclarations

S'il y a lieu, nous vous enverrons chaque année des relevés d'impôt faisant état de la partie imposable de vos dividendes et distributions, du volet remboursement du capital des distributions et du produit de rachat qui vous sont payés. Aucun relevé d'impôt ne vous sera envoyé si vous n'avez pas reçu de dividendes, de distributions ou de produit de rachat, ou encore si les titres sont détenus dans votre régime enregistré. Vous devriez conserver des relevés détaillés du coût d'acquisition, des frais d'acquisition, des dividendes, des distributions, du produit de rachat et des frais de rachat qui vous sont applicables afin d'être en mesure de calculer le PBR de vos titres. Vous pouvez également consulter un conseiller en fiscalité qui vous aidera à effectuer ces calculs. De plus, vous devriez conserver un relevé de toute somme que vous avez directement reçue de nous à titre de remise sur les charges du fonds ou les frais à l'égard de vos placements dans un Fonds Capitalcorp.

En règle générale, vous devez transmettre à votre représentant de BLCSE des renseignements sur votre citoyenneté, votre résidence fiscale et, s'il y a lieu, votre numéro d'identification de contribuable aux fins de l'impôt étranger. Si vous êtes identifié comme un citoyen américain (y compris un citoyen américain vivant au Canada), un résident américain ou un résident étranger aux fins de l'impôt, les détails sur votre placement dans un Fonds seront communiqués à l'Agence du revenu du Canada, sauf si les titres sont détenus dans un régime enregistré. L'Agence du revenu du Canada transmettra les renseignements aux autorités fiscales étrangères visées par des traités en matière d'échange de renseignements.

Si vous détenez les titres des Fonds dans le cadre d'un régime enregistré

Si les titres d'un Fonds sont détenus dans votre régime enregistré, en général, ni vous ni le régime enregistré n'êtes assujettis à l'impôt sur les distributions ou les dividendes reçus du Fonds ni sur les gains en capital réalisés à la disposition des titres du Fonds, pourvu que les titres correspondent à un placement admissible et non à un placement interdit pour le régime enregistré. Cependant, un retrait d'un régime enregistré peut être assujetti à l'impôt.

Les titres de chaque Fonds devraient constituer des placements admissibles pour les régimes enregistrés en tout temps.

Le titre d'un Fonds peut constituer un placement interdit pour votre régime enregistré (à l'exception d'un RPDB), même s'il s'agit d'un placement admissible. Si votre régime enregistré détient un placement interdit, vous devenez assujetti à un impôt de 50 % éventuellement remboursable sur la valeur du placement interdit et à un impôt de 100 % sur le revenu et les gains en capital attribuables au placement interdit et sur les gains en capital réalisés au moment de la disposition de ce placement.

Vous devriez consulter votre propre conseiller en fiscalité au sujet des règles spéciales qui s'appliquent à chaque type de régime enregistré, et notamment si un titre en particulier d'un Fonds pourrait constituer un placement interdit pour votre régime enregistré. Il vous incombe de déterminer les incidences fiscales pour vous et votre régime enregistré de la mise en place du régime enregistré et des placements par celui-ci dans les Fonds. Ni nous ni les Fonds n'assumons aucune responsabilité envers vous du fait que les Fonds et/ou les séries sont disponibles aux fins de placement dans des régimes enregistrés.

QUELS SONT VOS DROITS?

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'OPC,

que vous pouvez exercer dans les deux (2) jours ouvrables de la réception de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de toute souscription, que vous pouvez exercer dans les quarante-huit (48) heures de la réception de la confirmation de notre ordre de souscription.

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet également de demander la nullité d'un contrat de souscription de titres d'un OPC et un remboursement, ou des dommages-intérêts, si i) les aperçus du fonds ne vous sont pas transmis ou livrés dans

les délais prévus dans la législation en valeurs mobilières; ou si ii) le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses sur l'OPC. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation en valeurs mobilières de la province ou du territoire concerné et on consultera éventuellement un avocat.

PARTIE B : INFORMATION PRÉCISE SUR CHACUN DES OPC DÉCRITS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

INTRODUCTION À LA PARTIE B

La Partie B contient des renseignements sur tous les Fonds visés par le présent prospectus simplifié. Elle s'ajoute à l'information générale ayant trait à ces Fonds, contenue dans la Partie A.

La présente **Introduction à la partie B** renferme des explications concernant la plupart des termes et des hypothèses employés plus loin; elle contient en outre des remarques générales qui s'appliquent à la majorité des Fonds, ce qui évite d'avoir à les répéter pour chacun d'eux.

Précisions sur le fonds

Cette rubrique revient pour chaque Fonds dans la Partie B et donne des renseignements sur le type du Fonds, sa date de création (date du placement initial de titres dans le public), la nature des titres qu'il émet (parts ou actions), les séries qu'il offre, l'admissibilité des titres qu'il offre de placements pour les régimes enregistrés aux termes de la Loi de l'impôt, et le nom de son sous-conseiller ou de ses sous-conseillers (lorsqu'aucun sous-conseiller n'est mentionné, nous fournissons directement les services de gestion de portefeuille au Fonds).

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs et stratégies de placement

La description de chaque Fonds contenue dans la partie B présente les objectifs et les stratégies de placement du Fonds. Les objectifs de placement d'un Fonds ne peuvent être modifiés qu'après obtention du consentement des investisseurs de ce Fonds au cours d'une assemblée spécialement convoquée à cette fin. Les stratégies de placement indiquent comment le Fonds entend atteindre ses objectifs de placement. À titre de gestionnaire des Fonds, nous pouvons modifier les stratégies de placement à l'occasion; nous vous aviserons toutefois de notre intention, au moyen d'un communiqué, s'il s'agit d'un changement important au sens du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « **Règlement 81-106** »). Selon le Règlement 81-106, « changement important » s'entend d'un changement dans l'activité, l'exploitation ou les affaires d'un Fonds qui serait considéré comme important par un investisseur raisonnable au moment de décider s'il doit souscrire des titres du Fonds ou les conserver.

Utilisation de dérivés

La majorité des Fonds peuvent avoir recours à des dérivés à des fins de « **couverture** » pour réduire l'exposition du Fonds aux fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change ou à d'autres situations semblables. Ils peuvent également avoir recours à ces dérivés à des fins « **autres que de couverture** », qui peuvent comprendre les fins suivantes : i) en remplacement d'un titre ou d'un marché boursier, ii) afin d'obtenir une exposition à des devises, iii) afin de chercher à générer un revenu supplémentaire ou iv) à toute autre fin, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds.

Lorsque la stratégie de placement d'un Fonds prévoit l'utilisation de dérivés, nous avons indiqué, dans la section correspondante décrivant les stratégies de placement, si les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, à des fins autres que de couverture, ou les deux. Pour en apprendre davantage sur le recours d'un Fonds aux stratégies de couverture contre les fluctuations des taux de change, visitez notre site Web, à l'adresse

www.placementsmackenzie.com/devises. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les dérivés utilisés par un Fonds donné à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture au dernier jour de la période d'information financière visée, veuillez vous reporter aux derniers états financiers du Fonds. Il y a lieu également de se reporter aux explications concernant les risques associés aux dérivés à la sous-rubrique « **Risque associé aux dérivés** » de la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** » du présent document.

Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

La plupart des Fonds peuvent conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres. Ces opérations sont décrites à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** » du présent prospectus simplifié. Grâce aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, les OPC peuvent obtenir un revenu supplémentaire. Ce revenu provient des frais payés par la contrepartie à l'opération et des intérêts payés sur les espèces ou les titres détenus en garantie.

Dans toutes les opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, un Fonds doit, sauf s'il s'est vu accorder une dispense :

- faire affaire seulement avec des contreparties qui répondent aux critères de solvabilité généralement acceptés et qui n'ont aucun lien avec le gestionnaire de portefeuille, le gestionnaire ou le fiduciaire du Fonds au sens du Règlement 81-102;
- détenir une garantie égale à au moins 102 % de la valeur marchande des titres en portefeuille prêtés (dans le cas des opérations de prêt de titres), vendus (dans le cas des opérations de mise en pension) ou achetés (dans le cas des opérations de prise en pension);
- ajuster le montant de la garantie chaque jour ouvrable afin de s'assurer que la valeur de la garantie par rapport à la valeur marchande des titres en portefeuille prêtés, vendus ou achetés ne s'établit pas sous le minimum de 102 %;
- limiter la valeur globale de tous les titres en portefeuille prêtés ou vendus dans le cadre d'opérations de prêt et de mise en pension de titres à un maximum de 50 % de l'actif total du Fonds (à l'exclusion de la garantie donnée relativement aux titres prêtés et aux espèces provenant des titres vendus).

Ventes à découvert

La plupart des Fonds peuvent se livrer de façon limitée à la vente à découvert en conformité avec la réglementation sur les valeurs mobilières. Une vente à découvert est une opération par laquelle un OPC vend, sur le marché libre, des titres qu'il a empruntés à un prêteur à cette fin. À une date ultérieure, l'OPC achète des titres identiques sur le marché libre et les remet au prêteur. Entre-temps, l'OPC doit verser une rémunération au prêteur pour le prêt de titres et lui donner des biens en garantie pour les titres prêtés. Si un Fonds se livre à la vente à découvert, il doit respecter la réglementation sur les valeurs mobilières, laquelle réglementation prévoit les conditions suivantes :

- la valeur marchande globale de tous les titres vendus à découvert par le Fonds ne doit pas dépasser 20 % de l'actif net total du Fonds;
- la valeur marchande globale de tous les titres d'un émetteur donné vendus à découvert par le Fonds ne doit pas dépasser 5 % de l'actif net total du Fonds;

- le Fonds détiendra une couverture en espèces d'un montant égal à au moins 150 % de la valeur marchande globale de tous les titres qu'il a vendus à découvert;
- le Fonds déposera ses actifs à titre de garantie auprès d'un courtier au Canada seulement si celui-ci est inscrit à ce titre dans un territoire du Canada et est membre de l'OCRCVM;
- le Fonds déposera ses actifs à titre de garantie auprès d'un courtier à l'extérieur du Canada seulement si celui-ci i) est membre d'une bourse qui exige qu'il se soumette à une inspection réglementaire; et ii) a une valeur nette excédant 50 millions de dollars canadiens.

Dispenses de l'application des dispositions du Règlement 81-102

Les Fonds sont assujettis à certaines restrictions et pratiques contenues dans la législation en valeurs mobilières, y compris le Règlement 81-102, qui visent notamment à faire en sorte que les placements des OPC soient diversifiés et relativement liquides et que les OPC soient gérés de façon adéquate. Nous entendons gérer les Fonds conformément à ces restrictions et pratiques ou obtenir une dispense auprès des autorités en valeurs mobilières avant de nous en écarter. Le texte qui suit fournit une description des dispenses que certains Fonds ont reçues à l'égard de l'application des dispositions du Règlement 81-102 et/ou une description de l'activité générale de placement.

A) Dispense relative aux contrats à terme standardisés portant sur le pétrole et le gaz naturel

Un contrat à terme standardisé sur marchandises est un contrat conclu entre deux parties et visant à acheter ou à vendre des marchandises à un prix convenu pour livraison future. La valeur du contrat est fondée sur la valeur de la marchandise sous-jacente. Chacun des Fonds énumérés ci-après a obtenu des organismes de réglementation une dispense de l'application de certaines obligations du Règlement 81-102 leur permettant de conclure des contrats à terme standardisés sur marchandises ayant pour élément sous-jacent le pétrole brut non corrosif ou le gaz naturel (les « **contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel** ») afin de couvrir les placements en portefeuille du Fonds dans des titres dont la valeur peut fluctuer en même temps que les prix du pétrole ou du gaz naturel :

Fonds	Limite d'exposition
Catégorie Mackenzie Dividendes canadiens	20 %
Catégorie Mackenzie Croissance mondiale	20 %
Fonds de revenu stratégique Mackenzie	20 %
Catégorie Portefeuille actions Symétrie	20 %
Fonds mondial de ressources Mackenzie	75 %

Un Fonds ne conclura pas de contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel si, immédiatement après l'achat, la valeur totale de tels placements, dépasse le pourcentage indiqué par rapport à la valeur totale de l'actif net du Fonds à ce moment-là.

En plus de la limite d'exposition établie dans le tableau qui précède, la conclusion par chaque Fonds de contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel est assujettie à certaines conditions. Les opérations doivent être réalisées par ailleurs conformément aux règlements sur les valeurs mobilières régissant l'utilisation de dérivés à des fins de couverture. Un Fonds ne peut conclure des contrats à terme

standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel qu'en contrepartie d'espèces, et il doit liquider sa position sur des contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel en concluant une opération de liquidation sur ces contrats à terme standardisés avant la première date à laquelle le Fonds serait tenu de livrer l'élément sous-jacent ou d'en prendre livraison. Le sous-conseiller et/ou le gestionnaire de portefeuille qui prend les décisions concernant les achats et les ventes pour le Fonds doit être inscrit comme directeur des opérations sur marchandises aux termes de la LCTM ou avoir été dispensé de cette obligation d'inscription. Les contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel seront négociés sur les marchés du New York Mercantile Exchange ou à la Bourse ICE Futures Europe.

B) Dispense relative aux métaux précieux

Tous les Fonds, sauf le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie, peuvent acheter et détenir de l'argent, des certificats d'argent autorisés et des dérivés dont l'élément sous-jacent est l'argent sans effet de levier (collectivement, les « **produits de l'argent** »), aux conditions suivantes :

- le placement d'un Fonds dans des produits de l'argent est effectué conformément à ses objectifs de placement fondamentaux;
- un Fonds ne peut pas acheter des produits de l'argent si, immédiatement après l'opération, l'exposition de la valeur marchande totale du Fonds (directe ou indirecte par le truchement de FNB de marchandises, selon la définition à la rubrique « **Dispense relative aux FNB** » ci-après) à l'ensemble des marchandises (dont l'or) représente plus de 10 % de la VL, selon la valeur marchande au moment de l'opération.

C) Dispense relative aux placements dans la dette souveraine de gouvernements étrangers

Les organismes de réglementation ont accordé aux Fonds suivants une dispense de l'application de certaines obligations du Règlement 81-102 qui leur permet d'investir dans la dette souveraine de gouvernements étrangers.

1. Le Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie, le Fonds équilibré de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie, le Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie, le Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie et le Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie ont obtenu des organismes de réglementation l'autorisation d'investir :
 - (a) jusqu'à 20 % de leur actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance émis ou garantis par un même gouvernement ou organisme supranational qui s'est vu attribuer une note d'au moins « **AA** »;
 - (b) jusqu'à 35 % de leur actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance émis ou garantis par un même gouvernement ou organisme supranational qui s'est vu attribuer une note d'au moins « **AAA** ».

Cette dispense est assortie des conditions suivantes :

- les dispositions (a) et (b) qui précèdent ne peuvent être combinées à l'égard d'un émetteur donné;
- les titres achetés doivent être négociés sur un marché mature et liquide;

- l'acquisition des titres achetés doit être conforme aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds.
2. Le Fonds de revenu stratégique Mackenzie a obtenu une dispense des autorités de réglementation qui lui permet d'investir :
- (a) jusqu'à 20 % de la tranche de son actif net alors investie dans des titres de créance, calculée à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné émis ou garantis par le gouvernement ou un organisme supranational qui se sont vu attribuer une note d'au moins « AA »;
 - (b) jusqu'à 35 % de la tranche de son actif net alors investie dans des titres de créance, calculée à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné émis ou garantis par le gouvernement qui se sont vu attribuer une note d'au moins « AAA ».

Cette dispense est assortie des conditions suivantes :

- les dispositions (a) et (b) qui précèdent ne peuvent être combinées à l'égard d'un émetteur donné;
- les titres achetés doivent être négociés sur un marché mature et liquide;
- l'acquisition des titres achetés doit être conforme aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds.

D) Dispense relative aux créances hypothécaires

Le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie peut acheter des créances hypothécaires résidentielles d'un membre de notre groupe pourvu que ces créances hypothécaires soient conformes aux lignes directrices de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et soient assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (« LNH »). Le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie peut également acheter des créances hypothécaires assurées en vertu de la LNH et des créances hypothécaires non assurées à des institutions prêteuses avec qui il traite sans lien de dépendance. Le portefeuille de créances hypothécaires sera évalué quotidiennement.

Le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie a obtenu une dispense qui lui permet de ne pas se conformer i) aux restrictions énoncées aux paragraphes 2.3b) et 2.3c) du Règlement 81-102 (qui portent sur l'acquisition de créances hypothécaires), dans les cas où les dispositions énoncées dans le Règlement C-29 s'appliquent; ii) aux pratiques énoncées au paragraphe 2.4 du Règlement 81-102 (qui porte sur la liquidité), dans les cas où les dispositions énoncées dans le Règlement C-29 s'appliquent; iii) aux pratiques énoncées au paragraphe 4.2(1) du Règlement 81-102 (qui porte sur l'achat et la vente de titres de portefeuille auprès de parties liées), dans les cas où le Fonds suivra les pratiques énoncées à la rubrique « **Achat et vente de créances hypothécaires** » relativement aux transactions qu'il a conclues avec des personnes du même groupe que lui. Malgré le paragraphe 2.6a) du Règlement 81-102, le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie peut, conformément à la disposition 1b) de la partie 3 du Règlement C-29, emprunter un montant qui n'excède pas 10 % de son actif net pour s'assurer qu'il dispose de liquidités à des fins de rachat seulement. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Information sur les créances hypothécaires à l'égard du Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie** » de la notice annuelle pour obtenir plus de renseignements.

E) Dispense relative aux FNB cotés aux États-Unis

Compte tenu de l'inclusion des fonds communs alternatifs dans le Règlement 81-102, la présente dispense relative aux FNB ne s'applique qu'aux fonds négociés en bourse cotés aux États-Unis.

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières ont accordé à tous les Fonds, sauf le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie, une dispense qui leur permet d'acheter et de détenir des titres des types de FNB suivants (collectivement, les « **FNB sous-jacents** ») :

- (a) des FNB qui tentent de procurer des résultats quotidiens qui reproduisent le rendement quotidien d'un indice boursier donné largement diffusé (l'« **indice sous-jacent** » du FNB) selon un multiple d'au plus 200 % (des « **FNB haussiers avec effet de levier** »), selon l'inverse d'un multiple d'au plus 100 % (des « **FNB à rendement inverse** ») ou selon l'inverse d'un multiple d'au plus 200 % (des « **FNB baissiers avec effet de levier** »);
- (b) des FNB qui tentent de reproduire le rendement de l'or ou de l'argent ou la valeur d'un dérivé visé dont l'or ou l'argent est l'élément sous-jacent sans effet de levier (l'« **élément or ou argent sous-jacent** ») ou selon un multiple d'au plus 200 % (collectivement, les « **FNB d'or et d'argent avec effet de levier** »);
- (c) des FNB qui investissent directement, ou indirectement au moyen de dérivés, dans des marchandises, y compris, notamment, des produits de l'agriculture ou du bétail, l'énergie, les métaux précieux et les métaux industriels, sans effet de levier (les « **FNB de marchandises sans effet de levier** » et, avec les FNB d'or et d'argent avec effet de levier, les « **FNB de marchandises** »).

La dispense est assortie des conditions suivantes :

- le placement d'un Fonds dans des titres d'un FNB sous-jacent doit être conforme à ses objectifs de placement fondamentaux;
- les titres du FNB sous-jacent doivent être négociés à une bourse au Canada ou aux États-Unis;
- le Fonds ne peut pas acheter de titres d'un FNB sous-jacent si, immédiatement après l'opération, plus de 10 % de la VL du Fonds est composée de titres de FNB sous-jacents, selon la valeur marchande au moment de l'opération;
- le Fonds ne peut pas acheter des titres de FNB à rendement inverse ou de FNB baissiers avec effet de levier ni vendre à découvert des titres de tels FNB si, immédiatement après l'opération, l'exposition de la valeur marchande totale que représente l'ensemble des titres achetés et/ou vendus à découvert correspond à plus de 20 % de la VL du Fonds, selon la valeur marchande au moment de l'opération;
- immédiatement après la conclusion d'un achat, d'une opération sur dérivés ou d'une autre opération en vue d'obtenir une exposition à des marchandises, l'exposition de la valeur marchande totale du Fonds (directe ou indirecte, y compris au moyen de FNB de marchandises et/ou du Fonds multistratégie à rendement absolu Mackenzie, qui est offert aux termes d'un prospectus simplifié distinct) à l'ensemble des marchandises (dont l'or) ne peut pas représenter plus de 10 % de la VL du Fonds, selon la valeur marchande au moment de l'opération.

F) Dispense relative aux placements dans des FNB hors parts indicielles sous-jacents

Tous les Fonds ont reçu une dispense qui leur permet de ne pas respecter les interdictions prévues au Règlement 81-102 décrites ci-après et d'investir dans des titres de fonds négociés en bourse qui ne sont pas des parts indicielles, que nous ou des membres de notre groupe gérons à l'heure actuelle ou à l'avenir (chacun, un « FNB hors PI sous-jacent ») :

- paragraphe 1) de l'article 2.1 du Règlement 81-102 afin de permettre à un Fonds de souscrire des titres d'un FNB hors PI sous-jacent ou d'effectuer une opération sur des dérivés visés à l'égard d'un FNB hors PI sous-jacent même si plus de 10 % de sa VL était investi, directement ou indirectement, dans des titres d'un FNB hors PI sous-jacent;
- sous-paragraphe 1)a) de l'article 2.2 du Règlement 81-102 afin de permettre à un Fonds d'acquérir un titre d'un FNB hors PI sous-jacent dans le cas où, par suite de l'acquisition, un Fonds détiendrait des titres représentant plus de 10 % des droits de vote se rattachant aux titres comportant droit de vote en circulation d'un FNB hors PI sous-jacent ou plus de 10 % des titres de capitaux propres en circulation du FNB hors PI sous-jacent (la « restriction en matière de concentration »);
- sous-paragraphe 2)a) de l'article 2.5 du Règlement 81-102 afin de permettre à un Fonds d'acquérir des titres d'un FNB hors PI sous-jacent et d'en détenir même s'ils ne sont pas placés au moyen d'un prospectus simplifié préparé conformément au *Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif*;
- sous-paragraphe 2)e) de l'article 2.5 du Règlement 81-102 afin de permettre à un Fonds de payer une commission de courtage relativement à ses acquisitions ou rachats de titres de FNB hors PI sous-jacents sur une Bourse reconnue au Canada.

Cette approbation est assortie des conditions suivantes :

- le placement dans des titres d'un FNB hors PI sous-jacent respecte les objectifs de placement du Fonds;
- le Fonds n'est pas autorisé à vendre à découvert des titres d'un FNB hors PI sous-jacent;
- le FNB hors PI sous-jacent n'est pas un fonds marché à terme régi par le *Règlement 81-104 sur les fonds marchés à terme*;
- mis à part la dispense accordée en sa faveur, le FNB hors PI sous-jacent doit respecter les obligations prévues i) à l'article 2.3 du Règlement 81-102 concernant l'acquisition d'une marchandise physique; ii) les articles 2.7 et 2.8 du Règlement 81-102 concernant l'utilisation de dérivés visés; et iii) les paragraphes a) et b) de l'article 2.6 du Règlement 81-102 concernant l'utilisation d'un levier;
- relativement à la restriction en matière de concentration, un Fonds doit, pour chaque placement dans des titres d'un FNB hors PI sous-jacent, respecter, dans la mesure applicable, les paragraphes 3), 4) et 5) de l'article 2.1 du Règlement 81-102 comme si ces dispositions s'appliquaient aux placements d'un Fonds dans des titres d'un FNB hors PI sous-jacent et, par conséquent, limiter ses avoirs indirects dans des titres d'un émetteur détenus par un ou plusieurs FNB hors PI sous-jacents, selon ce qui est exigé aux paragraphes 3), 4) et 5) de l'article 2.1 du Règlement 81-102 et en conformité avec ces sous-paragraphes;

- le placement par un Fonds dans des titres d'un FNB hors PI sous-jacent est fait en conformité avec l'article 2.5 du Règlement 81-102, à l'exception du sous-paragraphe 2)a) de l'article 2.5 et, uniquement pour ce qui est des frais de courtage engagés pour l'acquisition ou le rachat d'un FNB hors PI sous-jacent par un Fonds, du sous-paragraphe 2)e) de l'article 2.5 du Règlement 81-102.

G) Dispense relative à la couverture pour certains dérivés

Tous les Fonds, sauf le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie, ont obtenu une dispense qui leur permet d'utiliser à titre de couverture un droit ou une obligation de vendre une quantité équivalente de l'élément sous-jacent d'un contrat à terme standardisé, d'un contrat à terme de gré à gré ou d'un swap : i) s'il conclut ou maintient une position acheteur sur un titre assimilable à un titre de créance qui comporte un élément consistant en une position acheteur sur un contrat à terme de gré à gré, ou sur un contrat à terme standardisé ou un contrat à terme de gré à gré; ou ii) s'il conclut ou maintient une position de swap et pendant les périodes où le Fonds a le droit de recevoir des paiements aux termes du swap. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Dispense relative à la couverture pour certains dérivés** » qui figure dans la notice annuelle pour obtenir plus de détails.

H) Dispense relative au sous-dépositaire

Le Fonds mondial de ressources Mackenzie a obtenu une dispense permettant à La Banque de Nouvelle-Écosse, à titre de sous-dépositaire de lingots d'or ou d'argent, de détenir des lingots dans ses chambres fortes situées à l'extérieur du Canada, et permettant la nomination de certaines entités dont le nom ne figure pas dans le Règlement 81-102 à titre de sous-dépositaires adjoints des lingots d'or, d'argent, de platine et de palladium de ces Fonds détenus au Canada et à l'étranger.

I) Dispense relative aux fonds de fonds à trois niveaux

La Catégorie mandat privé équilibré de revenu Mackenzie, la Catégorie mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie, la Catégorie mandat privé d'actions mondiales Mackenzie, la Catégorie mandat privé d'actions américaines Mackenzie, la Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie, la Catégorie Portefeuille croissance Symétrie et la Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie (collectivement, les « **Fonds dominants** ») ont obtenu une dispense qui permet aux Fonds dominants existants d'investir dans certains Fonds constitués en fiducie qui investissent plus de 10 % de leur VL dans les titres d'un ou de plusieurs Fonds Mackenzie (les « **Fonds intermédiaires** ») afin que les Fonds dominants puissent reproduire le rendement de ces Fonds intermédiaires.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Nous fournissons une liste des risques associés à un placement dans des OPC à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** » du présent document. Les risques particuliers associés à chacun des Fonds sont indiqués à la sous-rubrique « **Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?** » de chaque Fonds décrit dans la présente Partie B. Ces risques particuliers sont fondés sur les placements prévus du Fonds et les pratiques de placement, et sont liés aux risques importants associés à un placement dans celui-ci dans des conditions normales, lorsqu'il est tenu compte de l'ensemble des avoirs du portefeuille du Fonds et non de chacun de ces avoirs séparément. **Vous devriez discuter des risques d'un placement dans un Fonds avec votre représentant de BLCSF ou votre représentant autorisé de BLCSF avant d'y investir.**

Nous avons classé chaque risque applicable dans l'une des trois catégories suivantes, soit « risque principal », « risque secondaire » ou « risque faible ou pas un risque ». Les risques principaux sont les risques qui, selon nous, sont les plus importants à l'égard d'un Fonds donné en raison du fait qu'ils se réalisent plus souvent ou que, s'ils se réalisent, ils auront une incidence plus importante sur la valeur du Fonds. Les risques secondaires sont les risques qui, selon nous, sont relativement moins importants en raison du fait qu'ils se réalisent moins souvent ou que, s'ils se réalisent, leur incidence sur la valeur du Fonds sera moins importante. Les risques classés dans la catégorie « risque faible ou pas un risque » sont les risques qui, selon nous, ont très peu ou pas de chances de se réaliser. **Vous devez comprendre tous les risques applicables et devriez en discuter avec votre représentant de BLCSF ou votre représentant autorisé de BLCSF avant d'investir dans un Fonds.**

Méthode de classification du risque

Les niveaux de risque indiqués dans cette section vous aident à décider, de concert avec votre conseiller, si un Fonds vous convient. Ces renseignements servent de guide uniquement. Le niveau de risque que comporte un placement dans chaque Fonds doit être établi conformément à une méthode normalisée de classification du risque des Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui se fonde sur la volatilité historique du Fonds, telle qu'elle est évaluée par le plus récent écart-type des rendements du Fonds sur 10 ans. L'écart-type sert à mesurer la dispersion historique des rendements par rapport aux rendements moyens sur la période de 10 ans. Dans ce contexte, il peut procurer une mesure du niveau de volatilité des rendements par rapport au rendement moyen sur la période d'évaluation de 10 ans. Plus l'écart-type d'un Fonds est élevé, plus la fourchette des rendements antérieurs est large. En général, plus la fourchette des rendements est large, plus le risque est élevé.

Vous devez savoir qu'il existe d'autres types de risque, mesurables et non mesurables. Aussi, tout comme le rendement antérieur n'est pas forcément indicatif des rendements futurs, la volatilité antérieure d'un fonds n'est pas forcément indicative de sa volatilité future, surtout car le niveau de risque est fondé sur l'écart-type de la plus récente période de 10 ans.

Pour un Fonds qui est nouveau, ou un Fonds qui a un historique de rendement de moins de 10 ans, nous calculons le niveau de risque de placement de ces Fonds à l'aide d'un indice de référence qui représente raisonnablement l'écart-type ou, pour un Fonds nouvellement établi, qui serait raisonnablement susceptible de le représenter. Si le Fonds compte un historique de rendement de moins de 10 ans et qu'il existe un autre OPC ayant un historique de rendement de 10 ans que nous gérons et qui est étroitement semblable au Fonds (un « fonds de référence »), nous calculons le niveau de risque de placement à l'aide de l'historique de rendement du fonds de référence plutôt qu'avec l'indice de référence. Pour les Fonds qui ont un historique de rendement de 10 ans, la méthode calculera l'écart-type du Fonds à l'aide de l'historique de rendement du Fonds plutôt qu'avec l'indice de référence. Dans chaque cas, les Fonds se voient attribuer un niveau de risque de placement correspondant à l'une des catégories suivantes : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé ou élevé.

- **Faible** – pour les Fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds du marché monétaire et/ou des fonds de titres à revenu fixe canadiens;
- **Faible à moyen** – pour les Fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds équilibrés et mondiaux et/ou des fonds de titres de sociétés à revenu fixe;
- **Moyen** – pour les Fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des

portefeuilles d'actions largement diversifiés répartis entre des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et/ou internationales à grande capitalisation;

- **Moyen à élevé** – pour les Fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds d'actions susceptibles de favoriser des titres provenant d'une région ou d'un secteur en particulier de l'économie;
- **Élevé** – pour les Fonds dont le niveau de risque est celui généralement associé à des placements dans un portefeuille d'actions susceptibles de favoriser des titres provenant d'une région ou d'un secteur en particulier de l'économie et comportant un grand risque de perte (comme les marchés émergents ou les métaux précieux).

Nous pouvons, à notre discrétion, attribuer à un Fonds un niveau de risque plus élevé que ce qu'indique l'écart-type sur 10 ans si nous croyons que le Fonds pourrait être exposé à d'autres risques prévisibles que ne reflète pas l'écart-type sur 10 ans. Le tableau suivant présente une description de l'indice de référence ou des fonds de référence utilisés pour chaque Fonds qui compte un historique de rendement de moins de 10 ans.

Fonds Mackenzie	Indice de référence/ fonds de référence
Catégorie Mackenzie Actions canadiennes	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie
Catégorie Mackenzie Équilibré canadien de croissance	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie
Catégorie Mackenzie Canadien de croissance	Fonds canadien de croissance Mackenzie ¹ Combinaison : 60 % Indice composé S&P/TSX, 30 % Indice S&P 500 et 10 % Indice MSCI EAO (Net)
Fonds canadien de croissance Mackenzie	Combinaison : 60 % Indice composé S&P/TSX, 30 % Indice S&P 500 et 10 % Indice MSCI EAO (Net)
Catégorie Mackenzie Petites capitalisations canadiennes	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	Indice S&P/LTSA Leveraged Loan Hedged CAD
Fonds équilibré de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie	Combinaison : 50 % Indice MSCI Monde tous les pays (Net) et 50 % Indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD)
Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	Indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD)
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	Combinaison : 43 % Indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, 37 % Indice S&P 500 et 20 % Indice des obligations gouvernementales FTSE Canada
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	Combinaison : 46 % Indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, 30 % Indice des obligations gouvernementales FTSE Canada et 24 % Indice S&P 500

Fonds Mackenzie	Indice de référence/ fonds de référence
Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	Combinaison : 60 % Indice composé S&P/TSX, 30 % Indice S&P 500 et 10 % Indice MSCI EAEO (Net)
Catégorie mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	Combinaison : 60 % Indice composé S&P/TSX, 30 % Indice S&P 500 et 10 % Indice MSCI EAEO (Net)
Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	Combinaison : 70 % Indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD) et 30 % Indice MSCI Monde (Net)
Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	Indice MSCI Monde (Net)
Catégorie mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	Indice MSCI Monde (Net)
Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	Indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD)
Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	Combinaison : 50 % Indice MSCI Monde (Net) et 50 % Indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD)
Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	Combinaison : 50 % Indice composé S&P/TSX et 50 % Indice des obligations universelles FTSE Canada
Catégorie mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	Combinaison : 50 % Indice composé S&P/TSX et 50 % Indice des obligations universelles FTSE Canada
Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	Indice S&P 500
Catégorie mandat privé d'actions américaines Mackenzie	Indice S&P 500
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	Indice des obligations universelles FTSE Canada
Fonds de revenu stratégique Mackenzie	Combinaison : 50 % Indice composé S&P/TSX et 50 % Indice des obligations universelles FTSE Canada
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie	Combinaison : 50 % Indice ICE BofAML U.S. High Yield (Hedged to CAD) et 50 % Indice des obligations universelles FTSE Canada
Portefeuille équilibré Symétrie	Combinaison : 37,5 % Indice MSCI Monde tous les pays (Net), 35 % Indice des obligations universelles FTSE Canada, 15 % Indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD) et 12,5 % Indice composé S&P/TSX
Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie	Combinaison : 37,5 % Indice MSCI Monde tous les pays (Net), 35 % Indice des obligations universelles FTSE Canada, 15 % Indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD) et 12,5 % Indice composé S&P/TSX

Fonds Mackenzie	Indice de référence/ fonds de référence
Portefeuille revenu prudent Symétrie	Combinaison : 65 % Indice des obligations universelles FTSE Canada, 12,5 % Indice MSCI Monde tous les pays (Net), 12,5 % Indice composé S&P/TSX et 10 % Indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD)
Portefeuille prudent Symétrie	Combinaison : 55 % Indice des obligations universelles FTSE Canada, 20 % Indice MSCI Monde tous les pays (Net), 15 % Indice composé S&P/TSX et 10 % Indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD)
Catégorie Portefeuille actions Symétrie	Combinaison : 90 % Indice MSCI Monde tous les pays (Net) et 10 % Indice composé S&P/TSX
Portefeuille revenu fixe Symétrie	Combinaison : 90 % Indice des obligations universelles FTSE Canada et 10 % Indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD)
Portefeuille croissance Symétrie	Combinaison : 55 % Indice MSCI Monde tous les pays (Net), 20 % Indice composé S&P/TSX, 20 % Indice des obligations universelles FTSE Canada et 5 % Indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD)
Catégorie Portefeuille croissance Symétrie	Combinaison : 55 % Indice MSCI Monde tous les pays (Net), 20 % Indice composé S&P/TSX, 20 % Indice des obligations universelles FTSE Canada et 5 % Indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD)
Portefeuille croissance modérée Symétrie	Combinaison : 45 % Indice MSCI Monde tous les pays (Net), 30 % Indice des obligations universelles FTSE Canada, 15 % Indice composé S&P/TSX et 10 % Indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD)
Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie	Combinaison : 45 % Indice MSCI Monde tous les pays (Net), 30 % Indice des obligations universelles FTSE Canada, 15 % Indice composé S&P/TSX et 10 % Indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD)

1. L'historique de rendement du Fonds Mackenzie tire sa source du fonds de référence depuis le 25 novembre 2016, date à laquelle les objectifs de placement du fonds de référence ont été remplacés par ses objectifs actuels. Auparavant, l'historique de rendement tirait sa source de l'indice de référence.

Définitions des indices de référence

L'indice ICE BofAML Global Broad Market (Hedged to CAD) suit le rendement de titres de créance de qualité émis dans le public sur d'importants marchés locaux ou euro-obligataires, y compris des titres de créance titrisés et garantis émis par des États, des sociétés d'État ou des sociétés. Les obligations admissibles doivent avoir une note « BBB » ou supérieure ainsi qu'une échéance de plus d'un an. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

L'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et une mesure générale des obligations fédérales, provinciales et municipales canadiennes.

L'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada est composé de bons du Trésor du gouvernement du Canada ayant une échéance inférieure à 91 jours.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale des obligations canadiennes ayant une échéance de plus d'un an. Il est composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés ayant une note « BBB » ou supérieure.

L'indice MSCI Monde tous les pays (Net) est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et rajusté en fonction du flottant, conçu pour mesurer le rendement des marchés boursiers de pays développés et émergents. Il est composé de 23 indices de pays des marchés développés et de 24 indices de pays des marchés émergents. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôts liée aux revenus et dividendes étrangers de ses constituants.

L'indice MSCI EAEO (Europe, Australasie, Extrême-Orient) (Net) est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et rajusté en fonction du flottant, conçu pour mesurer le rendement des marchés boursiers de pays développés, à l'exclusion des États-Unis et du Canada. Il est composé de 21 indices de pays des marchés développés. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôts liée aux revenus et dividendes étrangers de ses constituants.

L'indice MSCI Monde (Net) est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et rajusté en fonction du flottant, conçu pour mesurer le rendement des marchés boursiers de pays développés. Il est composé de 23 indices de pays des marchés développés. Les rendements globaux nets sont calculés après déduction de la retenue d'impôts liée aux revenus et dividendes étrangers de ses constituants.

L'indice S&P 500 est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière des 500 titres au plus grand nombre d'actionnaires, conçu pour mesurer le rendement des actions américaines dans leur ensemble.

L'indice S&P/LTSA Leveraged Loan (Hedged to CAD) est un vaste indice conçu pour refléter le rendement des facilités en dollars américains sur le marché des prêts à effet de levier. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

L'indice composé S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière représentant certaines des plus grandes sociétés (selon leur flottant) négociant leurs titres à la Bourse de Toronto.

Il est possible que cette méthode donne un résultat qui ne correspond pas au risque rattaché à un fonds en raison d'autres facteurs qualitatifs. Par conséquent, il est possible qu'un Fonds soit placé dans une catégorie de risque supérieure, mais nous ne placerons jamais un Fonds dans une catégorie de risque inférieure.

Vous devez savoir qu'il existe d'autres types de risque, mesurables et non mesurables. De plus, tout comme le rendement historique n'est pas garant du rendement futur, la volatilité passée n'est pas une indication de la volatilité future. La classification du risque de chaque Fonds est indiquée à la sous-

rubrique « Qui devrait investir dans ce fonds? » de chaque Fonds décrit dans la présente Partie B et est revue chaque année et au besoin lorsque la classification du risque n'est plus raisonnable dans les circonstances. Une présentation plus détaillée de la méthode de classification du risque utilisée pour établir la classification du risque des Fonds est disponible sans frais, sur demande, en composant le numéro sans frais 1 800 387-0615 (service en français) ou le numéro sans frais 1 800 387-0614 (service en anglais), ou en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180 Queen Street West, Toronto (Ontario) M5V 3K1.

Qui devrait investir dans le fonds?

Cette rubrique vous aidera à choisir, avec l'aide de votre représentant de BLCSF, le ou les Fonds qui vous conviennent le mieux. Ces renseignements servent de guide uniquement. Nous y indiquons le niveau de risque du Fonds, en fonction des catégories indiquées précédemment, et quel type d'investisseur devrait envisager un placement dans le Fonds. Par exemple, vous pouvez rechercher une croissance du capital à long terme ou vous pouvez vouloir protéger votre investissement ou toucher un revenu régulier. Vous pouvez aussi souhaiter investir dans un régime qui n'est pas un régime enregistré ou vous pouvez souhaiter investir dans une région ou un secteur d'activité en particulier.

Un Fonds pourrait convenir en tant qu'élément de votre portefeuille dans son ensemble, et ce, même si le niveau de risque associé à un placement dans celui-ci est supérieur ou inférieur à votre niveau de tolérance. Lorsque vous cherchez à effectuer des placements avec l'aide de votre représentant de BLCSF, vous devriez garder à l'esprit votre portefeuille dans son ensemble, vos objectifs de placement, votre horizon de placement et votre niveau de tolérance aux risques.

Politique en matière de distributions

Cette rubrique explique la fréquence, le montant et la composition des distributions que vous pouvez recevoir d'un Fonds. Elle explique également les cas dans lesquels vous pouvez recevoir ces distributions en espèces.

Règles concernant les distributions applicables à toutes les séries

Chaque année, en décembre, un Fonds constitué en fiducie peut distribuer son revenu net non distribué et ses gains en capital nets de l'exercice aux investisseurs qui possèdent des titres à la date de référence pour le versement des distributions, mais uniquement dans la mesure requise afin que le Fonds constitué en fiducie n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu.

En tout temps, un Fonds constitué en société de Capitalcorp peut verser des dividendes ordinaires ou des dividendes sur les gains en capital, ou les deux, aux investisseurs qui possèdent des titres à la date de référence pour le versement de dividendes, mais uniquement dans la mesure requise pour gérer l'assujettissement à l'impôt de Capitalcorp et de la façon qui, de notre propre avis et de celui du conseil d'administration de Capitalcorp, est juste et raisonnable.

Les distributions décrites précédemment seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles ont été versées, à moins que vous ne choisissiez à l'avance de les recevoir en espèces. Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces à l'égard des titres suivants :

- les titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe;
- les titres détenus dans un régime enregistré parrainé par Placements Mackenzie, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez choisir de recevoir ces distributions à l'extérieur du CELI.

Règles additionnelles concernant les distributions mensuelles applicables aux séries assorties d'une distribution à taux fixe

Un Fonds versera des distributions mensuelles sur chacune des séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Pour chaque série assortie d'une distribution à taux fixe, le montant de la distribution mensuelle correspondra à la VL par titre de la série en question le dernier jour de l'année civile précédente (ou à la date de création de la série, si la série a été créée pendant l'année civile en cours), multipliée par le taux de distribution applicable à cette série et divisée par 12. **Les taux de distribution peuvent être rajustés à l'occasion à notre appréciation. Vous devez savoir que le taux de distribution peut être supérieur au taux de rendement du Fonds ou au rendement de son portefeuille.**

Si le Fonds est un Fonds constitué en société, chaque distribution mensuelle consistera, en général, en un remboursement de capital. Si le Fonds est un Fonds constitué en fiducie, chaque distribution mensuelle consistera en du revenu net (autre que les gains en capital nets), dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Le remboursement de capital peut, au fil du temps, entraîner le remboursement intégral de votre placement initial. **Vous ne devriez pas confondre cette distribution à taux fixe avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Si vous souhaitez recevoir les distributions mensuelles à l'égard d'une série assortie d'une distribution à taux fixe en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, les distributions mensuelles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série en question. Vous pouvez personnaliser le montant de la distribution mensuelle que vous recevez en espèces en participant à notre service de remboursement flexible. Vous ne pouvez choisir de recevoir ces distributions en espèces si vous détenez vos titres dans un régime enregistré parrainé par Placements Mackenzie, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées à partir du CELI.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Sauf dans certains cas décrits à la rubrique « **Frais et charges** », les frais de gestion, les frais d'administration et les charges du fonds sont généralement prélevés sur les actifs de chaque Fonds, ce qui réduit le rendement de vos titres. Dans cette rubrique, vous trouverez un tableau qui présente un exemple du montant des frais qui serait payable par le Fonds (pour chaque série de titres) pour un placement de 1 000 \$, en supposant que le Fonds dégage un rendement constant de 5 % par année et que le RFG de chaque série de titres reste identique à celui de l'année précédente, pour une période complète de 10 ans. Si nous avons renoncé à une partie de nos frais de gestion ou de nos frais d'administration ou épongé certaines charges du Fonds pendant le dernier exercice, l'exemple en tient compte. Dans ce cas, si nous ne l'avions pas fait, le RFG et les frais du Fonds que vous devez assumer indirectement auraient été plus élevés. Les frais que vous payez directement et qui ne sont pas inclus dans le RFG du Fonds sont décrits à la rubrique « **Frais et charges directement payables par vous** » du présent document.

Le tableau vous aide à comparer les coûts cumulatifs d'un placement dans le Fonds aux coûts semblables d'un placement dans un autre OPC. N'oubliez pas qu'il s'agit seulement d'un exemple et que les frais réels du Fonds varient d'une année à l'autre.

Les frais assumés indirectement par les investisseurs des Fonds qui suivent ne figurent dans aucun tableau, parce que chaque série de ces Fonds offerte aux termes du présent prospectus simplifié est nouvelle ou n'a pas encore été offerte pendant un exercice complet :

- Fonds de revenu à taux variable Mackenzie
- Fonds équilibré de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie
- Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie

De même, aucun renseignement n'est fourni dans un tableau pour une série d'un autre Fonds qui n'a pas été offerte pendant un exercice complet.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds du marché monétaire
Date de création	Le 17 janvier 1991
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 13 décembre 2013
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LP	Le 17 avril 2012
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche un flux constant de revenu compatible avec une protection raisonnable du capital qui tient compte des besoins en liquidités.

Le Fonds effectue surtout des placements dans des titres du marché monétaire et des obligations ayant une échéance d'au plus un an, émis par les sociétés et les gouvernements canadiens, ainsi que dans des titres adossés à des créances et des billets à taux variable.

Toute modification proposée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des porteurs de titres tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds entend conserver un portefeuille dont la liquidité, les échéances et la diversification satisfont à toutes les exigences de la loi qui ont trait aux fonds des marchés monétaires.

Le Fonds entend conserver un portefeuille ayant une excellente qualité de crédit.

Le Fonds peut à l'occasion investir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds du marché monétaire. Aucuns frais de gestion, ni frais d'acquisition, ni aucune prime incitative entre les fonds ne seront comptabilisés en double.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres.

Si l'emploi cette stratégie, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché. Ces titres sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie			●
Marchandises			●
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés			●
Marchés émergents			●
FNB			●
Devises			●
Marchés étrangers			●
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides			●
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert			●
Sociétés à petite capitalisation			●
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

Bien que le Fonds cherche à maintenir la VL par titre à 10 \$ pour chaque série, un ou plusieurs des risques susmentionnés pourraient faire changer ce prix.

Au 31 octobre 2019, deux investisseurs détenaient respectivement 16,05 % et 14,31 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds du marché monétaire présentant un risque faible;
- vous investissez à court terme.

Vous ne devriez investir dans les titres de série LP de ce Fonds que si vous souhaitez investir dans des liquidités de façon temporaire afin de bénéficier de notre programme de rééquilibrage automatique. **N'investissez pas dans cette série si vous ne prévoyez pas utiliser notre programme de rééquilibrage automatique.**

Politique en matière de distributions

Le revenu net du Fonds s'accumule en faveur des investisseurs quotidiennement. Le Fonds effectuera des distributions composées de revenu net toutes les semaines. Ces distributions sont réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées. Vous ne pouvez pas choisir de recevoir ces distributions en espèces.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	8	25	44	99
Titres de série LF	6	18	32	72
Titres de série LP	7	24	41	94
Titres de série LW	8	25	44	99

FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Date de création	Le 10 février 1989
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 20 janvier 2012
Série LF	Le 25 novembre 2019
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche un flux constant de revenu, en effectuant surtout des placements dans des titres à revenu fixe du gouvernement canadien et de sociétés canadiennes, ainsi que dans des titres adossés à des créances dont l'échéance est supérieure à un an.

Le Fonds recherche également des gains en capital en négociant activement des titres à revenu fixe.

La préservation du capital est un élément important de la sélection des placements du portefeuille.

Toute modification proposée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des porteurs de titres tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds maintient un portefeuille de placements de bonne qualité. Les placements du Fonds devraient habituellement être assortis d'une note d'évaluation moyenne et pondérée d'au moins « AA(F) » attribuée par une agence de notation reconnue. Le Fonds n'effectue aucun placement dans des titres dont la note attribuée par une agence de notation reconnue est inférieure à « BBB- » au moment de l'achat. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la note d'évaluation moyenne pondérée.

L'échéance des portefeuilles est rajustée afin de tirer profit des différentes étapes du cycle économique : habituellement, les échéances seront plus longues lorsque les taux d'intérêt sont à la baisse, et elles seront plus courtes lorsque les taux d'intérêt sont à la hausse.

La capacité du gestionnaire de portefeuille à faire correspondre les échéances aux fluctuations des taux d'intérêt, et ses autres stratégies d'optimisation du rendement, aura une incidence marquée sur le rendement du Fonds.

La stratégie de placement repose sur la valeur. Par exemple, en ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, une analyse des facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et budgétaires, est effectuée afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille à différentes étapes du cycle économique. Pour les titres ayant habituellement une note d'évaluation inférieure, une analyse est plutôt effectuée selon une approche ascendante afin d'établir leur valeur. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de récupération des obligations.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés. Toutefois, puisque le présent Fonds détient des produits à revenu fixe qui sont négociés hors bourse (plutôt que sur un marché boursier), dans certains cas, un taux de rotation des titres en portefeuille élevé pourrait avoir pour effet de réduire les frais d'opérations. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Fonds, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Fonds à l'extérieur d'un régime enregistré. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché. Ces titres sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds de titres à revenu fixe canadiens présentant un risque faible;
- vous investissez de court à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds versera des distributions mensuelles composées de revenu net. Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées. Vous ne pouvez choisir de recevoir ces distributions en espèces si vous détenez vos titres dans un régime enregistré parrainé par Placements Mackenzie, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées à partir du CELI.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	14	45	79	181
Titres de série LF*	-	-	-	-
Titres de série LW	14	43	76	172

* Aucun titre de série LF n'était émis au 31 mars 2019.

FONDS DE REVENU À COURT TERME CANADIEN MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Date de création	Le 14 janvier 1994
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 25 janvier 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir un flux constant de revenu, tout en misant sur la préservation du capital, et ce, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe émis au Canada par des gouvernements, des entités liées à des gouvernements et des sociétés. Le Fonds investira généralement dans des titres à revenu fixe de qualité supérieure assortis d'une échéance relativement courte. Le gestionnaire de portefeuille peut également investir dans des créances hypothécaires résidentielles de premier rang assurées ou garanties par les gouvernements fédéral ou provinciaux ou des sociétés d'État du Canada. Cet investissement peut se faire directement ou indirectement au moyen de placements hypothécaires en gestion commune, comme des titres adossés à des créances hypothécaires.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Les placements du Fonds devraient être assortis d'une note d'évaluation moyenne et pondérée d'au moins « **BBB(F)** », attribuée par une agence de notation reconnue. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la note d'évaluation moyenne et pondérée et le Fonds peut investir dans des obligations dont la qualité est inférieure à celle d'un bon placement.

Afin de limiter la volatilité des cours, le Fonds restreindra la durée moyenne pondérée à l'échéance de ses placements à cinq ans ou moins.

Le gestionnaire de portefeuille s'efforce de réduire au minimum les fluctuations de la VL au moyen, notamment, d'une analyse de crédit, d'une sélection judicieuse des titres et du rajustement de la durée moyenne pondérée à l'échéance du portefeuille du Fonds.

La stratégie de placement repose sur la valeur. Par exemple, en ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, une analyse des facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et budgétaires, est effectuée afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille à différentes étapes du cycle économique. Pour les titres ayant habituellement une note d'évaluation peu élevée, comme les titres de créance à rendement élevé, une analyse est plutôt effectuée selon une approche ascendante afin d'établir leur valeur. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de récupération des obligations.

Le Fonds peut acheter des dépôts à terme, des bons du Trésor et des instruments du marché monétaire.

De plus, le Fonds effectue des placements dans un groupement diversifié de créances hypothécaires résidentielles de premier rang assurées en vertu de la LNH. Ces créances sont assorties d'une échéance fixe d'au plus cinq ans et peuvent être composées de logements unifamiliaux ou multifamiliaux.

Lorsque le Fonds investit dans des créances hypothécaires, les échéances des créances hypothécaires du portefeuille du Fonds sont gérées en fonction des prévisions relatives aux taux d'intérêt du gestionnaire de portefeuille. Au cours des périodes où les taux d'intérêt à long terme seront vraisemblablement faibles ou à la baisse et lorsque le Fonds détient des créances hypothécaires, des créances hypothécaires assorties d'une échéance à plus long terme seront sélectionnées. Inversement, au cours des périodes où les taux d'intérêt à long terme seront vraisemblablement élevés ou à la hausse et lorsque le Fonds détient des créances hypothécaires, le gestionnaire de portefeuille tentera de choisir des titres hypothécaires assortis d'une échéance à plus court terme. Les placements du Fonds dans des créances hypothécaires seront conformes aux restrictions énoncées dans le *Règlement C-29 sur les organismes de placement collectif en créances hypothécaires*.

Le Fonds a obtenu l'approbation des organismes de réglementation en vue de ne pas se conformer à certaines restrictions énoncées dans le Règlement 81-102 qui portent sur l'acquisition de créances hypothécaires, sur les pratiques en matière de liquidités et sur les pratiques en matière d'acquisition et de vente de titres du portefeuille auprès de parties reliées. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette approbation des organismes de réglementation, veuillez consulter la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés. Toutefois, puisque le présent Fonds détient des produits à revenu fixe qui sont négociés hors bourse (plutôt que sur un marché boursier), dans certains cas, un taux de rotation des titres en portefeuille élevé pourrait avoir pour effet de réduire les frais d'opérations. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Fonds, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Fonds à l'extérieur d'un régime enregistré. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;

- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché. Ces titres sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé.

Lorsque le Fonds détient des créances hypothécaires, son portefeuille de créances hypothécaires sera en partie diversifié selon les régions géographiques au Canada et les échéances afin de réduire le risque. Dans de telles circonstances, le Fonds est assujéti au risque que ses créances hypothécaires pourraient être payées avant l'échéance, entraînant ainsi une perte possible d'intérêts. Cette perte est compensée en partie par le fait que le débiteur hypothécaire est tenu de payer une pénalité dans le cas des paiements effectués avant l'échéance. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 13,96 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds de titres à revenu fixe canadiens présentant un risque faible;
- vous investissez à court terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds versera des distributions mensuelles composées de revenu net. Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées. Vous ne pouvez choisir de recevoir ces distributions en espèces si vous détenez vos titres dans un régime enregistré parrainé par Placements Mackenzie, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées à partir du CELI.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	15	47	82	186
Titres de série LF	6	20	35	80
Titres de série LW	14	44	77	176

FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Date de création	Le 25 octobre 1999
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 19 janvier 2012
Série LF	Le 25 novembre 2019
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche un revenu supérieur à la moyenne avec possibilité de croissance à long terme du capital accumulé.

Le Fonds effectue principalement des placements dans des titres à rendement élevé émis par des sociétés canadiennes (tant dans des actions que dans des titres à revenu fixe).

Toute modification proposée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des porteurs de titres tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Les placements du Fonds devraient, en général, être assortis d'une note d'évaluation moyenne et pondérée d'au moins « BB- » attribuée par une agence de notation reconnue. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la note d'évaluation moyenne pondérée.

Pour le choix des placements du Fonds, la stratégie de placement privilégie l'adoption d'une analyse fondamentale par laquelle la valeur des placements du Fonds est revue de façon continue et une attention particulière est portée à la qualité du crédit. Le Fonds cherche à diversifier les émetteurs des titres qui composent le portefeuille selon le secteur industriel, la taille, la situation géographique et la note d'évaluation.

Une partie du Fonds peut être investie dans des titres de créance émis ou garantis par un gouvernement ou un organisme du gouvernement.

Le Fonds peut également investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs, des actions privilégiées, des titres convertibles et des instruments de créance à taux variable, comme des prêts à effet de levier. Ces instruments de créance à taux variable sont généralement de qualité inférieure à la catégorie investissement et versent des intérêts à des taux variables ou rajustés périodiquement selon une marge supérieure à un taux d'emprunt de base reconnu comme le taux préférentiel ou le taux LIBOR. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la qualité de crédit moyenne pondérée du Fonds, mais la qualité de crédit moyenne devrait demeurer inférieure à la catégorie investissement.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 10 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres en plus de toute action privilégiée qu'il pourrait détenir.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché. Ces titres sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Le Fonds peut également investir une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé aux marchés étrangers et, dans une moindre mesure, au risque associé aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises		●	
Marchés étrangers	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres à rendement élevé	●		
Titres non liquides	●		
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds de titres à revenu fixe canadiens présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de court à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds versera des distributions mensuelles composées de revenu net. Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées. Vous ne pouvez choisir de recevoir ces distributions en espèces si vous détenez vos titres dans un régime enregistré parrainé par Placements Mackenzie, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées à partir du CELI.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	18	57	100	227
Titres de série LF*	-	-	-	-
Titres de série LW	14	45	79	180

* Aucun titre de série LF n'était émis au 31 mars 2019.

FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Date de création	Le 30 avril 2013
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 25 novembre 2019
Série LF	Le 25 novembre 2019
Série LW	Le 25 novembre 2019
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à obtenir un revenu régulier.

Le Fonds investit principalement dans des titres de créance à taux variable et d'autres instruments de créance à taux variable d'émetteurs situés partout dans le monde.

Toute modification proposée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des porteurs de titres tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds peut investir dans des instruments de créance à taux variable d'émetteurs qui se sont vu attribuer des notes de qualité inférieure, c'est-à-dire une note inférieure à « BBB- » selon une agence de notation reconnue. Ces instruments peuvent comprendre des prêts de premier rang qui sont prioritaires dans la structure d'une société par rapport aux prêts généralement garantis par les actifs de la société émettrice ou d'autres biens donnés en garantie. Les prêts de premier rang sont habituellement consentis par l'intermédiaire d'une banque commerciale ou d'investissement qui agit comme chef de file et syndiqués auprès d'autres banques et d'investisseurs qui ne sont pas des banques. Le Fonds peut également investir dans titres de créance à rendement élevé dont la note d'évaluation est faible et dans des titres de créance qui ne sont pas notés. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la note d'évaluation moyenne pondérée.

La méthode de placement utilise l'analyse fondamentale au moment de la sélection des placements du Fonds, par laquelle la valeur des placements du Fonds est revue de façon continue et une attention particulière est portée à la qualité du crédit. Le Fonds cherche à diversifier les émetteurs des titres qui composent le portefeuille selon un certain nombre de facteurs, dont l'industrie et le secteur.

La majorité des instruments de créance à taux variable versent de l'intérêt selon un taux débiteur de base déterminé qui est rajusté périodiquement et auquel s'ajoute un taux fixe. Le taux débiteur de base peut être le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR), celui des acceptations bancaires, un taux préférentiel ou un autre taux d'intérêt débiteur de base auquel les banques ou les prêteurs commerciaux ont recours.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés. Toutefois, puisque le présent Fonds détient des produits à revenu fixe qui sont négociés hors bourse (plutôt que sur un marché boursier), dans certains cas, un taux de rotation des titres en portefeuille élevé pourrait avoir pour effet de réduire les frais d'opérations. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Fonds, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Fonds à l'extérieur d'un régime enregistré. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des instruments de créance, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les instruments à taux fixe ou à taux variable sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital		●	
Catégorie			●

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides	●		
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang	●		
Séries		●	
Ventes à découvert		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 19,86 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous recherchez le potentiel de revenu que procurent des instruments à taux variable liés aux fluctuations des taux d'intérêt;
- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds de revenu régulier présentant un risque faible à moyen;
- vous voulez diversifier vos placements à revenu fixe;
- vous investissez de court à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds versera des distributions mensuelles de revenu net. Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées. Vous ne pouvez choisir de recevoir ces distributions en espèces si vous détenez vos titres dans un régime enregistré parrainé par Placements Mackenzie, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées à partir du CELI.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucun renseignement n'est fourni, car les séries du Fonds offertes aux termes du présent prospectus simplifié sont nouvelles.

FONDS D'OBLIGATIONS TACTIQUE MONDIAL MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Date de création	Le 8 avril 2014
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LW5*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LX*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à générer un revenu en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe émis par des sociétés ou des gouvernements de toute envergure, partout dans le monde.

Le Fonds cherche également à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant, entre autres, dans des titres à revenu fixe.

Le Fonds aura recours à une approche souple et répartira ses actifs en fonction de la qualité du crédit, des structures, des secteurs, des devises et des pays.

Toute modification proposée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des porteurs de titres tenue à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la valeur par lequel on cherche à maximiser la valeur relative par rapport au risque partout dans le monde. Le Fonds a la souplesse nécessaire pour investir dans des titres à revenu fixe représentant toutes les qualités de crédit et peut investir dans une vaste gamme d'actifs peu importe leur provenance dans le monde, y compris des obligations de gouvernements, des obligations à rendement élevé et des prêts. Le Fonds peut répartir les actifs en fonction des structures, des secteurs, des devises et des pays. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans un secteur donné.

Le Fonds peut investir dans des titres ayant une note d'évaluation inférieure à « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue et peut investir dans des titres de créance qui n'ont pas été évalués. Lorsque des titres auront une faible qualité de crédit, une approche ascendante, comprenant entre autres une analyse des activités, des flux de trésorerie et de la valeur de redressement, sera également utilisée pour évaluer cette possibilité de placement.

Le Fonds gère son exposition aux devises de façon dynamique, mais on s'attend à ce que la plupart du temps ses placements soient surtout couverts en dollars canadiens.

Les organismes de réglementation ont accordé au Fonds le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant

qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note d'au moins « AA », et, de même, d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note d'au moins « AAA ». De tels placements peuvent augmenter l'exposition du Fonds au risque associé à la concentration, au risque associé au crédit et au risque associé aux marchés étrangers décrits à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ». Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette approbation des organismes de réglementation, veuillez consulter la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés. Toutefois, puisque le présent Fonds détient des produits à revenu fixe qui sont négociés hors bourse (plutôt que sur un marché boursier), dans certains cas, un taux de rotation des titres en portefeuille élevé pourrait avoir pour effet de réduire les frais d'opérations. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Fonds, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Fonds à l'extérieur d'un régime enregistré. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché. Ces titres sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et, dans une moindre mesure, aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises		●	
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides	●		
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds de titres à revenu fixe mondiaux présentant un risque faible;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LX	5 %
LW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

En outre, en ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles composées de revenu net. **Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez choisir de recevoir ces distributions en espèces si vous détenez vos titres dans un régime enregistré parrainé par Placements Mackenzie, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées à partir du CELI.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées.

(Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	17	55	96	219
Titres de série LF	9	29	51	116
Titres de série LF5	9	29	51	116

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LW	16	50	87	198
Titres de série LW5	15	49	85	194
Titres de série LX	17	54	94	214

FONDS D'OBLIGATIONS STRATÉGIQUE MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Date de création	Le 30 avril 2013
Parts offertes	Date de création de la série
Titres de	Le 4 décembre 2014
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir un flux constant de revenu, en effectuant surtout des placements dans des titres à revenu fixe du gouvernement canadien et de sociétés canadiennes, ainsi que dans des titres adossés à des créances dont l'échéance est supérieure à un an.

La préservation du capital est un élément important de la sélection des placements du portefeuille.

Toute modification proposée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des porteurs de titres tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs dans des titres ayant une note d'évaluation inférieure à « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue et a l'intention de conserver une note d'évaluation moyenne de « BBB » ou une note plus élevée. Le Fonds peut également investir dans des titres de créance et des actions privilégiées qui n'ont pas été évalués.

L'échéance des portefeuilles est rajustée afin de tirer profit des différentes étapes du cycle économique : les échéances seront plus longues lorsque les taux d'intérêt sont faibles ou à la baisse, et elles seront plus courtes lorsque les taux d'intérêt sont élevés ou à la hausse. La capacité du gestionnaire de portefeuille à faire correspondre les échéances aux fluctuations des taux d'intérêt, et ses autres stratégies d'optimisation du rendement, aura une incidence marquée sur le rendement du Fonds.

La stratégie de placement repose sur la valeur. Par exemple, en ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, une analyse des facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et budgétaires, est effectuée afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille à différentes étapes du cycle économique. Pour les titres ayant habituellement une note d'évaluation peu élevée, comme les titres de créance à rendement élevé, une analyse est plutôt effectuée selon une approche ascendante afin d'établir leur valeur. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de redressement des titres de créance.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés. Toutefois, puisque le présent Fonds détient des produits à revenu fixe qui sont négociés hors bourse (plutôt que sur un marché boursier), dans certains cas, un taux de rotation des titres en portefeuille élevé pourrait avoir pour effet de réduire les frais d'opérations. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Fonds, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Fonds à l'extérieur d'un régime enregistré. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe et d'autres titres de créance, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché. Ces titres sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie			●
Marchandises		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides	●		
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 15,49 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds canadien d'obligations présentant un risque faible;
- vous investissez de court à moyen terme;
- vous voulez diversifier vos placements à revenu fixe;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds versera des distributions mensuelles composées de revenu net. Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées. Vous ne pouvez choisir de recevoir ces distributions en espèces si vous détenez vos titres dans un régime enregistré parrainé par Placements Mackenzie, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées à partir du CELI.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	15	47	83	189
Titres de série LF	7	22	38	86
Titres de série LW	14	43	76	172

FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Date de création	Le 24 novembre 2014
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 25 novembre 2019
Série LF	Le 25 novembre 2019
Série LW	Le 25 novembre 2019
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer un rendement total positif sur un cycle du marché, peu importe les conditions du marché, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs du monde entier et des dérivés.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Les placements du Fonds peuvent comprendre : des obligations de qualité; des titres à revenu fixe de qualité inférieure, ce qui peut comprendre des titres qui n'ont pas une note d'évaluation moyenne et pondérée de première qualité (qui ont une note inférieure à « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue) ou qui ne sont pas notés; des titres adossés à des créances hypothécaires et à d'autres actifs; des actions privilégiées; des titres de créance à taux variable ainsi que d'autres titres à taux variable. Généralement, les titres de créance à taux variable versent des intérêts dont les taux sont variables ou rajustés périodiquement et qui présentent un certain écart avec un taux d'emprunt de base reconnu, tel que le taux préférentiel ou le LIBOR. Le Fonds devrait investir une part importante de ses actifs dans des titres de créance à rendement élevé. Le gestionnaire de portefeuille peut modifier la note d'évaluation moyenne pondérée.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 5 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres, qui s'ajoutent aux actions privilégiées qu'il détient déjà.

La méthode de placement privilégie des analyses macroéconomiques et fondamentales pour sélectionner les placements du Fonds, par lesquelles la valeur des placements du Fonds est constamment réévaluée et l'accent est mis sur la qualité du crédit et le risque associé aux taux d'intérêt.

Le Fonds aura recours à des dérivés sur titres de capitaux propres et/ou titres à revenu fixe pour réduire la volatilité globale et, en particulier, les risques baissiers. Par exemple, il pourrait employer une stratégie dite du tunnel (collar strategy), qui consiste à acheter des options de vente et à vendre des options d'achat. L'achat d'options de vente réduit les rendements négatifs lorsque les marchés sont baissiers, tandis que la vente d'options d'achat permet habituellement de payer une partie des coûts associés aux options de vente et de réduire les rendements négatifs en permettant de toucher des primes – elle réduit toutefois le rendement potentiel du Fonds lorsque les marchés sont haussiers. Pour ce qui est des dérivés, le Fonds misera sur une approche flexible en ayant recours de façon opportune, à des fins de couverture ou autres et selon les différentes conditions du marché, à des options, à des swaps, à des contrats à terme standardisés et à des contrats à terme de

gré à gré. Le Fonds peut avoir recours à des dérivés dont l'élément sous-jacent est un FNB.

Le Fonds peut investir dans tous les types d'instruments et de titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés. Misant sur une approche flexible, il investira dans un éventail de titres à revenu fixe de secteurs, de devises, de structures et de pays variés qui sont assortis de différentes notes d'évaluation et durations. Le Fonds pourra à tout moment investir une partie importante de son actif net en privilégiant l'un des critères susmentionnés.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés. Toutefois, puisque le présent Fonds détient des produits à revenu fixe qui sont négociés hors bourse (plutôt que sur un marché boursier), dans certains cas, un taux de rotation des titres en portefeuille élevé pourrait avoir pour effet de réduire les frais d'opérations. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Fonds, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Fonds à l'extérieur d'un régime enregistré. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- en plus d'utiliser les dérivés mentionnés précédemment, utiliser des dérivés à d'autres fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché. Ces titres sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé.

Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et, dans une moindre mesure, aux devises. Puisqu'il aura largement recours à des dérivés, le Fonds est aussi exposé au risque associé aux dérivés. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles		●	
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés	●		
Marchés émergents		●	
FNB	●		
Devises		●	
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé	●		
Titres non liquides	●		
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

Même si l'objectif du Fonds est d'obtenir un rendement total positif sur l'ensemble d'un cycle du marché, quelles que soient les conditions du marché, rien ne garantit que le Fonds enregistrera un rendement positif au cours d'une année ou d'une période donnée.

Au 31 octobre 2019, deux investisseurs détenaient respectivement 24,84 % et 13,21 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds présentant un risque faible;
- vous investissez à moyen terme;
- vous recherchez un placement afin de diversifier un portefeuille traditionnel de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds versera des distributions mensuelles composées de revenu net. Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. **Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez choisir de recevoir ces distributions en espèces si vous détenez vos titres dans un régime enregistré parrainé par Placements Mackenzie, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées à partir du CELI.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucun renseignement n'est fourni, car les séries du Fonds offertes aux termes du présent prospectus simplifié sont nouvelles.

FONDS ÉQUILBRÉ CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Date de création	Le 28 novembre 1996
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 6 juillet 2018
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 6 juillet 2018
Série LW5*	Le 6 juillet 2018
Série LX*	Le 6 juillet 2018
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme compatible avec une protection raisonnable du capital, et un flux constant de revenu.

Le Fonds effectue surtout des placements dans une combinaison de titres à revenu fixe, de titres de capitaux propres et de titres convertibles en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe du Canada.

Toute modification proposée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des porteurs de titres tenue à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 60 % à 90 % dans des titres de capitaux propres;
- de 10 % à 40 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

Le gestionnaire de portefeuille responsable des actions a recours à un style de placement axé sur les sociétés. Il recherchera celles qui sont dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des assises financières solides. Le gestionnaire de portefeuille responsable des actions cherche à acquérir des titres à un prix raisonnable compte tenu de la croissance des flux de trésorerie disponibles attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe a recours à un style de placement axé sur la valeur. En ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe procède à une analyse de facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et budgétaires, afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille de titres à revenu fixe à différentes étapes du cycle économique. Le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe procède à une analyse des titres qui sont habituellement assortis d'une note d'évaluation peu élevée,

comme les titres de créance à rendement élevé, selon une méthode ascendante afin d'établir leur valeur. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de redressement des titres de créance.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 40 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés et plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Fonds, qui pourrait être impossible si vous détenez vos titres du Fonds à l'extérieur d'un régime enregistré. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe canadiens, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. De plus, l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. Le Fonds peut également investir une partie de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est assujéti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles		●	
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré canadien présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LX	5 %
LW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

En outre, le Fonds versera des distributions mensuelles composées de revenu net sur ses séries qui ne sont pas assorties d'une distribution à taux fixe. Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. **Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez choisir de recevoir ces distributions en espèces si vous détenez vos titres dans un régime enregistré parrainé par Placements Mackenzie, sauf si ce régime enregistré est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées à partir du CELI.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	24	77	135	308
Titres de série LF	10	32	55	126
Titres de série LF5	10	31	54	123
Titres de série LW	22	69	121	276
Titres de série LW5	22	69	121	275
Titres de série LX	24	77	135	307

FONDS DE REVENU MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Date de création	Le 12 juillet 1974
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB*	Le 23 janvier 2012
Série LW*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Aucune nouvelle souscription de titres n'est acceptée à l'égard des séries de ce Fonds depuis le 11 décembre 2017, à l'exception de ce qui suit :

- les investisseurs qui détenaient des titres des séries LB ou LW à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de ces séries;
- les titres des investisseurs peuvent être échangés contre des titres de série LW dans le cadre du Programme de Tarification préférentielle, et les investisseurs, s'ils continuent de détenir des titres de série LW, peuvent également acheter d'autres titres de cette série.

Les séries pourraient, de manière générale, être offertes à nouveau dans le futur, à notre gré.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un flux constant de revenu assorti d'une protection raisonnable du capital en investissant principalement dans une combinaison de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres d'émetteurs provenant de partout dans le monde.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 10 % à 40 % dans des titres de capitaux propres;
- de 60 % à 90 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

Le gestionnaire de portefeuille responsable des actions canadiennes a recours à un style de placement axé sur la valeur et cherche à constituer un portefeuille d'actions diversifié reposant sur une approche rigoureuse, étayée par des statistiques, ascendante et axée sur la valeur.

Le gestionnaire de portefeuille responsable des actions étrangères investit principalement dans des sociétés cotées en bourse à forte et à moyenne capitalisation, et fait appel à un processus de placement rigoureux visant à constituer un portefeuille composé de titres de sociétés qui se négocient à un cours avantageux et qui offrent à la fois un rendement supérieur à la moyenne et des possibilités de croissance.

Les titres à revenu fixe dans lesquels investit le Fonds devraient être assortis d'une note d'évaluation moyenne et pondérée d'au moins « BBB » attribuée par une agence de notation reconnue.

Le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe a recours à un style de placement axé sur la valeur. En ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe procède à une analyse de facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et budgétaires, afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille de titres à revenu fixe à différentes étapes du cycle économique. Le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe procède à une analyse des titres qui sont habituellement assortis d'une note d'évaluation peu élevée, comme les titres de créance à rendement élevé, selon une méthode ascendante afin d'établir leur valeur. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de redressement des titres de créance.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 40 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements. Le Fonds peut également avoir recours à des dérivés à des fins autres que de couverture, ce qui l'expose au risque associé aux dérivés. Le Fonds peut également investir une partie de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est assujéti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré canadien axé sur le revenu présentant un risque faible;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à chaque série, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LB	5 %
LW	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	20	64	111	253
Titres de série LW	16	51	89	203

FONDS DE REVENU STRATÉGIQUE MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Date de création	Le 19 décembre 2005
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 12 décembre 2012
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LW5*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LX*	Le 3 février 2012
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Aucune nouvelle souscription de titres n'est acceptée à l'égard des séries de ce Fonds depuis le 11 décembre 2017, à l'exception de ce qui suit :

- les investisseurs qui détenaient des titres des séries LB, LW, LW5 ou LX à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de ces séries;
- les titres de ces investisseurs peuvent être échangés contre des titres des séries LW ou LW5 dans le cadre du Programme de Tarification préférentielle, et ces investisseurs, s'ils continuent de détenir des titres des séries LW ou LW5, peuvent également acheter d'autres titres de ces séries.

Les séries pourraient, de manière générale, être offertes à nouveau dans le futur, à notre gré.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche un revenu ayant un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant dans des titres à revenu fixe ou des titres de capitaux propres axés sur le revenu.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche à adopter une stratégie de placement souple pour investir dans des titres à revenu fixe, des titres de capitaux propres ou des titres de ces deux catégories partout dans le monde. À l'heure actuelle, il investit principalement en Amérique du Nord. Le Fonds investira généralement de 30 % à 70 % de ses actifs dans une catégorie d'actifs donnée, mais il pourra investir de 0 % à 100 % de ses actifs dans une catégorie d'actifs donnée. La répartition entre les catégories d'actifs dépend de la conjoncture économique et/ou de l'évaluation par les gestionnaires de portefeuille des valeurs relatives.

Les placements du Fonds dans les obligations de sociétés libellées en dollars canadiens ou américains devraient, habituellement, être assortis d'une note d'évaluation moyenne et pondérée d'au moins « BB » attribuée par une agence de notation reconnue.

La stratégie de placement privilégie une analyse fondamentale afin de repérer et de choisir les placements et d'en assurer le suivi, par laquelle est effectuée l'analyse de secteurs d'activité et de sociétés données, notamment leurs états financiers et d'autres facteurs pertinents.

Les placements dans les titres à revenu fixe peuvent comprendre, notamment, des titres à revenu fixe, des obligations de sociétés (de première qualité ou non), des obligations convertibles et/ou des obligations d'État.

Les titres de capitaux propres axés sur le revenu dans lesquels le Fonds peut investir peuvent comprendre, notamment, des actions ordinaires, des actions privilégiées et des actions privilégiées convertibles donnant droit à des dividendes et des titres de fiducies (y compris des fiducies de revenu, des fiducies commerciales, des fiducies de placement immobilier (FPI), des fiducies de redevances et de ressources et des fiducies de services publics et d'infrastructures).

Les organismes de réglementation ont accordé au Fonds le droit d'investir jusqu'à 20 % de la tranche de son actif net alors investie dans des titres de créance, calculée à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné émis ou garantis par un gouvernement qui se sont vu attribuer une note d'au moins « AA », et, de même, le droit d'investir jusqu'à 35 % de la tranche de son actif net alors investie dans des titres de créance, calculée à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné émis ou garantis par un gouvernement qui se sont vu attribuer une note d'au moins « AAA ». Veuillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles		●	
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 10,67 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré mondial axé sur le revenu présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LW5	5 %
LX	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais de fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	24	76	133	303
Titres de série LW	22	71	124	281

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LW5	22	71	124	281
Titres de série LX	24	76	133	303

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Date de création	Le 15 avril 1965 à titre de société; fiducie depuis le 27 janvier 1998
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 6 juillet 2018
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 6 juillet 2018
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds effectue surtout des placements dans des titres de capitaux propres canadiens émis par des sociétés canadiennes en vue d'obtenir une plus-value du capital à long terme et un taux de rendement raisonnable.

Toute modification proposée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des porteurs de titres tenue à cette fin.

Stratégies de placement

La stratégie de placement privilégie un style de placement axé sur les sociétés, en recherchant celles qui sont dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des assises financières solides. Une grande importance est également accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance attendue des sociétés composant le portefeuille.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés et plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Fonds, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Fonds à l'extérieur d'un régime enregistré. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres canadiens, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe, et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. Le Fonds peut également investir une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions canadiennes présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	26	83	145	329
Titres de série LF	10	33	58	131
Titres de série LW	23	71	125	285

FONDS ÉQUILBRÉ DE DURABILITÉ MONDIALE ET D'IMPACT MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Date de création	Le 16 octobre 2017
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 25 novembre 2019
Série LF	Le 25 novembre 2019
Série LF5*	Le 25 novembre 2019
Série LW	Le 25 novembre 2019
Série LW5*	Le 25 novembre 2019
Série LX*	Le 25 novembre 2019
Admissible à un régime enregistré	Oui
Sous-conseiller	Rockefeller & Co., Inc. est chargée d'investir la partie en actions du Fonds. Placements Mackenzie est chargée d'investir la partie en titres de revenu fixe du Fonds.

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à procurer un revenu et une plus-value du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe et/ou de capitaux propres d'émetteurs provenant de partout dans le monde. Le Fonds applique une méthode de placements qui met l'accent sur des émetteurs durables et responsables.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds applique une méthode de placements qui met l'accent sur des émetteurs durables et responsables. Pour atteindre les objectifs de placement du Fonds, le gestionnaire du portefeuille responsable des titres à revenu fixe intégrera des recherches qualitatives, quantitatives et fondamentales à l'analyse de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») afin de sélectionner les placements. L'intégration de facteurs ESG à la recherche fournit une meilleure perspective de la durabilité et de la responsabilité sociale des émetteurs.

Le Fonds aura recours à une stratégie souple pour atteindre ses objectifs de placement liés aux titres à revenu fixe, en répartissant les actifs en fonction de la qualité du crédit, des rendements, des structures du capital, des secteurs, des devises et des pays. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son exposition aux titres à revenu fixe dans un secteur donné et peut investir dans tous les types de titres à revenu fixe partout dans le monde, notamment des obligations de gouvernements et de sociétés à rendement élevé (ces obligations n'ont pas une note de première qualité (note inférieure à « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue) et ne sont parfois pas notées), des obligations de gouvernements et de sociétés de bonne qualité et des instruments à taux variable.

En ce qui a trait aux titres de capitaux propres, les sociétés de portefeuille seront choisies en fonction de l'analyse fondamentale de la situation financière actuelle et éventuelle de la société fondée par secteurs effectuée par le sous-conseiller ainsi que sur l'analyse de l'ESG faite par le sous-conseiller visant à évaluer les risques des activités d'une société et leur incidence sur l'environnement, la collectivité et la gouvernance, l'habileté avec laquelle la société gère ses incidences et la volonté et la capacité de la société à adopter une position de leadership pour mettre en place les meilleures pratiques.

Le Fonds cherche à adopter une stratégie de placement souple en investissant dans des titres de capitaux propres et/ou de revenu fixe. Le Fonds investira généralement de 30 % à 70 % de ses actifs dans une catégorie d'actifs donnée, mais il pourra investir de 0 % à 100 % de ses actifs dans une catégorie d'actifs donnée. La répartition entre les catégories d'actifs dépend de la conjoncture économique et/ou de l'évaluation par les gestionnaires de portefeuille des valeurs relatives.

Les organismes de réglementation ont accordé au Fonds le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note d'au moins « AA », et, de même, d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par un gouvernement et aient obtenu une note d'au moins « AAA ». De tels placements peuvent augmenter l'exposition du Fonds au risque associé à la concentration, au risque associé au crédit et au risque associé aux marchés étrangers décrits à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ». Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette approbation des organismes de réglementation, veuillez consulter la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles		●	
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré mondial qui investit dans des sociétés axées sur l'investissement responsable et présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LW5	5 %
LX	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas**

confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Aucun renseignement n'est fourni, car les séries du Fonds offertes aux termes du présent prospectus simplifié sont nouvelles.

FONDS CANADIEN MACKENZIE IVY

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Date de création	Le 13 octobre 1992
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 20 janvier 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds recherche une plus-value du capital à long terme, tout en maintenant son engagement d'assurer la protection de son capital.

Le Fonds effectue surtout des placements dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes à forte capitalisation de qualité supérieure.

Dans les périodes où l'évaluation boursière est élevée, le Fonds peut conserver une partie importante de son actif dans des titres à revenu fixe à court terme canadiens et américains afin de protéger le capital dans l'attente de conditions de placement plus favorables.

Toute modification proposée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des porteurs de titres tenue à cette fin.

Stratégies de placement

La stratégie de placement privilégie un style de placement axé sur la croissance et la valeur par lequel sont ciblées les sociétés qui semblent avoir des possibilités de croissance supérieure et relativement soutenue à long terme. Une grande importance est également accordée à l'évaluation de la valeur intrinsèque d'une société par rapport au cours de ses actions. Le travail d'analyse porte sur la position concurrentielle, la qualité de l'équipe de direction, la rentabilité prévue et la situation financière de la société.

Aux fins du présent Fonds, le gestionnaire de portefeuille considère généralement que « sociétés à forte capitalisation » signifie une capitalisation boursière d'au moins un milliard de dollars canadiens.

En général, une fois qu'un placement est effectué, le Fonds se comporte comme un investisseur patient ayant des objectifs à long terme.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Dans le cadre de la méthode de placement Ivy, le Fonds peut détenir une grande quantité de trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, notamment lorsque le gestionnaire de portefeuille estime que le marché est surévalué.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres canadiens, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe, et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. Le Fonds peut également investir une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions canadiennes présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	26	82	144	327
Titres de série LF	10	33	58	131
Titres de série LW	23	72	127	289

MANDAT PRIVÉ CIBLÉ D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Date de création	Le 14 décembre 2015
Parts offertes	Date de création de la série
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 7 décembre 2018
Série LW5*	Le 7 décembre 2018
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Mandat vise à offrir aux investisseurs une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres canadiens. Les placements effectués dans des titres d'émetteurs canadiens constitueront la majorité du portefeuille du Mandat.

Le Mandat entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres OPC.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Le Mandat investira dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres canadiens et étrangers.

Le Mandat a recours à une stratégie de placement à gestionnaires multiples, en employant plusieurs équipes de gestion de portefeuille pour gérer ses placements.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif compose le Mandat en s'appuyant sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers et d'autres catégories d'actifs. Le Mandat sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Mandat cherchera à diversifier son portefeuille en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille

En conséquence de cette diversification, le Mandat peut avoir une exposition à des titres émis par des sociétés de toute taille et

des gouvernements situés n'importe où dans le monde, y compris les marchés émergents.

En général, le Mandat n'investira pas plus de 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Mandat cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Mandat.

Le Mandat aura accès aux titres de capitaux propres et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Mandat peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Mandat est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés et plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Mandat, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Mandat à l'extérieur d'un régime enregistré. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Mandat peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Mandat le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Mandat investit dans des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe, et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. Le Mandat investit une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés

aux marchés étrangers et aux devises. Le Mandat investit dans des titres des marchés émergents. Les titres des marchés émergents peuvent être négociés moins souvent et la fluctuation de leur cours peut être plus volatile que sur les marchés développés. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Mandat :

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt			●
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC		●	
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 44,99 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Mandat si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille comme élément principal un fonds d'actions canadiennes présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Mandat si vous désirez toucher un revenu mensuel.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Mandat versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF	10	32	55	126
Titres de série LF5	10	31	54	122
Titres de série LW	22	68	119	271
Titres de série LW5	21	67	117	266

MANDAT PRIVÉ ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL PRUDENT MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Date de création	Le 14 décembre 2015
Parts offertes	Date de création de la série
Série LF*	Le 7 décembre 2018
Série LW*	Le 7 décembre 2018
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Mandat cherche à générer un revenu tout en offrant une possibilité de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres axés sur le revenu émis par des sociétés ou des gouvernements de toute envergure, n'importe où dans le monde.

Le Mandat entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres OPC.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Le Mandat a recours à une stratégie de placement à gestionnaires multiples, en employant plusieurs équipes de gestion de portefeuille pour gérer ses placements.

L'actif du Mandat sera généralement réparti dans les fourchettes suivantes :

- de 20 % à 40 % dans des titres de capitaux propres;
- de 60 % à 80 % dans des titres à revenu fixe.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif compose le Mandat en s'appuyant sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Mandat sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Mandat cherchera à diversifier son portefeuille de titres de capitaux propres et à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille

- la qualité du crédit
- la duration

Le Mandat cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Mandat.

Le Mandat aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les organismes de réglementation ont accordé au Mandat le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par le gouvernement ou un organisme supranational et aient obtenu une note d'au moins « **AA** », et, de même, le droit d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par le gouvernement ou un organisme supranational et aient obtenu une note d'au moins « **AAA** ». De tels placements peuvent augmenter l'exposition du Mandat au risque associé à la concentration, au risque associé au crédit et au risque associé aux marchés étrangers décrits à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ». Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur cette approbation des organismes de réglementation.

Le Mandat peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Mandat est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés et plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Mandat, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Mandat à l'extérieur d'un régime enregistré. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Mandat peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);

- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Mandat le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Mandat investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Mandat à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Le Mandat investit également une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Mandat :

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles		●	
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides	●		
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC		●	
Reproduction d'une référence		●	

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Mandat si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille comme élément principal un fonds équilibré mondial axé sur le revenu et présentant un risque faible;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à chaque série, le Mandat versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF	4 %
LW	4 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées.

(Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF	8	26	46	106
Titres de série LW	17	54	95	217

MANDAT PRIVÉ D' ACTIONS MONDIALES MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Date de création	Le 14 décembre 2015
Parts offertes	Date de création de la série
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 7 décembre 2018
Série LW5*	Le 7 décembre 2018
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans les titres de capitaux propres de sociétés internationales, dont des sociétés nord-américaines.

Le Mandat entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres OPC.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Le Mandat investira dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres mondiaux.

Le Mandat a recours à une stratégie de placement à gestionnaires multiples, en employant plusieurs équipes de gestion de portefeuille pour gérer ses placements.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif compose le Mandat en s'appuyant sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers et d'autres catégories d'actifs. Le Mandat sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Mandat cherchera à diversifier son portefeuille en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille

En conséquence de cette diversification, le Mandat peut avoir une exposition à des titres émis par des sociétés de toute taille et

des gouvernements situés n'importe où dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Mandat cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Mandat.

Le Mandat aura accès aux titres de capitaux propres et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Mandat peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Mandat est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés et plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Mandat, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Mandat à l'extérieur d'un régime enregistré. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Mandat peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Mandat le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Mandat investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Le Mandat investit une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. Ce Mandat investit dans des titres des marchés émergents et dans des titres de petites sociétés, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les titres des marchés émergents peuvent être

négoiés moins souvent et la fluctuation de leur cours peut être plus volatile que sur les marchés développés. Les titres de sociétés à petite capitalisation sont plus volatils. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Mandat :

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt			●
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Petits ou nouveaux OPC		●	
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 41,07 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Mandat si :

- souhaitez détenir dans votre portefeuille comme élément principal un fonds d'actions mondiales présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Mandat si vous désirez toucher un revenu mensuel.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Mandat versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF	11	33	58	132
Titres de série LF5	10	33	57	130

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LW	22	69	121	275
Titres de série LW5	22	68	120	272

MANDAT PRIVÉ DE REVENU FIXE MONDIAL MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds de titres à revenu fixe
Date de création	Le 14 décembre 2015
Parts offertes	Date de création de la série
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 7 décembre 2018
Série LW5*	Le 7 décembre 2018
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Mandat vise à obtenir un revenu tout en privilégiant une certaine protection du capital en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe émis par des sociétés ou des gouvernements de toute envergure situés n'importe où dans le monde.

Le Mandat entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres OPC.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Le Mandat a recours à toute la force de l'équipe de gestion de portefeuille des titres à revenu fixe pour gérer ses placements.

L'actif du Mandat comprendra un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe mondiaux et sera généralement réparti dans les fourchettes suivantes :

- de 60 % à 100 % dans des titres de bonne qualité;
- de 0 % à 40 % dans des titres de moindre qualité.

Le gestionnaire de portefeuille compose le Mandat en s'appuyant sur une répartition stratégique à long terme parmi différents segments des marchés de titres à revenu fixe. Le Mandat sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs à revenu fixe.

Le Mandat a la souplesse nécessaire pour investir dans une vaste gamme d'actifs, peu importe leur provenance dans le monde, y compris des obligations de gouvernements, des obligations de sociétés, des obligations à rendement élevé, des prêts et des actifs titrisés.

Le Mandat peut investir dans des titres ayant une note d'évaluation inférieure à « BBB- » selon une agence de notation reconnue et peut investir dans des titres de créance qui n'ont pas été évalués. Le gestionnaire de portefeuille maintiendra une note d'évaluation moyenne minimale de « A- ».

Le Mandat privilégie un style de placement axé sur la valeur. Par exemple, pour les obligations du gouvernement de qualité supérieure, une analyse des facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et budgétaires, est effectuée afin

d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille à différentes étapes du cycle économique. Pour les titres ayant une qualité de crédit moindre, comme les obligations de sociétés, une analyse est plutôt effectuée selon une méthode ascendante afin d'établir leur valeur. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de récupération des obligations.

L'exposition aux devises du Mandat sera gérée de façon dynamique, mais on s'attend à ce que les placements du Mandat soient surtout couverts en dollars canadiens. Le gestionnaire de portefeuille peut détenir des positions sur devises en fonction de sa perspective tactique sur les valeurs et les tendances macroéconomiques. Il peut aussi détenir des positions sur devises non couvertes comme source éventuelle de rendement ou pour diversifier davantage le portefeuille.

Les placements du Mandat dans des titres à revenu fixe peuvent comprendre des titres de fiducie et d'autres titres (y compris des obligations convertibles et des bons de souscription).

Le Mandat aura accès aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les organismes de réglementation ont accordé au Mandat le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par le gouvernement ou un organisme supranational et aient obtenu une note d'au moins « **AA** », et, de même, le droit d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par le gouvernement ou un organisme supranational et aient obtenu une note d'au moins « **AAA** ». De tels placements peuvent augmenter l'exposition du Mandat au risque associé à la concentration, au risque associé au crédit et au risque associé aux marchés étrangers décrits à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ». Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur cette approbation des organismes de réglementation.

Le Mandat peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Mandat peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Mandat le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Mandat investit dans des titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Ces titres sont exposés aux risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Mandat :

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises		●	
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides	●		
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC		●	
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Mandat si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds de titres à revenu fixe mondiaux présentant un risque faible;
- vous investissez de court à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Mandat si vous désirez toucher un revenu mensuel.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Mandat versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

En outre, le Mandat versera des distributions mensuelles composées de revenu net sur ses séries qui ne sont pas assorties d'une distribution à taux fixe. **Ces distributions peuvent être rajustées ou prendre fin à notre appréciation. Si vous souhaitez recevoir ces distributions en espèces, vous devez nous en aviser; sinon, elles seront réinvesties, sans frais, dans des titres additionnels de la série à l'égard de laquelle elles sont versées.** Vous ne pouvez choisir de recevoir ces distributions en espèces si vous détenez vos titres dans un régime enregistré parrainé par Placements Mackenzie, sauf si ce régime enregistré

est un CELI, auquel cas vous pouvez demander que ces distributions soient versées à partir du CELI.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF	7	24	41	94
Titres de série LF5	7	24	41	94
Titres de série LW	13	42	73	167
Titres de série LW5	13	42	73	166

MANDAT PRIVÉ ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Date de création	Le 14 décembre 2015
Parts offertes	Date de création de la série
Série LF*	Le 7 décembre 2018
Série LW*	Le 7 décembre 2018
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Mandat cherche à générer un revenu tout en offrant une possibilité de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres axés sur le revenu émis par des sociétés ou des gouvernements de toute envergure, situés n'importe où dans le monde.

Le Mandat entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres OPC.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Le Mandat a recours à une stratégie de placement à gestionnaires multiples, en employant plusieurs équipes de gestion de portefeuille pour gérer ses placements.

L'actif du Mandat sera généralement réparti dans les fourchettes suivantes :

- de 45 % à 75 % dans des titres de capitaux propres;
- de 25 % à 55 % dans des titres à revenu fixe.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif compose le Mandat en s'appuyant sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Mandat sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Mandat cherchera à diversifier son portefeuille de titres de capitaux propres et à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille

- la qualité du crédit
- la duration

Le Mandat cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Mandat.

Le Mandat aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les organismes de réglementation ont accordé au Mandat le droit d'investir jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par le gouvernement ou un organisme supranational et aient obtenu une note d'au moins « **AA** », et, de même, le droit d'investir jusqu'à 35 % de son actif net dans des titres de créance d'un émetteur donné, pour autant qu'ils soient émis ou garantis par le gouvernement ou un organisme supranational et aient obtenu une note d'au moins « **AAA** ». De tels placements peuvent augmenter l'exposition du Mandat au risque associé à la concentration, au risque associé au crédit et au risque associé aux marchés étrangers décrits à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** ». Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur cette approbation des organismes de réglementation.

Le Mandat peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Mandat est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés et plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Mandat, qui pourrait être imposable si vous détenez vos titres du Mandat à l'extérieur d'un régime enregistré. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Mandat peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);

- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Mandat le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Mandat investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Mandat à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Le Mandat investit également une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Mandat :

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital		●	
Catégorie			●
Marchandises			●
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles		●	
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides	●		
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence		●	

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Mandat si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille comme élément principal un fonds équilibré mondial axé sur le revenu et présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à chaque série, le Mandat versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF	4 %
LW	4 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées.

(Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF	9	29	51	117
Titres de série LW	21	66	116	265

MANDAT PRIVÉ ÉQUILIBRÉ DE REVENU MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Date de création	Le 14 décembre 2015
Parts offertes	Date de création de la série
Série LF*	Le 7 décembre 2018
Série LW*	Le 7 décembre 2018
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Mandat cherche à générer un revenu tout en offrant une possibilité de croissance du capital à long terme. Le Mandat investit principalement dans une combinaison de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres axés sur le revenu d'émetteurs canadiens. Les placements effectués dans des titres d'émetteurs canadiens constitueront la majorité du portefeuille du Mandat.

Le Mandat entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres OPC.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Le Mandat a recours à une stratégie de placement à gestionnaires multiples, en employant plusieurs équipes de gestion de portefeuille pour gérer ses placements.

L'actif du Mandat sera généralement réparti dans les fourchettes suivantes :

- de 45 % à 75 % dans des titres de capitaux propres;
- de 25 % à 55 % dans des titres à revenu fixe.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif compose le Mandat en s'appuyant sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Mandat sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Mandat cherchera à diversifier son portefeuille de titres de capitaux propres et à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille

- la qualité du crédit
- la duration

En général, le Mandat n'investira pas plus de 45 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Les placements du Mandat dans des titres à revenu fixe peuvent comprendre des titres de fiducie et d'autres titres (y compris des obligations convertibles et des bons de souscription).

Le Mandat cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Mandat.

Le Mandat aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Mandat peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Mandat est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés et plus il est probable que vous receviez une distribution de gains en capital du Mandat, qui pourrait être impossible si vous détenez vos titres du Mandat à l'extérieur d'un régime enregistré. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Mandat peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Mandat le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Mandat investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Mandat à divers risques associés

aux deux types de placements, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Le Mandat investit également une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Mandat :

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles		●	
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence		●	

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 58,14 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Mandat si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille comme élément principal un fonds équilibré canadien axé sur le revenu et présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à chaque série, le Mandat versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF	4 %
LW	4 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF	9	27	48	109
Titres de série LW	21	65	114	260

MANDAT PRIVÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Date de création	Le 14 décembre 2015
Parts offertes	Date de création de la série
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 7 décembre 2018
Série LW5*	Le 7 décembre 2018
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Mandat vise une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Le Mandat entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou en investissant dans des titres d'autres OPC.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Le Mandat investira dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres américains.

Le Mandat a recours à une stratégie de placement à gestionnaires multiples, en employant plusieurs équipes de gestion de portefeuille pour gérer ses placements.

Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Mandat cherchera à diversifier son portefeuille en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille

Le Mandat cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Mandat.

Le Mandat peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Mandat aura accès aux titres de capitaux propres et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris

des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Mandat peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Mandat le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Mandat investit dans des titres de capitaux propres américains, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Le Mandat peut également investir une partie de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Mandat :

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt			●
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC		●	
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Mandat si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille comme élément principal un fonds d'actions américaines présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Mandat si vous désirez toucher un revenu mensuel.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Mandat versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF	11	33	58	132
Titres de série LF5	10	33	57	130
Titres de série LW	22	69	121	275
Titres de série LW5	22	68	120	272

FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Date de création	Le 9 juillet 2007
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 2 décembre 2014
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme assortie d'un revenu régulier en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés partout dans le monde qui versent ou devraient verser des dividendes. Le Fonds peut également investir dans d'autres types de titres qui distribuent ou devraient distribuer un revenu.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un processus de placement rigoureux visant à constituer un portefeuille composé de titres de sociétés qui se négocient à un cours avantageux et qui offrent à la fois un rendement supérieur à la moyenne et des possibilités de croissance. La valeur ajoutée découle principalement de la sélection des titres et du fait qu'une attention particulière est portée aux possibilités de hausse et aux risques de chute des cours. La répartition sectorielle est utilisée pour gérer le risque général que comporte le portefeuille.

Outre ses placements dans des titres de capitaux propres (y compris des actions ordinaires et des actions privilégiées), le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe, des titres de fiducies et d'autres titres (y compris des obligations convertibles et des bons de souscription).

En général, le Fonds n'investira pas plus de 25 % de ses actifs dans des titres des marchés émergents.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;

- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles		●	
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Remboursement anticipé		●	
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions mondiales axé sur le revenu et présentant un risque faible à moyen;

- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	27	84	147	334
Titres de série LF	11	35	61	139
Titres de série LW	23	74	130	295

FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Date de création	Le 24 mai 1973
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à faible ou à moyenne capitalisation partout dans le monde.

Toute modification proposée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des porteurs de titres tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille de titres de capitaux propres de sociétés mondiales. Le gestionnaire de portefeuille privilégie une approche quantitative pour choisir les titres et bâtir son portefeuille. Cette approche est fondée sur les données fondamentales qui, selon la recherche, révèlent les inefficiences du marché et contribuent le plus à la gestion du risque et aux rendements. Le gestionnaire de portefeuille vise à tirer parti de ces inefficiences du marché et du comportement des investisseurs en ayant recours à une méthode quantitative systématique pour ses placements dans des titres de capitaux propres mondiaux.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il

pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);

- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Le Fonds investit dans des titres de capitaux propres offerts par de petites sociétés, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans des titres de petites sociétés sont plus volatils que les autres types de placements. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation	●		
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 60,97 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions mondiales présentant un risque moyen;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	27	84	147	336
Titres de série LF	11	34	60	138
Titres de série LW	24	76	132	302

FONDS INTERNATIONAL MACKENZIE IV

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Date de création	Le 9 octobre 1985
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 9 décembre 2014
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

Aucune nouvelle souscription de titres n'est acceptée à l'égard des séries de ce Fonds depuis le 11 décembre 2017, à l'exception de ce qui suit :

- les investisseurs qui détenaient des titres des séries LB ou LW à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de ces séries;
- les titres des investisseurs peuvent être échangés contre des titres de série LW dans le cadre du Programme de Tarification préférentielle, et les investisseurs, s'ils continuent de détenir des titres de série LW, peuvent également acheter d'autres titres de cette série.

Les séries pourraient, de manière générale, être offertes à nouveau dans le futur, à notre gré.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds a recours à une stratégie de placement mondiale pour réaliser une plus-value du capital à long terme tout en assurant la conservation du capital.

Les placements sont principalement constitués de titres de capitaux propres de sociétés qui se situent dans les trois principales régions suivantes : i) le Royaume-Uni et l'Europe; ii) l'Asie et l'Extrême-Orient, iii) l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les placements peuvent également comprendre, dans une moindre mesure, des titres de capitaux propres d'émetteurs qui se situent sur d'autres marchés mondiaux.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la croissance et la valeur par lequel sont ciblées les sociétés qui semblent avoir d'excellentes possibilités de croissance à long terme. Une grande importance est également accordée à l'évaluation de la valeur intrinsèque d'une société par rapport au cours de ses actions. Le travail d'analyse porte sur la position concurrentielle, la qualité de l'équipe de direction, la rentabilité prévue et la situation financière de la société.

Le Fonds effectue des placements principalement sur les marchés développés, mais il peut également investir sur les marchés émergents si le gestionnaire de portefeuille juge que cela pourrait être avantageux pour les investisseurs du Fonds.

Le Fonds peut également investir dans des titres à revenu fixe.

En général, une fois qu'un placement est effectué, le Fonds se comporte comme un investisseur patient ayant des objectifs à long terme.

Dans le cadre de la méthode de placement, le Fonds peut détenir une grande quantité de trésorerie et/ou de titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, notamment lorsque le gestionnaire de portefeuille estime que le marché est surévalué.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché, et ces titres comprennent ceux d'une région en particulier. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe, et les Fonds de titres de capitaux propres régionaux sont assujéti à une volatilité accrue. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie			●
Marchandises		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles			●
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé		●	
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 37,34 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions internationales présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	27	84	148	337
Titres de série LW	24	75	131	299

FONDS MONDIAL DE RESSOURCES MACKENZIE (AUPARAVANT, FONDS DE RESSOURCES CANADIENNES MACKENZIE)

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds sectoriel
Date de création	Le 31 janvier 1978
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 26 janvier 2012
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

Aucune nouvelle souscription de titres n'est acceptée à l'égard des séries de ce Fonds depuis le 11 décembre 2017, à l'exception de ce qui suit :

- les investisseurs qui détenaient des titres des séries LB ou LW à cette date, et qui continuent de les détenir, peuvent acheter d'autres titres de ces séries;
- les titres des investisseurs peuvent être échangés contre des titres de série LW dans le cadre du Programme de Tarification préférentielle, et les investisseurs, s'ils continuent de détenir des titres de série LW, peuvent également acheter d'autres titres de cette série.

Les séries pourraient, de manière générale, être offertes à nouveau dans le futur, à notre gré.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés qui exercent des activités n'importe où dans le monde au sein des secteurs énergétiques et des ressources naturelles.

Le portefeuille du Fonds comprendra habituellement des titres d'au moins trois pays différents.

Toute modification proposée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de titres tenue à cette fin.

Stratégies de placement

La stratégie de placement privilégie différentes méthodes, dont les suivantes :

- effectuer des placements dans les titres de sociétés qui devraient accroître la valeur pour les actionnaires grâce à des travaux d'exploration et de mise en valeur réussis;
- rechercher les titres de sociétés de premier plan dont les coûts sont généralement moins élevés, présentant un faible niveau d'endettement et dont les actifs sont exceptionnels;
- tirer profit du prix des marchandises et mettre l'accent sur le secteur des ressources naturelles ou sur les sociétés particulières qui, bien qu'ils ne soient pas prisés, comportent un potentiel de reprise sur une période de un an à trois ans;

- examiner toutes les décisions de placement et accumuler des liquidités lorsque les cours ne sont pas attractifs.

Dans l'ensemble, le Fonds maintient un portefeuille composé de sociétés à faible et à forte capitalisation, diversifié selon les marchandises et les pays.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

La Banque de Nouvelle-Écosse est le sous-dépositaire des lingots d'or et d'argent du Fonds. Veuillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Les achats directs de lingots d'or et d'argent par le Fonds peuvent comporter des frais d'opérations et de garde supérieurs à ceux associés à d'autres types de placement, ce qui peut avoir des répercussions sur le rendement du Fonds.

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres d'un seul secteur ou d'une seule industrie, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché. Le fait que le Fonds privilégie un seul type de placement l'expose à la volatilité et aux risques associés aux marchandises et à la concentration. La fluctuation de la valeur des titres des sociétés qui exercent des activités dans le secteur des ressources naturelles peut être reliée aux poussées inflationnistes réelles et perçues, aux prix des marchandises à l'échelle internationale ainsi qu'à divers événements politiques, sans égard à l'exploitation des sociétés. En outre, le secteur des ressources a traditionnellement été plus volatil que d'autres secteurs de l'économie mondiale et les rendements du Fonds devraient témoigner d'une volatilité semblable. Les placements effectués par le Fonds dans des métaux précieux peuvent comporter des risques particuliers, notamment des fluctuations importantes des prix sur de courtes périodes. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie			●
Marchandises	●		
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence			●

Au 31 octobre 2019, deux investisseurs détenaient respectivement 59,62 % et 12,26 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, **ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.**

Au cours du dernier exercice, les contrats à terme sur l'or du Comex ont représenté plus de 10 % de l'actif net du Fonds, sans dépasser 19,95 %*. Si ses avoirs dans un seul ou plusieurs émetteurs représentent plus de 10 % de son actif net, le Fonds peut être exposé aux risques décrits à la rubrique « **Risque associé à la concentration** » à la page 2.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions du secteur des ressources mondiales présentant un risque élevé;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et des marchandises.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	27	85	149	338
Titres de série LW	24	75	131	299

PORTEFEUILLE ÉQUILBRÉ DE REVENU MENSUEL MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Date de création	Le 24 novembre 2014
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LF*	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LW*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LW5*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LX*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié, conçu pour procurer un équilibre entre revenu et plus-value du capital à long terme, assorti d'une volatilité réduite.

Le Fonds cherchera à réaliser cet objectif en investissant dans des titres d'autres OPC et/ou en investissant directement dans des titres individuels, en vue d'obtenir une exposition à des titres à revenu fixe et à des titres de capitaux propres canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs. Il peut également avoir recours à des dérivés.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition actuelle de l'actif du Fonds est de 57 % dans titres de capitaux propres et de 42 % dans des titres à revenu fixe. Le Fonds répartira également une petite partie de son portefeuille dans de la trésorerie et/ou des marchandises. La répartition stratégique de l'actif à long terme peut changer en conséquence ou en prévision des fluctuations du marché. Toutefois, elle se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 40 % à 60 % dans des titres de capitaux propres;
- de 35 % à 60 % dans des titres à revenu fixe.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rééquilibrera le pourcentage du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs.

Le Fonds obtiendra une exposition à des titres à revenu fixe du monde entier, dont des titres de créance d'État assortis d'une note moyenne d'au moins « BBB » selon une agence de notation reconnue. La composante en titres à revenu fixe du Fonds pourra également comprendre des obligations à rendement réel ou des titres à revenu fixe couverts contre le risque que l'inflation pose sur les fonds obligataires.

Le Fonds obtiendra une exposition à des titres de capitaux propres du monde entier en misant sur une variété de styles de placement, de spécialités et de régions géographiques. Il cherchera une exposition à

des titres de capitaux propres assortis d'un rendement en dividendes supérieur à celui offert par le marché boursier mondial dans son ensemble.

Le Fonds peut avoir recours directement, ou indirectement au moyen de placements dans d'autres OPC, à des dérivés pour réduire la volatilité globale et, en particulier, les risques baissiers. Par exemple, il pourrait employer une stratégie dite du tunnel (collar strategy), qui consiste à acheter des options de vente et à vendre des options d'achat. L'achat d'options de vente réduit les rendements négatifs lorsque les marchés sont baissiers, tandis que la vente d'options d'achat permet habituellement de payer une partie des coûts associés aux options de vente et de réduire les rendements négatifs en permettant de toucher des primes – elle réduit toutefois le rendement potentiel du Fonds lorsque les marchés sont haussiers. Pour ce qui est des dérivés, le Fonds misera sur une approche flexible en ayant recours de façon opportune, à des fins de couverture ou autres et selon les différentes conditions du marché, à des options, à des swaps, à des contrats à terme standardisés et à des contrats à terme de gré à gré. Le Fonds peut avoir recours à des dérivés dont l'élément sous-jacent est un FNB.

En général, le Fonds aura accès à ces titres en investissant avant tout dans d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- en plus d'utiliser les dérivés mentionnés précédemment, utiliser des dérivés à d'autres fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements. Tout placement indirect dans des titres peut assujettir le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. Puisqu'il aura largement recours à des dérivés, le Fonds est aussi exposé au risque associé aux dérivés. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises.

La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés	●		
Marchés émergents		●	
FNB	●		
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence		●	

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds qui constitue un portefeuille de gestion de l'actif présentant un risque faible;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à chaque série, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
Série LB	4 %
Série LF	4 %
Série LF5	5 %
Série LW	4 %
Série LW5	5 %
Série LX	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de Série LB	23	72	127	289
Titres de série LF	10	30	53	121
Titres de série LF5	10	30	53	120
Titres de série LW	22	68	119	271
Titres de série LW5	21	67	117	266
Titres de série LX	22	70	123	280

PORTEFEUILLE PRUDENT DE REVENU MENSUEL MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Date de création	Le 24 novembre 2014
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LF*	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LW*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LW5*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LX*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié, conçu pour procurer un flux constant de revenu et une certaine plus-value du capital à long terme, assorti d'une volatilité réduite.

Le Fonds cherchera à réaliser cet objectif en investissant dans des titres d'autres OPC et/ou en investissant directement dans des titres individuels, en vue d'obtenir une exposition à des titres à revenu fixe et à des titres de capitaux propres canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs. Il peut également avoir recours à des dérivés.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition actuelle de l'actif du Fonds est de 34 % dans titres de capitaux propres et de 65 % dans des titres à revenu fixe. Le Fonds répartira également une petite partie de son portefeuille dans de la trésorerie et/ou des marchandises. La répartition stratégique de l'actif à long terme peut changer en conséquence ou en prévision des fluctuations du marché. Toutefois, elle se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 10 % à 40 % dans des titres de capitaux propres;
- de 55 % à 90 % dans des titres à revenu fixe.

Le Fonds répartira également une petite partie de son portefeuille dans de la trésorerie et/ou des marchandises.

Le Fonds obtiendra une exposition à des titres à revenu fixe du monde entier, dont des titres de créance d'État assortis d'une note moyenne d'au moins « BBB » selon une agence de notation reconnue. La composante en titres à revenu fixe du Fonds pourra également comprendre des obligations à rendement réel ou des titres à revenu fixe couverts contre le risque que l'inflation pose sur les fonds obligataires.

Le Fonds obtiendra une exposition à des titres de capitaux propres du monde entier en misant sur une variété de styles de placement, de spécialités et de régions géographiques. Il cherchera une exposition à

des titres de capitaux propres assortis d'un rendement en dividendes supérieur à celui offert par le marché boursier mondial dans son ensemble.

Le Fonds peut avoir recours directement, ou indirectement au moyen de placements dans d'autres OPC, à des dérivés pour réduire la volatilité globale et, en particulier, les risques baissiers. Par exemple, il pourrait employer une stratégie dite du tunnel (collar strategy), qui consiste à acheter des options de vente et à vendre des options d'achat. L'achat d'options de vente réduit les rendements négatifs lorsque les marchés sont baissiers, tandis que la vente d'options d'achat permet habituellement de payer une partie des coûts associés aux options de vente et de réduire les rendements négatifs en permettant de toucher des primes – elle réduit toutefois le rendement potentiel du Fonds lorsque les marchés sont haussiers. Pour ce qui est des dérivés, le Fonds misera sur une approche flexible en ayant recours de façon opportune, à des fins de couverture ou autres et selon les différentes conditions du marché, à des options, à des swaps, à des contrats à terme standardisés et à des contrats à terme de gré à gré. Le Fonds peut avoir recours à des dérivés dont l'élément sous-jacent est un FNB.

En général, le Fonds aura accès à ces titres en investissant avant tout dans d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- en plus d'utiliser les dérivés mentionnés précédemment, utiliser des dérivés à d'autres fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements. Tout placement indirect dans des titres peut assujettir le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. Puisqu'il aura largement recours à des dérivés, le Fonds est aussi exposé au risque associé aux dérivés. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises.

La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés	●		
Marchés émergents		●	
FNB	●		
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence		●	

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds qui constitue un portefeuille de gestion de l'actif présentant un risque faible;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à chaque série, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
Série LB	4 %
Série LF	4 %
Série LF5	5 %
Série LW	4 %
Série LW5	5 %
Série LX	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	19	59	104	236
Titres de série LF	8	26	46	104
Titres de série LF5	9	27	47	108
Titres de série LW	17	55	96	219
Titres de série LW5	17	54	95	215
Titres de série LX	18	57	100	228

PORTEFEUILLE REVENU FIXE SYMÉTRIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Date de création	Le 12 février 2004
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 20 janvier 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LM*	Le 19 décembre 2012
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LW5*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LX*	Le 15 mai 2013
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

À l'heure actuelle, les parts de série LM ne peuvent pas faire l'objet de nouvelles souscriptions, sauf dans le cadre de programmes de prélèvements automatiques déjà établis au 25 novembre 2015. Les titres de série LM pourraient, de manière générale, être offerts à nouveau dans le futur, à notre gré.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié procurant un flux constant de revenu assorti d'une certaine plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs en investissant principalement dans des titres d'un ou de plusieurs OPC en vue d'avoir accès à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs. La préservation du capital est un élément important de la sélection des placements du portefeuille.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds répartira généralement la presque totalité de ses placements de façon à avoir accès à des titres à revenu fixe, notamment des titres assimilables à des titres à revenu fixe comme des parts de fiducie.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif a recours à un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires complète et exhaustive.

Le Fonds cherchera à diversifier son portefeuille de titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- le volet sectoriel
- le style du gestionnaire de portefeuille
- la qualité du crédit
- la duration

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres de créance émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherchera à maintenir un portefeuille de placements de bonne qualité. Le portefeuille du Fonds sera exposé principalement à des titres assortis d'une note d'au moins « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds aura accès aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux et dans certains autres FNB qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt, au marché et au remboursement anticipé. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est assujéti aux risques associés aux marchés étrangers et

aux devises. Tout placement indirect dans des titres peut assujettir le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds qui constitue un portefeuille de gestion de l'actif présentant un risque faible;
- vous investissez de court à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LM	5 %
LW5	5 %
LX	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	14	43	75	171

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF	7	22	38	86
Titres de série LF5	7	22	38	86
Titres de série LM	14	43	75	171
Titres de série LW	13	42	74	168
Titres de série LW5	13	42	74	168
Titres de série LX	14	43	75	171

PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Date de création	Le 30 décembre 2011
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 9 janvier 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LM*	Le 23 janvier 2012
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LW5*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LX*	Le 10 mai 2013
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

À l'heure actuelle, les parts de série LM ne peuvent pas faire l'objet de nouvelles souscriptions, sauf dans le cadre de programmes de prélèvements automatiques déjà établis au 25 novembre 2015. Les titres de série LM pourraient, de manière générale, être offerts à nouveau dans le futur, à notre gré.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié procurant un flux constant de revenu assorti d'une certaine plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 15 % à 35 % dans des titres de capitaux propres;
- de 65 % à 85 % dans des titres à revenu fixe.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif a recours à un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte

chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires complète et exhaustive.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- l'exposition factorielle des titres de capitaux propres
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille
- la qualité du crédit
- la duration

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherchera à maintenir un volet titres à revenu fixe composé dans l'ensemble de placements de bonne qualité. Le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds sera exposé principalement à des titres assortis d'une note d'au moins « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux et dans certains autres FNB qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est assujéti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut assujéti le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 48,41 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille, comme élément principal, un fonds qui constitue un portefeuille de gestion de l'actif présentant un risque faible;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LM	5 %
LW5	5 %
LX	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre

ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	19	61	107	243
Titres de série LF	9	29	51	117

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF5	9	29	51	116
Titres de série LM	19	61	107	243
Titres de série LW	19	59	103	234
Titres de série LW5	19	59	103	234
Titres de série LX	19	61	107	243

PORTEFEUILLE PRUDENT SYMÉTRIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Date de création	Le 19 novembre 2008
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 18 janvier 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LM*	Le 20 janvier 2012
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LW5*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LX*	Le 16 mai 2013
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

À l'heure actuelle, les parts de série LM ne peuvent pas faire l'objet de nouvelles souscriptions, sauf dans le cadre de programmes de prélèvements automatiques déjà établis au 25 novembre 2015. Les titres de série LM pourraient, de manière générale, être offerts à nouveau dans le futur, à notre gré.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié procurant un flux constant de revenu assorti d'une certaine plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 25 % à 45 % dans des titres de capitaux propres;
- de 55 % à 75 % dans des titres à revenu fixe.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif a recours à un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte

chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires complète et exhaustive.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- l'exposition factorielle des titres de capitaux propres
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille
- la qualité du crédit
- la duration

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherchera à maintenir un volet titres à revenu fixe composé dans l'ensemble de placements de bonne qualité. Le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds sera exposé principalement à des titres assortis d'une note d'au moins « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux et dans certains autres FNB qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est assujéti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut assujéti le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 31,94 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille, comme élément principal, un fonds qui constitue un portefeuille de gestion de l'actif présentant un risque faible;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LM	5 %
LW5	5 %
LX	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre

ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	23	72	126	288
Titres de série LF	9	29	51	117

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF5	9	29	51	117
Titres de série LM	23	72	126	286
Titres de série LW	22	69	121	275
Titres de série LW5	22	69	121	275
Titres de série LX	23	72	126	288

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ SYMÉTRIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Date de création	Le 19 novembre 2008
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 18 janvier 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LM*	Le 30 janvier 2012
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LW5*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LX*	Le 14 mai 2013
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

À l'heure actuelle, les parts de série LM ne peuvent pas faire l'objet de nouvelles souscriptions, sauf dans le cadre de programmes de prélèvements automatiques déjà établis au 25 novembre 2015. Les titres de série LM pourraient, de manière générale, être offerts à nouveau dans le futur, à notre gré.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié assurant un équilibre entre le revenu et la plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 40 % à 60 % dans des titres de capitaux propres;
- de 40 % à 60 % dans des titres à revenu fixe.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif a recours à un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents

gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires complète et exhaustive.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- l'exposition factorielle des titres de capitaux propres
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille
- la qualité du crédit
- la duration

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherchera à maintenir un volet titres à revenu fixe composé dans l'ensemble de placements de bonne qualité. Le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds sera exposé principalement à des titres assortis d'une note d'au moins « **BBB-** » attribuée par une agence de notation reconnue.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux et dans certains autres FNB qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à

la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est assujéti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut assujéti le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 22,24 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille, comme élément principal, un fonds qui constitue un portefeuille de gestion de l'actif présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LM	5 %
LW5	5 %
LX	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter

la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	24	76	132	302
Titres de série LF	10	31	55	125
Titres de série LF5	10	31	54	123

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LM	24	76	132	302
Titres de série LW	22	71	124	283
Titres de série LW5	22	71	124	283
Titres de série LX	24	76	132	302

PORTEFEUILLE CROISSANCE MODÉRÉE SYMÉTRIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Date de création	Le 19 novembre 2008
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 1 ^{er} février 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LM*	Le 31 janvier 2012
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LW5*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LX*	Le 14 juin 2013
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

À l'heure actuelle, les parts de série LM ne peuvent pas faire l'objet de nouvelles souscriptions, sauf dans le cadre de programmes de prélèvements automatiques déjà établis au 25 novembre 2015. Les titres de série LM pourraient, de manière générale, être offerts à nouveau dans le futur, à notre gré.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié assurant un équilibre entre la plus-value du capital à long terme et le revenu, tout en privilégiant la plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 50 % à 70 % dans des titres de capitaux propres;
- de 30 % à 50 % dans des titres à revenu fixe.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif a recours à un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction

de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires complète et exhaustive.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- l'exposition factorielle des titres de capitaux propres
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille
- la qualité du crédit
- la duration

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherchera à maintenir un volet titres à revenu fixe composé dans l'ensemble de placements de bonne qualité. Le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds sera exposé principalement à des titres assortis d'une note d'au moins « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux et dans certains autres FNB qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est assujéti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut assujéti le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 20,54 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille, comme élément principal, un fonds qui constitue un portefeuille de gestion de l'actif présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LM	5 %
LW5	5 %
LX	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre

ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	24	76	133	303
Titres de série LF	10	32	55	126

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF5	10	31	55	125
Titres de série LM	24	76	133	303
Titres de série LW	23	71	125	284
Titres de série LW5	23	71	125	284
Titres de série LX	24	76	133	303

PORTEFEUILLE CROISSANCE SYMÉTRIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Date de création	Le 19 novembre 2008
Parts offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 26 janvier 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LM*	Le 26 janvier 2012
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LW5*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LX*	Le 21 mai 2013
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

À l'heure actuelle, les parts de série LM ne peuvent pas faire l'objet de nouvelles souscriptions, sauf dans le cadre de programmes de prélèvements automatiques déjà établis au 25 novembre 2015. Les titres de série LM pourraient, de manière générale, être offerts à nouveau dans le futur, à notre gré.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié procurant une plus-value du capital à long terme assortie d'un certain revenu.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les porteurs de parts.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 65 % à 85 % dans des titres de capitaux propres;
- de 15 % à 35 % dans des titres à revenu fixe.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif a recours à un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents

gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires complète et exhaustive.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- l'exposition factorielle des titres de capitaux propres
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille
- la qualité du crédit
- la duration

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherchera à maintenir un volet titres à revenu fixe composé dans l'ensemble de placements de bonne qualité. Le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds sera exposé principalement à des titres assortis d'une note d'au moins « **BBB-** » attribuée par une agence de notation reconnue.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux et dans certains autres FNB qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à

la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est assujéti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut assujéti le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie			●
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 10,88 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille, comme élément principal, un fonds qui constitue un portefeuille de gestion de l'actif présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LM	5 %
LW5	5 %
LX	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en du revenu net, dans la mesure de l'attribution de revenu net à la série par le Fonds pour le mois en question, et la partie de la distribution qui est supérieure au revenu net attribué à la série consistera en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	26	82	144	327
Titres de série LF	11	34	59	134

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF5	11	34	59	134
Titres de série LM	26	82	144	327
Titres de série LW	24	74	130	297
Titres de série LW5	24	75	131	298
Titres de série LX	26	82	143	326

CATÉGORIE MACKENZIE ÉQUILIBRÉ CANADIEN DE CROISSANCE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Date de création	Le 29 septembre 2016
Actions offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 6 juillet 2018
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 6 juillet 2018
Série LW5*	Le 6 juillet 2018
Série LX*	Le 6 juillet 2018
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme compatible avec une protection raisonnable du capital, et un flux constant de revenu. Le Fonds effectue surtout des placements dans une combinaison de titres à revenu fixe, de titres de capitaux propres et de titres convertibles en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe du Canada. Le Fonds cherchera à atteindre cet objectif en investissant directement dans des titres de capitaux propres ou en investissant dans des titres d'OPC.

Toute modification proposée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des porteurs de titres tenue à cette fin.

Stratégies de placement

En général, le Fonds investira la quasi-totalité de ses actifs dans des titres du Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie. Lorsque le Fonds investira directement dans des titres, il emploiera les mêmes stratégies de placement que le Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie, lesquelles sont décrites ci-après.

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 60 % à 90 % dans des titres de capitaux propres;
- de 10 % à 40 % dans des titres à revenu fixe, dont de la trésorerie et ses équivalents.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif rajustera le pourcentage du Fonds investi dans chaque catégorie d'actifs en fonction de l'évolution des perspectives du marché pour chacune des catégories d'actifs.

Le gestionnaire de portefeuille responsable des actions a recours à un style de placement axé sur les sociétés. Il recherchera celles qui sont dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des assises financières solides. Le gestionnaire de portefeuille responsable des actions cherche à acquérir des titres à un prix raisonnable compte tenu de la croissance des flux de trésorerie disponibles attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe a recours à un style de placement axé sur la valeur. En ce qui concerne les obligations de qualité supérieure, le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe procède à une analyse de facteurs macroéconomiques, comme la croissance économique, l'inflation et les politiques monétaires et budgétaires, afin d'établir l'échéance et la qualité du crédit du portefeuille de titres à revenu fixe à différentes étapes du cycle économique. Le gestionnaire de portefeuille responsable des titres à revenu fixe procède à une analyse des titres qui sont habituellement assortis d'une note d'évaluation peu élevée, comme les titres de créance à rendement élevé, selon une méthode ascendante afin d'établir leur valeur. Cette analyse propre à une société met l'accent sur la stabilité des flux de trésorerie et sur la valeur de redressement des titres de créance.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 40 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe canadiens, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Fonds à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. De plus, l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. Le Fonds peut également investir une partie de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est assujéti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles		●	
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Imposition		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Ce Fonds n'est pas recommandé pour les placements dans un régime enregistré. Il serait préférable dans le cadre d'un tel régime d'investir à la place dans le Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie.

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds équilibré canadien présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LX	5 %
LW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	24	77	135	308
Titres de série LF	10	31	55	125
Titres de série LF5	10	31	54	122
Titres de série LW	22	71	124	281
Titres de série LW5	23	71	125	284
Titres de série LX	25	77	136	309

**CATÉGORIE MACKENZIE ACTIONS CANADIENNES
(AUPARAVANT, CATÉGORIE MACKENZIE VALEUR TOUTES
CAPITALISATIONS CANADIENNES)**

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Date de création	Le 19 juillet 2010
Actions offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 26 janvier 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Procurer une croissance du capital à long terme importante en investissant surtout dans un portefeuille bien diversifié de titres de capitaux propres canadiens. Le Fonds cherchera à atteindre cet objectif en investissant directement dans des titres de capitaux propres ou en investissant dans des titres d'OPC.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

En général, le Fonds investira la quasi-totalité de ses actifs dans des titres du Fonds d'actions canadiennes Mackenzie. Lorsque le Fonds investira directement dans des titres, il emploiera les mêmes stratégies de placement que le Fonds d'actions canadiennes Mackenzie, lesquelles sont décrites ci-après.

La stratégie de placement repose sur la valeur. Grâce à une constitution de portefeuilles diversifiés fondée sur une approche rigoureuse, étayée par des statistiques, ascendante et axée sur la valeur, l'équipe de placement estime qu'elle peut diminuer les risques et maximiser les rendements à long terme pour les investisseurs du Fonds.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

En général, tous les actifs du Fonds seront investis. Cependant, le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres canadiens, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe, et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes	●		
Lois		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Imposition		●	
Reproduction d'une référence		●	

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 23,62 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Ce Fonds n'est pas recommandé pour les placements dans des régimes enregistrés.

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions canadiennes présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	26	83	145	331
Titres de série LF	10	33	58	131
Titres de série LW	23	72	127	289

CATÉGORIE MACKENZIE CANADIEN DE CROISSANCE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Date de création	Le 29 septembre 2016
Actions offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds effectue surtout des placements dans des titres de capitaux propres canadiens émis par des sociétés canadiennes en vue d'obtenir une plus-value du capital à long terme et un taux de rendement raisonnable. Le Fonds cherchera à atteindre cet objectif en investissant directement dans des titres de capitaux propres ou en investissant dans des titres d'OPC.

Toute modification proposée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des porteurs de titres tenue à cette fin.

Stratégies de placement

En général, le Fonds investira la quasi-totalité de ses actifs dans des titres du Fonds canadien de croissance Mackenzie. Lorsque le Fonds investira directement dans des titres, il emploiera les mêmes stratégies de placement que le Fonds canadien de croissance Mackenzie, lesquelles sont décrites ci-après.

La stratégie de placement privilégie un style de placement axé sur les sociétés, en recherchant celles qui sont dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des assises financières solides. Une grande importance est également accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance attendue des sociétés composant le portefeuille.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres canadiens, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe, et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. Le Fonds peut également investir une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Imposition		●	
Reproduction d'une référence			●

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous ne pouvez pas souscrire des titres de ce Fonds dans le cadre d'un régime enregistré. Pour un tel régime, vous devriez plutôt envisager de souscrire des titres du Fonds canadien de croissance Mackenzie.

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions canadiennes présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	26	83	145	331
Titres de série LF	10	33	58	131
Titres de série LW	23	73	127	290

**CATÉGORIE MACKENZIE DIVIDENDES CANADIENS
(AUPARAVANT, CATÉGORIE MACKENZIE
DIVIDENDES GRANDES CAPITALISATIONS CANADIENNES)**

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Date de création	Le 24 novembre 2003
Actions offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 8 février 2019
Série LF	Le 8 février 2019
Série LF5*	Le 8 février 2019
Série LW	Le 8 février 2019
Série LW5*	Le 8 février 2019
Série LX*	Le 8 février 2019
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à obtenir des rendements supérieurs à long terme grâce à la croissance du capital et à un revenu de dividendes, moyennant un risque inférieur à la moyenne, en investissant principalement dans des actions ordinaires et privilégiées de sociétés canadiennes. Le Fonds cherchera à atteindre cet objectif en investissant directement dans des titres de capitaux propres ou dans des titres d'OPC.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

La méthode de placement privilégie un processus de placement rigoureux visant à constituer un portefeuille composé de titres de sociétés qui se négocient à un cours avantageux et qui offrent à la fois un rendement supérieur à la moyenne et des possibilités de croissance. La valeur ajoutée découle principalement de la sélection des titres et du fait qu'une attention particulière est portée aux possibilités de hausse et aux risques de chute des cours. La répartition sectorielle est utilisée pour gérer le risque général que comporte le portefeuille.

Habituellement, le gestionnaire de portefeuille cherche à gérer le portefeuille du Fonds de façon à ce que son rendement soit supérieur à celui de l'indice composé de dividendes S&P/TSX.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés, mais cela ne devrait pas augmenter la probabilité que vous receviez des gains en capital imposables du Fonds. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres canadiens, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe, et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marchés émergents			●
FNB		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation			●
Petits ou nouveaux OPC			●
Imposition		●	
Reproduction d'une référence			●

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Ce Fonds n'est pas recommandé pour les placements dans des régimes enregistrés.

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions canadiennes axé sur le revenu et présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LW5	5 %
LX	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront habituellement en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	24	77	135	307
Titres de série LF	11	33	58	132
Titres de série LF5	11	33	58	132
Titres de série LW	22	70	123	280
Titres de série LW5	22	70	123	280
Titres de série LX	24	77	135	307

CATÉGORIE MACKENZIE PETITES CAPITALISATIONS CANADIENNES

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Date de création	Le 19 juillet 2010
Actions offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 20 janvier 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Procurer une croissance du capital à long terme importante en investissant surtout dans un portefeuille bien diversifié de titres de petites sociétés canadiennes dont la capitalisation boursière est inférieure à la moyenne. Le Fonds cherchera à atteindre cet objectif en investissant directement dans des titres de capitaux propres ou en investissant dans des titres d'OPC.

Toute modification proposée aux objectifs de placement fondamentaux du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée de ses investisseurs convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

En général, le Fonds investira la quasi-totalité de ses actifs dans des titres du Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie. Lorsque le Fonds investira directement dans des titres, il emploiera les mêmes stratégies de placement que le Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie, lesquelles sont décrites ci-après.

La méthode de placement privilégie un style de placement axé sur la croissance et la valeur. Grâce à une constitution de portefeuilles diversifiés fondée sur une approche rigoureuse, étayée par des statistiques, ascendante, l'équipe de placement estime qu'elle peut diminuer les risques et maximiser les rendements à long terme pour les investisseurs du Fonds.

En général, le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

En général, tous les actifs du Fonds seront investis. Cependant, le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Le Fonds investit dans des titres de capitaux propres canadiens offerts par de petites sociétés canadiennes, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché. Les placements dans des titres de petites sociétés sont plus volatils que les autres types de placements et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Devises		●	
Marchés étrangers		●	
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation	●		
Petits ou nouveaux OPC			●
Imposition		●	
Reproduction d'une référence		●	

Au 31 octobre 2019, deux investisseurs détenaient respectivement 22,46 % et 19,77 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Ce Fonds n'est pas recommandé pour les placements dans des régimes enregistrés.

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions canadiennes présentant un risque moyen;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	27	85	149	339
Titres de série LF	11	35	61	139
Titres de série LW	24	75	131	298

CATÉGORIE MACKENZIE CROISSANCE MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Date de création	Le 8 novembre 2002 La date de création du Fonds correspond à la date de création de la Catégorie Mackenzie Universal Américain de croissance (catégorie non couverte). Le portefeuille d'actifs qui se rapportait initialement à la catégorie non couverte se rapporte maintenant au Fonds aux termes d'une restructuration qui a pris effet vers le 3 octobre 2012.
Actions offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 26 janvier 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une plus-value du capital à long terme et la réalisation d'un rendement raisonnable en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines. Le Fonds peut également investir de temps à autre dans des titres de capitaux propres de sociétés établies à l'extérieur de l'Amérique du Nord et dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés et des gouvernements des États-Unis et du Canada.

Toute modification proposée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées au cours d'une assemblée des porteurs de titres tenue à cette fin.

Stratégies de placement

La stratégie de placement privilégie un style de placement axé sur les sociétés, en recherchant celles qui sont dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des assises financières solides. Une grande importance est également accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance attendue des sociétés composant le portefeuille.

La plupart des sociétés comprises dans le Fonds seront des sociétés à faible et à moyenne capitalisation. Ces sociétés devraient avoir une capitalisation boursière supérieure à 500 millions de dollars américains lors du placement initial du Fonds.

Il peut arriver que les gestionnaires de portefeuille estiment que les cours sont trop élevés pour faire un placement, ou qu'une part des titres en portefeuille soit en transition. Pendant une telle période, le Fonds peut détenir des titres à revenu fixe comme des bons du Trésor, des obligations d'État ou des obligations de sociétés au lieu de conserver des liquidités. De tels placements sont faits uniquement pour procurer un meilleur revenu que des placements en espèces ou équivalents en espèces. Ils sont gardés en réserve afin d'être placés dans des titres de capitaux propres à l'avenir.

Une partie des avoirs du Fonds pourra également être investie dans des sociétés établies à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres américains, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé		●	
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation	●		
Petits ou nouveaux OPC			●
Imposition		●	
Reproduction d'une référence			●

Qui devrait investir dans le fonds?

Ce Fonds n'est pas recommandé pour les placements dans des régimes enregistrés.

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions américaines présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	27	84	147	334
Titres de série LF	11	35	61	139
Titres de série LW	23	74	130	295

CATÉGORIE MACKENZIE CROISSANCE MONDIALE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Date de création	Le 21 décembre 2000
Actions offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 23 janvier 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Admissible à un régime enregistré	Oui

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche une croissance du capital à plus long terme en effectuant principalement des placements dans une vaste gamme de titres de capitaux propres à l'échelle mondiale.

Le Fonds effectue des placements principalement sur les marchés développés, mais il peut investir à l'occasion sur les marchés émergents.

Toute modification proposée aux objectifs de placement du Fonds doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des investisseurs tenue à cette fin.

Stratégies de placement

La stratégie de placement privilégie un style de placement axé sur les sociétés, en recherchant celles qui sont dotées d'une bonne équipe de direction, dont les perspectives de croissance sont prometteuses et qui possèdent des assises financières solides. Une grande importance est également accordée au prix raisonnable du placement, compte tenu de la croissance attendue des sociétés composant le portefeuille.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);

- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Puisque le Fonds investit à l'étranger, il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital			●
Catégorie		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Imposition		●	
Reproduction d'une référence			●

Au 31 octobre 2019, deux investisseurs détenaient respectivement 17,01 % et 15,81 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Ce Fonds n'est pas recommandé pour les placements dans des régimes enregistrés.

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds d'actions mondiales présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Politique en matière de distributions

Veuillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	27	84	147	336
Titres de série LF	11	35	61	139
Titres de série LW	24	74	130	297

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ SYMÉTRIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Date de création	Le 19 novembre 2008
Actions offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 9 février 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LM*	Le 30 janvier 2012
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LW5*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LX*	Le 6 février 2012
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

À l'heure actuelle, les actions de série LM ne peuvent pas faire l'objet de nouvelles souscriptions, sauf dans le cadre de programmes de prélèvements automatiques déjà établis au 25 novembre 2015. Les actions de série LM pourraient, de manière générale, être offerts à nouveau dans le futur, à notre gré.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié assurant un équilibre entre le revenu et la plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des titres du Portefeuille équilibré Symétrie (le « Portefeuille sous-jacent ») ou dans des titres d'autres OPC en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les actionnaires.

Toute modification proposée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des actionnaires tenue à cette fin.

Stratégies de placement

En général, le Fonds investira la quasi-totalité de ses actifs dans des titres du Portefeuille sous-jacent. Lorsque le Fonds investira dans des titres d'autres OPC ou directement dans des titres, il emploiera les mêmes stratégies de placement que le Portefeuille sous-jacent, décrites ci-après.

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 40 % à 60 % dans des titres de capitaux propres;
- de 40 % à 60 % dans des titres à revenu fixe.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif a recours à un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires complète et exhaustive.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- l'exposition factorielle des titres de capitaux propres
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille
- la qualité du crédit
- la durée

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherchera à maintenir un volet titres à revenu fixe composé dans l'ensemble de placements de bonne qualité. Le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds sera exposé principalement à des titres assortis d'une note d'au moins « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;

- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux et dans certains autres FNB qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est assujéti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut assujéti le Fonds aux risques associés aux dérivés et à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Imposition		●	
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Ce Fonds n'est pas recommandé pour les placements dans des régimes enregistrés. Les régimes enregistrés devraient plutôt envisager d'investir dans le Portefeuille équilibré Symétrie.

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille, comme élément principal, un fonds qui constitue un portefeuille de gestion de l'actif présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LM	5 %
LW5	5 %
LX	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront habituellement en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	24	76	132	302
Titres de série LF	10	31	55	125
Titres de série LF5	10	31	55	125
Titres de série LM	24	76	132	302
Titres de série LW	22	71	124	283
Titres de série LW5	22	71	124	2583
Titres de série LX	24	76	132	302

CATÉGORIE PORTEFEUILLE CROISSANCE MODÉRÉE SYMÉTRIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Date de création	Le 19 novembre 2008
Actions offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 3 février 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LM*	Le 21 février 2012
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LW5*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LX*	Le 25 janvier 2016
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

À l'heure actuelle, les actions de série LM ne peuvent pas faire l'objet de nouvelles souscriptions, sauf dans le cadre de programmes de prélèvements automatiques déjà établis au 25 novembre 2015. Les actions de série LM pourraient, de manière générale, être offerts à nouveau dans le futur, à notre gré.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié assurant un équilibre entre la plus-value du capital à long terme et le revenu, tout en privilégiant la plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des titres du Portefeuille croissance modérée Symétrie (le « Portefeuille sous-jacent ») ou dans des titres d'autres OPC en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les actionnaires.

Toute modification proposée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des actionnaires tenue à cette fin.

Stratégies de placement

En général, le Fonds investira la quasi-totalité de ses actifs dans des titres du Portefeuille sous-jacent. Lorsque le Fonds investira dans des titres d'autres OPC ou directement dans des titres, il emploiera les mêmes stratégies de placement que le Portefeuille sous-jacent, décrites ci-après.

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 50 % à 70 % dans des titres de capitaux propres;
- de 30 % à 50 % dans des titres à revenu fixe.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif a recours à un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires complète et exhaustive.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- l'exposition factorielle des titres de capitaux propres
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille
- la qualité du crédit
- la duration

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherchera à maintenir un volet titres à revenu fixe composé dans l'ensemble de placements de bonne qualité. Le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds sera exposé principalement à des titres assortis d'une note d'au moins « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;

- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux et dans certains autres FNB qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est assujéti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. Ce Fonds a aussi accès aux titres à revenu fixe, ce qui l'expose à des risques, notamment les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut assujétir le Fonds aux risques associés aux dérivés et à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Imposition		●	
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Ce Fonds n'est pas recommandé pour les placements dans des régimes enregistrés. Les régimes enregistrés devraient plutôt envisager d'investir dans le Portefeuille croissance modérée Symétrie.

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille, comme élément principal, un fonds qui constitue un portefeuille de gestion de l'actif présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LM	5 %
LW5	5 %
LX	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront habituellement en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	24	76	133	303
Titres de série LF	10	32	55	126
Titres de série LF5	10	32	55	126
Titres de série LM	24	76	133	303
Titres de série LW	23	71	125	284
Titres de série LW5	23	71	125	284
Titres de série LX	24	76	133	303

CATÉGORIE PORTEFEUILLE CROISSANCE SYMÉTRIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Date de création	Le 19 novembre 2008
Actions offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 26 janvier 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LM*	Le 7 février 2012
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LW5*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LX*	Le 25 janvier 2016
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

À l'heure actuelle, les actions de série LM ne peuvent pas faire l'objet de nouvelles souscriptions, sauf dans le cadre de programmes de prélèvements automatiques déjà établis au 25 novembre 2015. Les actions de série LM pourraient, de manière générale, être offerts à nouveau dans le futur, à notre gré.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié procurant une plus-value du capital à long terme assortie d'un certain revenu.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des titres du Portefeuille croissance Symétrie (le « Portefeuille sous-jacent ») ou dans des titres d'autres OPC en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les actionnaires.

Toute modification proposée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des actionnaires tenue à cette fin.

Stratégies de placement

En général, le Fonds investira la quasi-totalité de ses actifs dans des titres du Portefeuille sous-jacent. Lorsque le Fonds investira dans des titres d'autres OPC ou directement dans des titres, il emploiera les mêmes stratégies de placement que le Portefeuille sous-jacent, décrites ci-après.

La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes :

- de 65 % à 85 % dans des titres de capitaux propres;
- de 15 % à 35 % dans des titres à revenu fixe.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif a recours à un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires complète et exhaustive.

Le Fonds cherchera à diversifier ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- l'exposition factorielle des titres de capitaux propres
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille
- la qualité du crédit
- la duration

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès aux titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherchera à maintenir un volet titres à revenu fixe composé dans l'ensemble de placements de bonne qualité. Le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds sera exposé principalement à des titres assortis d'une note d'au moins « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;

- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux et dans certains autres FNB qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est assujéti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. Ce Fonds a aussi accès à des titres à revenu fixe, ce qui l'expose aux risques associés aux placements dans les titres à revenu fixe, notamment les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Tout placement indirect dans des titres peut assujéti le Fonds aux risques associés aux dérivés et à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Imposition		●	
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Ce Fonds n'est pas recommandé pour les placements dans des régimes enregistrés. Les régimes enregistrés devraient plutôt envisager d'investir dans le Portefeuille croissance Symétrie.

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille, comme élément principal, un fonds qui constitue un portefeuille de gestion de l'actif présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LM	5 %
LW5	5 %
LX	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront habituellement en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veuillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	26	81	142	324
Titres de série LF	11	33	58	132
Titres de série LF5	11	33	58	132
Titres de série LM	26	81	142	324
Titres de série LW	24	74	130	297
Titres de série LW5	24	74	130	297
Titres de série LX	26	81	142	324

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Portefeuille de gestion de l'actif
Date de création	Le 30 novembre 2006
Actions offertes	Date de création de la série
Série LB	Le 15 mars 2012
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LM*	Le 7 février 2013
Série LW	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LW5*	Le 1 ^{er} décembre 2017
Série LX*	Le 20 janvier 2014
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

À l'heure actuelle, les actions de série LM ne peuvent pas faire l'objet de nouvelles souscriptions, sauf dans le cadre de programmes de prélèvements automatiques déjà établis au 25 novembre 2015. Les actions de série LM pourraient, de manière générale, être offerts à nouveau dans le futur, à notre gré.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié visant à procurer une plus-value du capital à long terme.

Le Fonds entend réaliser ses objectifs de placement en investissant principalement dans des titres d'autres OPC en vue d'avoir accès à des titres de capitaux propres canadiens et étrangers ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs.

Le Fonds peut également investir directement dans des titres de capitaux propres canadiens et étrangers et dans d'autres catégories d'actifs s'il juge que cela pourrait être avantageux pour les actionnaires.

Toute modification proposée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des actionnaires tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Le Fonds répartira généralement la presque totalité de ses placements de façon à avoir accès à des actions, notamment des titres assimilables à des titres de capitaux propres comme les parts de fiducie.

Pour la composition du Fonds, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif a recours à un style rigoureux axé sur la gestion de l'ensemble du portefeuille. La composition du Fonds repose sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers et d'autres catégories d'actifs. Le Fonds sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires complète et exhaustive.

Le Fonds cherchera à diversifier son portefeuille d'actions en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- l'exposition factorielle des titres de capitaux propres
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille

En conséquence de cette diversification, le Fonds peut avoir accès à des sociétés de toute taille situées partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Fonds cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres en portefeuille supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. En règle générale, plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est élevé, plus ses frais d'opérations sont élevés, mais cela ne devrait pas augmenter la probabilité que vous receviez des gains en capital imposables du Fonds. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un OPC.

Le Fonds aura accès aux titres de capitaux propres et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « Fonds de fonds » à la rubrique « Frais et charges » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il? » du présent prospectus simplifié, le Fonds peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert;
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux et dans certains autres FNB qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Fonds a accès à des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est assujéti au risque associé au marché, et ces titres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Une part importante des placements du Fonds est exposée à des actifs à l'étranger, ce qui signifie que le Fonds est assujéti aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. Tout placement indirect dans des titres peut assujéti le Fonds au risque associé à la reproduction d'une référence. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Fonds.

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration			●
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt		●	
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Imposition		●	
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Ce Fonds n'est pas recommandé pour les placements dans des régimes enregistrés.

Vous devriez envisager d'investir dans ce Fonds si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille un fonds qui constitue un portefeuille de gestion de l'actif présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Fonds si vous désirez toucher des liquidités mensuelles.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Fonds versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LM	5 %
LW5	5 %
LX	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront habituellement en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LB	27	84	147	334
Titres de série LF	11	35	62	140
Titres de série LF5	11	35	61	139
Titres de série LM	27	84	147	334
Titres de série LW	24	76	132	302
Titres de série LW5	24	76	132	302
Titres de série LX	27	84	147	334

CATÉGORIE MANDAT PRIVÉ CIBLÉ D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Date de création	Le 14 décembre 2015
Actions offertes	Date de création de la série
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 7 décembre 2018
Série LW5*	Le 7 décembre 2018
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Mandat vise à offrir aux investisseurs un rendement semblable à celui du Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie (le « **Mandat sous-jacent** »), qui vise une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres canadiens. Le Mandat entend réaliser ses objectifs de placement en investissant la quasi-totalité de ses actifs dans des titres du Mandat sous-jacent.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Les stratégies de placement employées par le Mandat sous-jacent sont décrites ci-après.

Le Mandat investira dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres canadiens et étrangers.

Le Mandat a recours à une stratégie de placement à gestionnaires multiples, en employant plusieurs équipes de gestion de portefeuille pour gérer ses placements.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif compose le Mandat en s'appuyant sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers et d'autres catégories d'actifs. Le Mandat sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Mandat cherchera à diversifier son portefeuille en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille

En conséquence de cette diversification, le Mandat peut avoir une exposition à des titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés n'importe où dans le monde, y compris les marchés émergents.

En général, le Mandat n'investira pas plus de 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Le Mandat cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Mandat.

Le Mandat aura accès aux titres de capitaux propres et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Mandat peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Mandat peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Mandat le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Mandat investit dans des titres de capitaux propres, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement, comme les placements dans les titres à revenu fixe, et l'économie canadienne dépend davantage d'un petit nombre de secteurs que d'autres économies mondiales. Le Mandat investit une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. Le Mandat investit dans des titres des marchés émergents. Les titres des marchés émergents peuvent être négociés moins souvent et la fluctuation de leur cours peut être plus volatile que sur les marchés développés. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Mandat :

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt			●
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Imposition		●	
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous ne pouvez pas souscrire des titres de ce Mandat dans le cadre d'un régime enregistré. Pour un tel régime, vous devriez plutôt envisager de souscrire des titres du Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie.

Vous devriez envisager d'investir dans ce Mandat si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille comme élément principal un fonds d'actions canadiennes présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Mandat si vous désirez toucher un revenu mensuel.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « **Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions** » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Mandat versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront habituellement en un remboursement de capital. **Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.**

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « **Introduction à la partie B** » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF	10	31	54	122
Titres de série LF5	10	31	54	122
Titres de série LW	21	67	117	267
Titres de série LW5	21	67	117	266

CATÉGORIE MANDAT PRIVÉ D' ACTIONS MONDIALES MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Date de création	Le 14 décembre 2015
Actions offertes	Date de création de la série
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 7 décembre 2018
Série LW5*	Le 7 décembre 2018
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Mandat cherche à offrir aux investisseurs un rendement semblable à celui du Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie (le « **Mandat sous-jacent** »), qui vise une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans les titres de capitaux propres de sociétés internationales, dont des sociétés nord-américaines. Le Mandat entend réaliser ses objectifs de placement en investissant la quasi-totalité de ses actifs dans des titres du Mandat sous-jacent.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Les stratégies de placement employées par le Mandat sous-jacent sont décrites ci-après.

Le Mandat investira dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres mondiaux.

Le Mandat a recours à une stratégie de placement à gestionnaires multiples, en employant plusieurs équipes de gestion de portefeuille pour gérer ses placements.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif compose le Mandat en s'appuyant sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers et d'autres catégories d'actifs. Le Mandat sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Mandat cherchera à diversifier son portefeuille en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés

- le style du gestionnaire de portefeuille

En conséquence de cette diversification, le Mandat peut avoir une exposition à des titres émis par des sociétés de toute taille et des gouvernements situés n'importe où dans le monde, y compris les marchés émergents.

Le Mandat cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Mandat.

Le Mandat aura accès aux titres de capitaux propres et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Mandat peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Mandat peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Mandat le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Mandat investit dans des titres de capitaux propres mondiaux, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Le Mandat investit une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. Ce Mandat investit dans des titres des marchés émergents et dans des titres de petites sociétés, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les titres des marchés émergents peuvent être négociés moins souvent et la fluctuation de leur cours peut être plus volatile que sur les marchés développés. Les titres de sociétés à petite capitalisation sont plus volatils. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Mandat :

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit		●	
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents		●	
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt			●
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●
Imposition		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
--	------------------	-------------------	--------------------------------

Reproduction d'une référence

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous ne pouvez pas souscrire des titres de ce Mandat dans le cadre d'un régime enregistré. Pour un tel régime, vous devriez plutôt envisager de souscrire des titres du Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie.

Vous devriez envisager d'investir dans ce Mandat si :

- souhaitez détenir dans votre portefeuille comme élément principal un fonds d'actions mondiales présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Mandat si vous désirez toucher un revenu mensuel.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Mandat versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront habituellement en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF	10	33	57	130
Titres de série LF5	10	33	57	130
Titres de série LW	22	69	121	275
Titres de série LW5	22	68	120	272

CATÉGORIE MANDAT PRIVÉ ÉQUILIBRÉ DE REVENU MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds équilibré
Date de création	Le 14 décembre 2015
Actions offertes	Date de création de la série
Série LF*	Le 7 décembre 2018
Série LW*	Le 7 décembre 2018
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Mandat cherche à offrir aux investisseurs un rendement semblable à celui du Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie (le « **Mandat sous-jacent** »), qui cherche à générer un revenu en investissant principalement dans une combinaison de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres axés sur le revenu d'émetteurs canadiens. Le Mandat entend réaliser ses objectifs de placement en investissant la quasi-totalité de ses actifs dans des titres du Mandat sous-jacent.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Les stratégies de placement employées par le Mandat sous-jacent sont décrites ci-après.

Le Mandat a recours à une stratégie de placement à gestionnaires multiples, en employant plusieurs équipes de gestion de portefeuille pour gérer ses placements.

L'actif du Mandat sera généralement réparti dans les fourchettes suivantes :

- de 45 % à 75 % dans des titres de capitaux propres;
- de 25 % à 55 % dans des titres à revenu fixe.

Le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif compose le Mandat en s'appuyant sur une répartition stratégique à long terme parmi différents marchés boursiers, différents marchés de titres à revenu fixe et d'autres catégories d'actifs. Le Mandat sera réparti de manière tactique de court à moyen terme en fonction de l'évolution des perspectives du marché et des risques que comporte chaque catégorie d'actifs. Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Mandat cherchera à diversifier son portefeuille de titres de capitaux propres et à revenu fixe en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet géographique
- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés

- le style du gestionnaire de portefeuille
- la qualité du crédit
- la durée

En général, le Mandat n'investira pas plus de 45 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Les placements du Mandat dans des titres à revenu fixe peuvent comprendre des titres de fiducie et d'autres titres (y compris des obligations convertibles et des bons de souscription).

Le Mandat cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Mandat.

Le Mandat aura accès aux titres de capitaux propres, aux titres à revenu fixe et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Mandat peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Mandat peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Mandat le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Mandat investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Cette combinaison expose le Mandat à divers risques associés aux deux types de placements, y compris les risques associés aux sociétés, au crédit, aux taux d'intérêt et au remboursement anticipé. Le Mandat investit également une partie importante de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Mandat :

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital		●	
Catégorie		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration	●		
Titres convertibles		●	
Crédit	●		
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	
Marchés émergents			●
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé		●	
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt	●		
Opérations importantes		●	
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé	●		
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang		●	
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC			●

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Imposition		●	
Reproduction d'une référence		●	

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous ne pouvez pas souscrire des titres de ce Mandat dans le cadre d'un régime enregistré. Pour un tel régime, vous devriez plutôt envisager de souscrire des titres du Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie.

Vous devriez envisager d'investir dans ce Mandat si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille comme élément principal un fonds équilibré canadien axé sur le revenu et présentant un risque faible à moyen;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers et obligataires.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à chaque série, le Mandat versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF	4 %
LW	4 %

Ces distributions à taux fixe consisteront habituellement en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF	9	28	49	112
Titres de série LW	21	65	114	260

CATÉGORIE MANDAT PRIVÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES MACKENZIE

Précisions sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Date de création	Le 14 décembre 2015
Actions offertes	Date de création de la série
Série LF	Le 7 décembre 2018
Série LF5*	Le 7 décembre 2018
Série LW	Le 7 décembre 2018
Série LW5*	Le 7 décembre 2018
Admissible à un régime enregistré	Oui

* Série assortie d'une distribution à taux fixe.

Quels types de placement le fonds fait-il?

Objectifs de placement

Le Mandat cherche à offrir aux investisseurs un rendement semblable à celui du Mandat privé d'actions américaines Mackenzie (le « **Mandat sous-jacent** »), qui vise une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres de sociétés américaines. Le Mandat entend réaliser ses objectifs de placement en investissant la quasi-totalité de ses actifs dans des titres du Mandat sous-jacent.

Toute modification apportée aux objectifs de placement doit être approuvée à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts tenue à cette fin.

Stratégies de placement

Les stratégies de placement employées par le Mandat sous-jacent sont décrites ci-après.

Le Mandat investira dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres américains.

Le Mandat a recours à une stratégie de placement à gestionnaires multiples, en employant plusieurs équipes de gestion de portefeuille pour gérer ses placements.

Pour établir la répartition entre les différents gestionnaires, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif utilise une méthode d'évaluation des gestionnaires approfondie.

Le Mandat cherchera à diversifier son portefeuille en tenant compte de l'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- le volet sectoriel
- la capitalisation boursière des sociétés
- le style du gestionnaire de portefeuille

Le Mandat cherche à gérer son exposition aux devises grâce à une approche axée sur la gestion de l'ensemble de son portefeuille en utilisant des dérivés ou en détenant de la trésorerie en devises. Donc, le gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition de l'actif tiendra compte de l'exposition aux devises de tous les avoirs du Mandat.

Le Mandat peut détenir de la trésorerie et/ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour réagir à une telle conjoncture, et/ou pour combler ses besoins en liquidités.

Le Mandat aura accès aux titres de capitaux propres et aux autres catégories d'actifs en investissant avant tout dans d'autres fonds, y compris des FNB, qui peuvent être gérés par nous, conformément à ses objectifs de placement. Veuillez vous reporter à l'information « **Fonds de fonds** » à la rubrique « **Frais et charges** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements, et comme il est décrit à la rubrique « **Introduction à la partie B – Quels types de placement le fonds fait-il?** » du présent prospectus simplifié, le Mandat peut faire ce qui suit :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans l'or et l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Mandat le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?

Ce Mandat investit dans des titres de capitaux propres américains, ce qui signifie qu'il est exposé au risque associé au marché. Les placements dans les titres de capitaux propres sont plus volatils que les autres types de placement comme les placements dans les titres à revenu fixe. Le Mandat peut également investir une partie de ses actifs à l'étranger, ce qui signifie qu'il est exposé aux risques associés aux marchés étrangers et aux devises. La description de ces risques ainsi que d'autres risques débute à la page 2. Le tableau qui suit indique les risques associés au Mandat :

Liste des risques

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Épuisement du capital*		●	
Catégorie		●	
Marchandises		●	
Sociétés	●		
Concentration		●	
Titres convertibles			●
Crédit			●
Cybersécurité		●	
Dérivés		●	

	Risque principal	Risque secondaire	Risque faible ou pas un risque
Marchés émergents			●
FNB		●	
Devises	●		
Marchés étrangers	●		
Titres à rendement élevé			●
Titres non liquides		●	
Taux d'intérêt			●
Opérations importantes	●		
Lois		●	
Marché	●		
Gestionnaire de portefeuille		●	
Remboursement anticipé			●
Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres		●	
Prêts de premier rang			●
Séries		●	
Ventes à découvert		●	
Sociétés à petite capitalisation		●	
Petits ou nouveaux OPC		●	
Imposition		●	
Reproduction d'une référence		●	

* Ce risque s'applique uniquement aux séries assorties d'une distribution à taux fixe.

Au 31 octobre 2019, un investisseur détenait 18,90 % du Fonds, évalué à sa valeur marchande, ce qui peut exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes.

Qui devrait investir dans le fonds?

Vous ne pouvez pas souscrire des titres de ce Mandat dans le cadre d'un régime enregistré. Pour un tel régime, vous devriez plutôt

envisager de souscrire des titres du Mandat privé d'actions américaines Mackenzie.

Vous devriez envisager d'investir dans ce Mandat si :

- vous souhaitez détenir dans votre portefeuille comme élément principal un fonds d'actions américaines présentant un risque moyen;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer la volatilité des marchés boursiers.

Vous devriez envisager d'investir dans des titres des séries assorties d'une distribution à taux fixe du Mandat si vous désirez toucher un revenu mensuel.

Politique en matière de distributions

Veillez vous reporter à la rubrique « Introduction à la partie B – Politique en matière de distributions » du présent prospectus simplifié.

En ce qui a trait à ses séries assorties d'une distribution à taux fixe, le Mandat versera des distributions mensuelles aux taux suivants :

Séries assorties d'une distribution à taux fixe	Taux de distribution
LF5	5 %
LW5	5 %

Ces distributions à taux fixe consisteront habituellement en un remboursement de capital. Vous ne devriez pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds ou encore le rendement de son portefeuille.

Frais du fonds assumés indirectement par les investisseurs

Cumul estimatif des frais payables par chaque série de titres du Fonds pour un placement de 1 000 \$ pendant les périodes indiquées. (Veillez consulter la rubrique « Introduction à la partie B » pour une explication des hypothèses employées dans cet exemple.)

Frais par série (en dollars)	Pour 1 an	Pour 3 ans	Pour 5 ans	Pour 10 ans
Titres de série LF	11	33	58	132
Titres de série LF5	10	33	57	130
Titres de série LW	22	69	121	275
Titres de série LW5	22	68	120	272

Gamme de fonds Banque Laurentienne

Fonds du marché monétaire

Fonds de titres à revenu fixe

Fonds équilibrés

Fonds d'actions canadiennes

Mandats Patrimoine privé

Fonds d'actions américaines

Fonds d'actions mondiales

Fonds sectoriel

Portefeuilles de gestion de l'actif

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans les aperçus du fonds, la notice annuelle, les rapports de la direction sur le rendement du fonds et les états financiers de chaque Fonds. Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus simplifié, de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée.

Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire de ces documents en téléphonant à BLCSF au numéro sans frais 1 800 252-1846 (service en français) ou au 1 800 522-1846 (service en anglais) ou en vous adressant à votre représentant de BLCSF ou à votre représentant autorisé de BLCSF.

Vous pouvez également obtenir ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds sur le site Web de BLCSF à l'adresse www.banquelaurentienne.ca/mackenzie ou sur le site Web de SEDAR (le Système électronique de données, d'analyse et de recherche) à l'adresse www.sedar.com.

BLC Services Financiers Inc.
1360, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 630
Montréal (Québec) H3G 0A9

GESTIONNAIRE DES FONDS :
Corporation Financière Mackenzie
180, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3K1



MACKENZIE



BLC
SERVICES FINANCIERS

EN TOUTE
CONFIANCE